

METROPOLIS 2002
SÉOUL 27-31 MAI

Commission 2

Stratégies de réduction de la pauvreté urbaine



MESSAGE DU PRÉSIDENT

La réduction de la pauvreté est le principal défi que la communauté internationale ait à relever. Les politiques qui peuvent aider à atteindre cet objectif ainsi que les rôles à cet égard des États, des villes, du secteur privé, des organisations non gouvernementales et des institutions internationales sont actuellement au centre d'un vaste débat. Dans le système économique actuel, les pays avancés deviennent de plus en plus prospères, alors que l'extrême pauvreté reste endémique dans de nombreuses régions du monde.

Les métropoles sont une partie de plus en plus importante des établissements humains du XXI^e siècle. Par leur fonction de moteur économique national, elles sont des pôles d'attraction des populations les plus fortunées mais également des plus démunies. Elles abritent donc sur un même territoire des populations vivant des disparités importantes. Les métropoles sont ainsi des foyers de richesse mais aussi d'importants foyers de pauvreté et ce, particulièrement dans les pays en voie de développement ou en émergence. Malgré des ressources limitées, les métropoles luttent et agissent quotidiennement pour faire reculer le niveau de pauvreté de leurs citoyens et pour leur offrir un cadre de vie meilleur et pourvu d'opportunités.

C'est dans cet esprit que l'Association mondiale des grandes métropoles, *Metropolis*, a mis sur pied en 1999 une commission sur les stratégies de réduction de la pauvreté urbaine. L'objectif est d'identifier les méthodes les plus efficaces pour améliorer les conditions de vie des citoyens. Bien que ce mandat soit très vaste et en dépit d'un échéancier serré, la commission a réussi à livrer une réflexion stratégique et des recommandations ciblées sur des préoccupations majeures. Le présent rapport est un document pragmatique qui présente des initiatives et des mesures concrètes ayant fait leurs preuves ainsi que des leçons à retenir.

J'espère que les pratiques décrites dans ce document inspireront d'autres métropoles pour améliorer les conditions de vie de leurs citoyens. Je remercie vivement les métropoles qui ont participé à cette commission. Mes remerciements vont particulièrement au vice-président de la Commission, M. Arturo Montiel Rojas, gouverneur de l'État de Mexico, pour son appui tout au long des travaux de la Commission. Je veux aussi remercier M. Amara Ouerghi, secrétaire régional *Metropolis* – Amérique du Nord et directeur de la Commission ainsi que son équipe pour la coordination des travaux de la Commission, la préparation de ce rapport et surtout pour leur professionnalisme et leur dévouement.

Gérald Tremblay
Maire de Montréal
Vice-président exécutif de Metropolis
et Président de la Commission

AVANT-PROPOS

Depuis 1999, la Commission, composée de représentants de vingt métropoles, a travaillé à ce rapport à la demande de l'Association mondiale des grandes métropoles. Le mandat confié à la Commission était de mieux cerner la problématique de pauvreté urbaine, d'identifier les meilleures pratiques et stratégies d'intervention et de faire les recommandations appropriées à l'intention des décideurs des grandes villes. Ce mandat était d'une grande complexité et les attentes étaient élevées.

La Commission a relevé ce défi et livre ainsi le présent rapport. Si ce document suscite de l'intérêt, ceci est attribuable à la participation des métropoles. Dans les rencontres publiques et privées avec des élus, des gestionnaires et des experts, nous avons compris tout leur engagement à cette importante cause de réduire la pauvreté.

J'espère que le contenu de ce rapport permettra aux responsables des grandes métropoles d'être mieux éclairés et surtout de relever l'énorme défi de faire reculer la pauvreté urbaine et d'améliorer ainsi les conditions de vie des citoyens en partenariat avec la société civile.

Au nom des membres de la Commission, je désire remercier tous les représentants des métropoles et organisations participantes (maires, conseillers municipaux, directeurs de programmes) pour leur contribution à ces travaux. Je m'en voudrais de ne pas remercier les maires de Montréal et de Rio de Janeiro ainsi que leurs collaborateurs d'avoir accueilli la Commission et fourni tout le support requis. Je veux enfin exprimer au Comité exécutif et au Conseil de *Metropolis* notre reconnaissance de nous avoir donné la chance de participer à une expérience internationale aussi enrichissante.

Amara Ouerghi
Secrétaire régional
Metropolis – Amérique du Nord
et Directeur de la Commission

Rédaction du rapport :

Amara Ouerghi,
Secrétaire régional – Amérique du Nord
Directeur de la Commission
Rita Rachele Dandavino
Adjointe au directeur de la Commission

Editor:

Cristina Piquemal,
Secrétariat général de Metropolis

Traduction en anglais :

Discobole (Mark Waudby),
Barcelona, Espagne

Traduction en espagnol :

Discobole (Jordi Martín),
Barcelona, Espagne

Remerciements :

Yves Cabannes, *Centre des Nations Unies pour les établissements humains – Habitat – Programme de gestion urbaine – Amérique latine et les Caraïbes*
Georgina Pozo Rivas, *État de Mexico*
Andrés Romo Becerril, *État de Mexico*
Nicolas Roy, *Ville de Montréal*
Jorge Guerrero-Lozano, *Assistant de recherche*
Mamadou Lamine Sané, *Assistant de recherche*
Rieko Sasaki, *Assistant de recherche*

© 2002, World Association of the Major Metropolises, Metropolis
Ajuntament de Barcelona
Plaça Sant Jaume, 1 08002 Barcelona (Spain)
metropolis@mail.bcn.es
www.metropolis.org

Première édition, avril 2002

Conception graphique : Dario Grossi

Impression : Treballs Gràfics, SA
Santander, 74 08020 Barcelona

ISBN: 84-7609-959-2
Dépôt légal : 18933-2002

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION 2

STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ URBAINE

RAPPORT DE LA COMMISSION

Président

Gérald Tremblay

Maire de Montréal

et Vice-président exécutif de Metropolis

Vice-Président

Arturo Montiel Rojas

Gouverneur de l'État de Mexico et

Vice-président de Metropolis - Amérique du Nord

Directeur

Amara Ouerghi

Secrétaire régionale - Amérique du Nord

Téléphone : 514-280-3518

Fax : 514-282-0241

Courriel : amara.ouerghi@cum.qc.ca

1550, rue Metcalfe, Bureau 1400

Montréal (Québec) Canada H3A 3P1

Adjointes au directeur

Rita Rachele Dandavino

Téléphone : 514-280-3553

Fax : 514-282-0241

Courriel : ritarachele.dandavino@cum.qc.ca

1550, rue Metcalfe, Bureau 1400

Montréal (Québec) Canada H3A 3P1

Georgina Pozo Rivas

Téléphone : 52-5-576-0971

Fax : 52-5-358-5845

Courriel : geopozo@terra.com.mx

Parque de Orizaba 7, piso 2

Colonia El Parque

Naucalpan 53390, Estado de Mexico

VILLES PARTICIPANTES

Abidjan, Côte d'Ivoire
Addis Abéba, Éthiopie
Bangui, République centrafricaine
Barcelone, Espagne
Buenos Aires, Argentine
Casablanca, Maroc
Colombo, Sri Lanka
Cotonou, Bénin
Curitiba, Brésil
Dakar, Sénégal
Douala, Cameroun
Ecatepec de Morelos, Mexique
Guadalajara, Mexique
Guanajuato, Mexique
Guangzhou, Chine
Johannesburg, Afrique du Sud
La Havane, Cuba
Leon, Mexique
Libreville, Gabon
Londres, Royaume-Uni
Manille, Philippines
Mexico, Mexique
Monterrey, Mexique
Montréal, Canada
Niamey, Niger
Nouadhibou, Mauritanie
Nouakchott, Mauritanie
Paris – Île-de-France, France
Phnom Penh, Cambodge
Port-au-Prince, Haïti
Rabat, Maroc
Rio de Janeiro, Brésil
San Salvador, El Salvador
Santo André, Brésil
Sao Paulo, Brésil
Séoul, Corée
Tepa-Ashanti, Ghana
Tijuana, Mexique
Toluca, Mexique
Toronto, Canada
Valencia, Venezuela
Yaoundé, Cameroun

ORGANISATIONS INTERNATIONALES PARTICIPANTES

Abri international/Rooftops

Banque mondiale

Enda Tiers-Monde

Fédération mondiale des cités unies (FMCU)

Programme de développement
municipal (Afrique de l'Ouest et Centrale)

Centre des Nations Unies
pour les établissements humains – Habitat –
Programme de gestion urbaine – Amérique
latine et les Caraïbes

MANDAT DE LA COMMISSION

- Mieux cerner la problématique du développement de la pauvreté urbaine.
- Approfondir, sur la base d'expériences concrètes, les approches d'intervention.
- Identifier les stratégies et les outils qui ont donné des résultats tangibles en matière de réduction de la pauvreté urbaine.
- Présenter les principales sources de financement.
- Élaborer les éléments d'une méthodologie d'intervention et la mettre à la disposition des décideurs locaux (élus et gestionnaires)
- Résumer les leçons retenues des différentes expériences.
- Présenter une série de recommandations s'adressant aux métropoles désireuses de se doter de politiques urbaines, sociales, environnementales et économiques visant à améliorer la qualité de vie des citoyens.

PRINCIPALES ÉTAPES : 1999-2002

1999-2000

- Constitution de la Commission et identification de ses membres.
- Identification des études de cas et ébauche d'un cadre de travail pour la présentation de cas pratiques.
- Préparation de la problématique globale.
- Organisation du Forum des politiques publiques tenu à Montréal, Canada en collaboration avec la Banque mondiale et le programme *Cities Alliance*.
- Tenue de la première rencontre de la Commission à Montréal, Canada.
- Tenue du Séminaire international sur la réhabilitation intégrale des quartiers à Toluca, Mexique.
- Présentation des conclusions au conseil d'administration à Guangzhou, Chine.

2001

- Présentation du rapport d'étape au Conseil d'administration à Rio de Janeiro, Brésil.
- Tenue de la deuxième rencontre à Rio de Janeiro, Brésil.
- Enquête auprès des villes.
- Recherches complémentaires.

2002

- Rédaction du rapport final.
- Présentation du rapport final au Congrès de *Metropolis* de Séoul, Corée (29 mai 2002).
- Organisation de deux ateliers dans le cadre du congrès : les meilleures pratiques et le financement.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

À l'aube du XXI^{ème} siècle, la pauvreté demeure le problème le plus pressant. En effet, selon la Banque mondiale, sur une population mondiale de 6 milliards de personnes, 2,8 milliards vivent avec un revenu journalier inférieur à 2 \$ US par jour et 1,2 milliard de personnes survivent avec un revenu inférieur à 1 \$ US par jour.

En raison d'une urbanisation croissante observée au cours du XX^{ème} siècle, et de fortes migrations rurales, notamment dans les pays en développement, les villes sont devenues les principaux foyers de la pauvreté.

C'est dans ce cadre que la réduction de la pauvreté est devenue le principal défi que la communauté internationale ait à relever.

En temps qu'outil de travail destiné aux décideurs actifs ou désireux d'intervenir de façon structurée dans le domaine de la réduction de la pauvreté, ce rapport est divisé en cinq parties :

- La première partie présente un portrait global et fait état des facettes, des dimensions de la pauvreté urbaine, de ses indicateurs, des clientèles les plus vulnérables et de leurs besoins.
- La deuxième partie fait état des politiques mises en oeuvre ainsi que des différentes approches d'intervention. Elle met en relief le rôle et les limites des villes dans ce domaine, compte tenu de ressources limitées mises à leur disposition.
- La troisième partie présente, à titre d'illustrations, des exemples des meilleures pratiques qui ont donné des résultats concrets dans différentes villes.
- La quatrième partie présente les différentes sources de financement locales, nationales, communautaires et internationales utilisées pour l'implantation de programmes et la réalisation de projets.
- Enfin, la cinquième partie fait la synthèse des principales leçons retenues de diverses expériences ainsi que les recommandations de la Commission.

En somme, le message le plus important à signaler est que la réduction de la pauvreté ne se résume pas à l'amélioration des infrastructures et à la prestation des services. C'est un processus plus large qui fait appel à l'élaboration d'une vision commune, à la détermination des priorités, à l'implication de la société civile et à l'élaboration de bonnes politiques économique et sociale. Dans ce cadre, la croissance économique est devenue la condition sine qua non de l'éradication de la pauvreté. Plus encore, les pays pauvres ne peuvent ignorer le phénomène de mondialisation afin d'améliorer leurs performances

économiques. Les investissements et les mouvements de capitaux constituent un moyen pour les pauvres de bénéficier des effets de la mondialisation.

Bien entendu, ces conditions préalables, à elles seules, ne suffisent pas à faire reculer la pauvreté. L'amélioration du niveau d'éducation, le développement des infrastructures et la stabilité politique sont d'autres facteurs importants qui permettent aux pays pauvres d'améliorer leur sort. Pour être efficace, toute stratégie devra s'appuyer sur des principes de transparence et de participation afin d'assurer une large adhésion aux buts recherchés et aux orientations des politiques préconisées.

Dans un monde où les interdépendances sont de plus en plus fortes, le défi fondamental des pays pauvres consiste à conjuguer accélération de la croissance économique et réduction de la pauvreté.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT	1
AVANT-PROPOS.....	3
PRÉSENTATION DE LA COMMISSION 2	5
SOMMAIRE EXÉCUTIF	9
PREMIÈRE PARTIE - LA PAUVRETÉ URBAINE : PORTRAIT ET DIMENSIONS	
1. La pauvreté dans le monde	13
1.1 Portrait global	13
1.2 Urbanisation croissante et concentration de la pauvreté.....	14
1.3 Villes et pauvreté.....	15
2. Le portrait de la pauvreté urbaine par région géographique	17
2.1 Considérations générales.....	17
2.2 Afrique du Nord et Moyen-Orient	17
2.3 Afrique subsaharienne	18
2.4 Amérique latine et Caraïbes.....	19
2.5 Asie de l'Est et du Pacifique	20
2.6 Asie du Sud.....	20
2.7 Europe et Asie centrale.....	21
2.8 La pauvreté dans les pays développés.....	22
3. Les facettes et les indicateurs de pauvreté.....	23
3.1 Les facettes.....	23
3.2 Les indicateurs.....	23
4. Les clientèles vulnérables et leurs besoins.....	27
4.1 Profil des clientèles.....	27
4.2 Les femmes.....	27
4.3 Les jeunes.....	28
4.4 Les personnes handicapées.....	28
4.5 Les immigrants et les réfugiés	28
4.6 Les besoins essentiels.....	29
DEUXIÈME PARTIE - VILLES ET APPROCHES D'INTERVENTION	
5. Le rôle des villes dans la réduction de la pauvreté urbaine	31
6. Les limites des villes	33
7. Les approches d'intervention	35
7.1 Approche « programmes ».....	35
7.2 Approche sectorielle.....	35
7.3 Approche multisectorielle.....	35
7.4 Approche de partenariat.....	35
7.5 Approche globale/intégrée.....	35
7.6 La mise en oeuvre.....	36
8. Les principales politiques	37
8.1 Générations de politiques	37
8.2 Politiques internationales.....	37
8.3 Politiques nationales	38
8.4 Politiques locales.....	38

TROISIÈME PARTIE - LES MEILLEURES PRATIQUES

9. Les sources d'information.....	41
9.1 Réunions de travail de la Commission.....	41
9.2 Résultats de l'enquête menée auprès des villes.....	43
9.3 Sources complémentaires.....	45
10. Exemples de meilleures pratiques.....	46

QUATRIÈME PARTIE - LE FINANCEMENT

11. Diversité des sources et conditions d'accès.....	59
11.1 Les principales sources de financement.....	59
11.2 Les conditions d'accès.....	59
12. Sources locales.....	61
12.1 Les diverses sources de la ville.....	61
12.2 Financement des immobilisations par les marchés de capitaux.....	61
12.3 Le partenariat public-privé.....	63
12.4 L'apport de l'entreprise privée.....	64
12.5 L'apport du milieu communautaire local.....	64
13. Sources nationales.....	65
13.1 Financement sectoriel et multisectoriel.....	65
13.2 Financement dédié à des groupes cibles.....	65
14. Sources internationales.....	67
14.1 Le Fonds monétaire international.....	67
14.2 La Banque mondiale.....	68
14.3 Les banques régionales de développement.....	69
14.4 Les organismes de l'Organisation des Nations Unies (ONU).....	70
14.5 Cities Alliance.....	70
14.6 Les agences nationales de coopération internationale.....	71
14.7 Les fondations privées et les mouvements coopératifs philanthropiques.....	72
14.8 Le microcrédit et la personne.....	72
14.9 Allègement de la dette et réduction de la pauvreté.....	73
14.10 L'aide internationale et ses principales conditions.....	75

CINQUIÈME PARTIE - LEÇONS ET RECOMMANDATIONS

15. Les leçons retenues.....	77
16. Recommandations.....	79
<i>Volonté politique.....</i>	79
<i>Programme de réduction de la pauvreté.....</i>	79
<i>Amélioration des conditions de vie.....</i>	79
<i>Organismes communautaires.....</i>	79
<i>Partenariat.....</i>	79
<i>Gouvernance locale.....</i>	79
<i>Développement des capacités.....</i>	79
<i>Acquisition des connaissances.....</i>	79
<i>Politique nationale.....</i>	80

ANNEXE : TABLEAU SYNTHÈSE DES MEILLEURES PRATIQUES.....	81
---	----

PREMIÈRE PARTIE

LA PAUVRETÉ URBAINE : PORTRAIT ET DIMENSIONS

1. LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE

1.1 PORTRAIT GLOBAL

Dans son rapport *World Development Report 2000/2001 Attacking Poverty - Overview*, la Banque mondiale indique que, sur une population mondiale de 6 milliards de personnes, 2,8 milliards vivent avec un revenu journalier inférieur à 2 \$ US par jour et 1,2 milliard de personnes survivent avec un revenu inférieur à 1 \$ US par jour.

Ce rapport indique que sur 100 enfants qui sont nés dans les pays en développement, environ 20 % ont une espérance de vie qui ne dépasse pas cinq ans. La malnutrition affecte environ 50 % de la population infantile dans les pays pauvres.

Ce même rapport ajoute que moins d'un enfant sur 100 n'atteint pas 5 ans dans les pays riches et que seulement 5 % des enfants connaissent le problème de malnutrition. Ces chiffres témoignent de la différence des niveaux de pauvreté entre pays développés et pays en voie de développement.

Selon les Nations Unies, 4,9 milliards de personnes, soit 80 % de la population mondiale vit dans les pays les moins développés. De plus, le taux de croissance de ces pays est supérieur à celui des pays développés. L'espérance de vie aussi bien des hommes que des femmes dans les pays les moins développés est inférieure à celle des pays développés.

Tableau 1 : Les estimés de population en référence à certains indicateurs

RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES	POPULATION EN 2000 (MILLIONS D'HABITANTS)	TAUX DE CROISSANCE 1985-2000 (%)	TAUX DE CROISSANCE PRÉVU 2000-2015 (%)	ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (1995-2000) HOMMES (ANS)	ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (1995-2000) FEMMES (ANS)
MONDE ENTIER	6.055	1,5	1,1	63,2	67,6
PAYS LES MOINS DÉVELOPPÉS	4.867	1,8	1,3	61,8	65,0
PAYS LES PLUS DÉVELOPPÉS	1.188	0,4	0,1	71,1	78,2
AFRIQUE	784	2,5	2,1	50,0	52,8
AMÉRIQUE DU NORD	310	1,0	0,7	73,6	80,2
AMÉRIQUE LATINE	519	1,7	1,3	66,1	72,6
ASIE	3.682	1,6	1,1	64,8	67,9
EUROPE	729	0,2	0,1	69,2	77,4
OCÉANIE	30	1,4	1,1	71,4	76,3

Source : United Nations, World Population Prospects : The 1998 Revision and United Nations, World Urbanisation Prospects : The 1999 Revision Table A-1

Tableau 2 : Taux d'analphabétisme chez le plus de 15 ans dans différentes régions du monde

RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES	TAUX D'ANALPHABÉTISME CHEZ LE PLUS DE 15 ANS (%)		
	HOMMES ET FEMMES	HOMMES	FEMMES
MONDE ENTIER	20,6	14,7	26,4
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	26,3	18,6	34,2
PAYS DÉVELOPPÉS	1,1	0,9	1,3
AFRIQUE	40,3	31,3	49,1
AMÉRIQUE	7,3	6,7	7,9
ASIE	24,9	16,8	33,2
EUROPE	1,3	0,9	1,5
OCÉANIE	4,6	3,4	5,8

Source : <http://unesco.stat.unesco.org>

Selon l'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Afrique abrite 33 des pays les plus pauvres du monde. Cet indice tient compte de l'espérance de vie, du niveau d'instruction (alphabétisation et scolarisation) et du revenu par habitant (tenant compte des différences nationales de pouvoir d'achat).

Le taux d'analphabétisme des plus de 15 ans est aussi un indice révélateur du niveau de pauvreté. Ce taux démontre que l'Afrique et les femmes en particulier affichent des niveaux élevés d'analphabétisation.

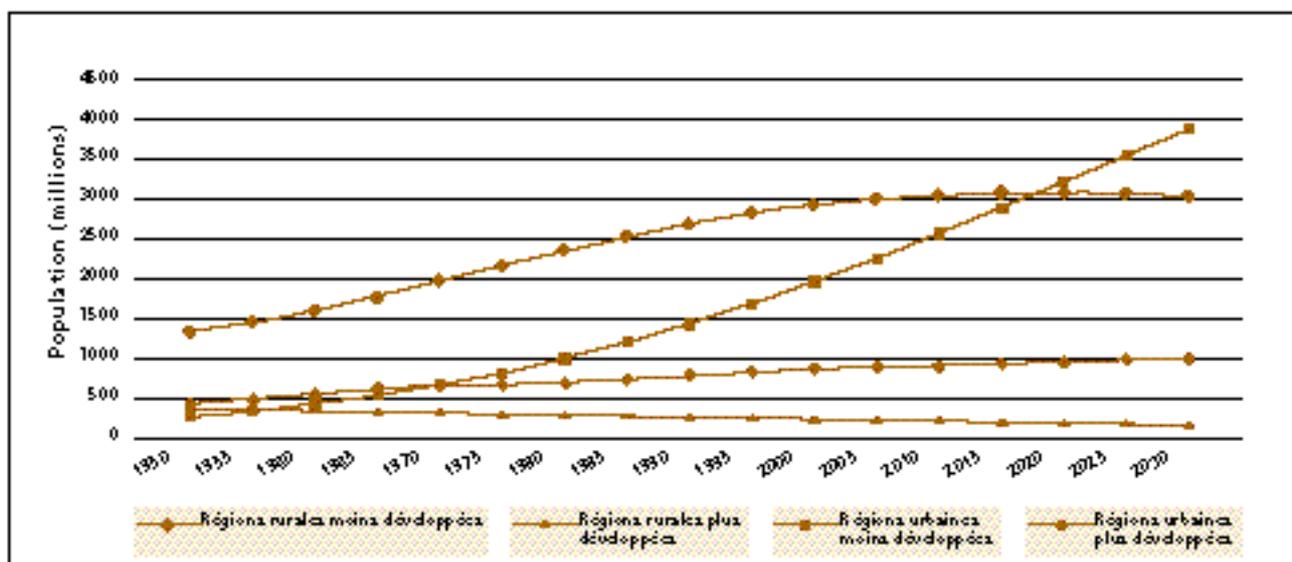
Ce taux d'analphabétisme est encore plus important dans les bidonvilles et dans les quartiers précaires des grandes métropoles des pays en développement. Il démontre aussi l'inégalité d'accès à l'éducation entre les jeunes garçons et les jeunes filles. Cette tendance connaît une croissance très importante du fait d'une démographie galopante et d'un exode rural très important dirigé vers les centres urbains.

1.2 URBANISATION CROISSANTE ET CONCENTRATION DE LA PAUVRETÉ

L'urbanisation s'est accentuée au cours du XX^e siècle dans la plupart des régions du monde et plus particulièrement dans les pays les moins développés. Ce phénomène a malheureusement aussi engendré une concentration accrue de la pauvreté dans des milieux urbains non conçus, ni prêts pour accueillir un accroissement des populations les plus démunies.

Le graphique 1 montre qu'au milieu du siècle dernier, la population urbaine dépassait déjà la population rurale dans les régions développées. On s'aperçoit que dès 1975, la croissance de la population urbaine s'est accélérée dans les régions moins développées. Aussi, d'ici 2025, la population urbaine dans les régions moins développées dépasserait la population rurale, laquelle ira en décroissant. La répartition de la population mondiale indique une concentration de la population urbaine dans les pays en voie de développement et les moins développés.

Graphique 1 : Estimations et projections de la population urbaine et rurale des régions les plus et les moins développées.



Source : UN Population Division – Department of Economic and Social Affairs, 2001 - www.un.org/esa/population (1999).

Tableau 3 : Répartition de la population urbaine selon le niveau de développement des pays

REGROUPEMENT DES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES	PART DE LA POPULATION EN 1999 (%)	PART DE LA POPULATION URBAINE EN 1999 (%)	TAUX MOYEN ANNUEL DE LA CROISSANCE DE LA POPULATION URBAINE (%)	
			1970-1990	1990-1999
MONDE	100	57	2,9	2,3
PAYS INDUSTRIALISÉS	14	79	1,0	0,8
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	80	48	3,9	3,0
PAYS LES MOINS DÉVELOPPÉS	11	28	5,4	4,8

Source : UNICEF 2001. The State of World's Children 2001

Dans le document de présentation de la Conférence de Marrakech en octobre 2001, le *Forum international sur la pauvreté urbaine* (FIPU) révèle que si on prend en compte les pays industrialisés et les pays en développement, le nombre total de citoyens pauvres (1,1 milliard de personnes) représente le quart de la population mondiale pauvre qui avoisine les 4 milliards de personnes.

Pour les décennies à venir, on envisage qu'environ 80 millions de nouveaux citoyens s'installeront chaque année dans les villes. Les villes des pays en développement sont celles qui accueillent le plus grand flux mondial de nouveaux citoyens, effet de l'exode d'une main-d'œuvre rurale analphabète ou peu scolarisée et sans qualifications pro-

fessionnelles. Ces villes risquent donc de connaître une croissance très importante du taux de pauvreté urbaine.

Selon l'UNICEF les jeunes de moins de 18 ans représentent plus de 40 % de la population des pays en voie de développement, comparativement à 20 % dans les pays développés. En 2025, 60 % des enfants vivront dans des zones urbaines et la moitié d'entre eux seront pauvres.

1.3 VILLES ET PAUVRETÉ

Si l'on répertorie les métropoles qui en 2000 avaient déjà des populations proches ou dépassant le million

Tableau 4 : Répartition des villes de plus de 0,8 million d'habitants selon les régions du monde (2000)

RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES	NOMBRE DE MÉTROPOLES	MÉTROPOLES (%)	POPULATION TOTALE DES MÉTROPOLES EN 2000 (MILLION)	RÉPARTITION DU NOMBRE DE VILLES SELON LA TAILLE DE LA POPULATION PAR MILLION D'HABITANTS		
				P ≥ 10 M	10 M > P ≥ 4 M	4 M > P ≥ 0,8 M
AFRIQUE DU NORD & MOYEN-ORIENT	33	7,1	75,9	1	4	28
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	34	7,4	73,6	1	1	32
AMÉRIQUE DU NORD	61	13,2	160,2	3	4	53
AMÉRIQUE CENTRALE ET CARAIBES	11	2,3	19,8	0	0	11
AMÉRIQUE DU SUD	36	7,8	117,4	3	4	29
ASIE DE L'EST ET DU PACIFIQUE	151	32,7	353,5	8	6	137
ASIE DU SUD ET OCÉANIE	63	11,3	177,2	6	5	52
EUROPE DE L'EST	40	8,7	79,7	0	3	37
EUROPE DE L'OUEST	44	9,5	99,1	0	5	39
TOTAL	473	100,0	1.166,4	22	32	419

Source : Nations Unies 2000

d'habitants, l'on note que la plupart de ces métropoles sont situées dans des pays en voie de développement. Ce phénomène accentue les pressions sur les administrations nationales, régionales et locales pour répondre aux besoins de leurs citoyens.

La concentration de la pauvreté dans les villes est le résultat combiné de l'accroissement démographique et de l'exode rural (mouvements des populations pauvres vers les grands centres urbains en quête d'une vie meilleure). En somme, l'urbanisation s'accroît et la pauvreté s'urbanise.

Une répartition territoriale des grandes villes indique une très forte concentration en Asie (44 %) représentant 45,5 % de la population urbaine des grandes villes du monde. L'Asie abrite aussi 60 % des mégalo-poles (villes de plus de 10 millions d'habitants) du monde et un peu plus du tiers des villes de 4 millions et plus.

La République Populaire de Chine (23 %) et l'Inde (9,7 %), abritent plus du tiers de toutes les grandes villes du monde. Rappelons le niveau de revenu de la population nationale de ces pays : près de 18,5 % de la population de Chine et de 44,2 % de celle de l'Inde vivent avec un revenu inférieur à 1\$ US/jour.

La répartition des villes selon le niveau de développement des pays indique que sur 473 grandes villes, 332 d'entre elles sont situées dans les pays en voie de développement, soit 71,2 % des grandes villes du monde. En terme de population, ces 332 grandes villes abritent près de 800 millions de personnes, soit 69 % du total. De plus, on retrouve dans les pays les moins développés de ces pays en voie de développement 25 grandes villes abritant à elles seules près de 320 millions de personnes. Cette concentration est moins grande dans les pays industrialisés où 112 villes se partagent quelque 300 millions de personnes.

Tableau 5 : Villes de plus de 0,8 million d'habitants dans les pays en voie de développement

REGROUPEMENT DES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES	NOMBRE DE MÉTROPOLES	MÉTROPOLES (%)	POPULATION TOTALE DES MÉTROPOLES EN 2000 (MILLION)	RÉPARTITION DU NOMBRE DE VILLES SELON LA TAILLE DE LA POPULATION PAR MILLION D'HABITANTS		
				P ≥ 10 M	10 M > P ≥ 4 M	4 M > P ≥ 0,8 M
MONDE	473	100,0	1.156,4	22	32	419
PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	332	71,2	796,4	18	20	294
PAYS LES MOINS DÉVELOPPÉS DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT	25	5,4	319,2	1	2	23

Source : Nations Unies 2000

2. LE PORTRAIT DE LA PAUVRETÉ URBAINE PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE

2.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Il est évident que si la pauvreté urbaine diffère d'un continent à un autre et d'un pays à un autre, les niveaux de vie et par voie de conséquence, les définitions de seuil de la pauvreté sont différentes. L'objectif de ce chapitre n'est donc pas de comparer entre elles les métropoles mais plutôt de montrer qu'elles sont les lieux de concentration croissante de populations pauvres. Aussi on utilisera, à titre d'exemples, les données disponibles pour différentes villes pour illustrer la situation dans les différentes régions du monde.

Cette section présente donc un portrait de la pauvreté urbaine par continent et par région géographique à partir d'indicateurs reliés au cadre de vie tels les habitats sans accès direct à l'eau, le pourcentage des sans-abri ou itinérants et des squatters. Certaines données permettent d'avoir une appréciation quantitative de l'ampleur de la pauvreté. Cette appréciation quantitative et qualitative permet aussi de faire une distinction de l'ampleur de la pauvreté dans les continents.

Comme le montrent les données, le phénomène de la pauvreté est présent dans plusieurs pays du monde. Il n'en demeure pas moins que son visage est différent selon les continents, les pays et les villes. Ainsi, les pays de

l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ont un taux de pauvreté très bas par rapport aux pays en développement. De plus, la pauvreté dans les pays riches peut être de nature conjoncturelle (récession, chômage, perte de pouvoir d'achat). Elle peut être aussi de nature sociale (exclusion sociale et économique groupes : femmes monoparentales, personnes âgées et immigrants).

La pauvreté dans les pays en développement s'explique par une démographie galopante due à l'absence des politiques adéquates de planning familial. Elle s'explique aussi par des raisons conjoncturelles, structurelles, sociales et économiques. Elle se manifeste par un taux de chômage élevé, souvent difficilement quantifiable, insuffisance des structures d'éducation, de santé en milieu urbain, une absence de politique de logement pour les ménages à faible revenu, un faible développement économique, des revenus peu élevés, un accès limité à des services de base et de faibles opportunités économiques.

2.2 AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont des zones où le nombre de population vivant avec un revenu inférieur à 1 \$ US/jour est inférieur au taux de l'Afrique subsaha-

Tableau 6 : Indicateurs urbains comparatifs par continent et région de pays en voie de développement

RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES	POPULATION VIVANT AVEC UN REVENU INFÉRIEUR À 1 \$ US PAR JOUR (%)	TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE (DÉCÈS/1000 ENFANTS)	TAUX DE CROISSANCE URBAINE ANTICIPÉE (2000-2015) (%)
AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT	0,5	45	70
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	24,3	95	50
ASIE DE L'EST ET DU PACIFIQUE	23,2	35	55
ASIE DU SUD	43,5	75	45
AMÉRIQUE LATINE	6,5	30	85
EUROPE ET ASIE CENTRALE	2,0	20	80

Source : Banque mondiale 2000

Tableau 7 : Indicateurs urbains de quelques métropoles d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

MÉTROPOLES (PAYS)	POPULATION 2000 (MILLIONS)	CROISSANCE ANNUELLE (%)		POPULATION URBAINE DU PAYS SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ (NORMES LOCALES) (% ET ANNÉE)	POPULATION DU PAYS VIVANT AVEC MOINS DE 1 \$ US PAR JOUR (% ET ANNÉE)	MÉNAGES SANS ACCÈS DIRECT À L'EAU À L'INTÉRIEUR DU LOGEMENT (%)
		1975-1995	1995-2015			
ALGER (Algérie)	1,8	4,20	2,73	14,7 (1995)	< 2 (1995)	n/d
CAIRE (Égypte)	10,5	2,36	2,01	n/d	n/d	12,7 (1996)
TUNIS (Tunisie)	1,8	3,48	1,88	n/d	n/d	n/d

Sources : Nations Unies 2000 ; <http://www.unhcr.org> ; United Nations, Human Settlements Statistics Questionnaire 1999

rienne et de l'Asie du Sud. Cette population représente 0,5 % de la population totale.

Le taux de mortalité infantile est de 45 enfants sur 1.000 qui naissent. À l'exception de l'Europe centrale et de l'Amérique latine, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient connaissent le taux de croissance urbain le plus élevé. En 1990, la croissance urbaine était de 50 %. En 2025, elle atteindrait 70 %. À l'image de l'Amérique latine et de l'Europe centrale, plus de 50 % de la population pauvre vit présentement en milieu périurbain. En Iran, 8,4 % des ménages sont formés de *squatters*.

2.3 AFRIQUE SUBSAHARIENNE

En Afrique subsaharienne, 24,3 % de la population a un revenu inférieur de 1 \$ US/jour. Le taux de mortalité infantile est de 95 enfants sur 1.000. La pauvreté urbaine se manifeste par une croissance urbaine dont les causes sont diverses : catastrophes naturelles (sécheresse, inondation, précarité des sols cultivables en milieu rural), instabilité politique et sociale (guerres, conflits, insécurité dans des zones rurales), situation économique (sous-emploi, faiblesse de revenus dans les petites villes et dans les zones rurales).

À titre d'exemple, l'étude du Centre des Nations Unies pour les Établissements Humains (CNUEH) indique que la population urbaine du Sénégal atteindrait 57,4 % du pays

en l'an 2015 et celle de l'Afrique du Sud, 56,3 %. La ville de Lagos (Nigeria) est la plus peuplée avec 13,4 millions d'habitants. La ville de Kinshasa (République démocratique du Congo) connaît aussi une forte croissance urbaine avec une population de 5 millions d'habitants.

Plusieurs villes d'Afrique subsaharienne de plus de 1 million d'habitants éprouvent déjà des difficultés face au poids démographique urbain. Si le taux de pauvreté urbaine suit la courbe ascendante de la démographie, une inflation de la pauvreté est prévisible dans les grandes villes, comme à Lagos, Kinshasa, Abidjan (Côte d'Ivoire), Maputo (Mozambique) et Dakar (Sénégal). Ainsi, le tiers de la population pauvre vivrait en milieu urbain en Afrique subsaharienne en l'an 2025. Dans les métropoles africaines, un habitant sur quatre n'y était pas il y a 10 ans. Cela a des conséquences sur le niveau de connaissance et d'adaptation à la vie urbaine. Par ailleurs, la population des métropoles africaines est très jeune : 50 % des résidents ont moins de 18 ans.

Le phénomène des *squatters* est important. À titre d'exemple, 22,7 % des ménages du Niger et 12,4 % de ceux du Burkina Faso sont des *squatters*. Par ailleurs, il faut aussi noter la part importante de la population jeune en Afrique. À Bangui en République Centrafricaine par exemple, les jeunes représentent plus de 45 % de la population.

Le nombre exact des ménages des *squatters* n'est pas disponible partout. Il atteignait 3,4 % des ménages en

Tableau 8 : Indicateurs urbains de quelques métropoles d'Afrique subsaharienne

MÉTROPOLES (PAYS)	POPULATION 2000 (MILLIONS)	CROISSANCE ANNUELLE		MÉNAGES SANS ACCÈS DIRECT À L'EAU À L'INTÉRIEUR DU LOGEMENT (%)
		1975-1995 (%)	1995-2015 (%)	
DAKAR (Sénégal)	2,0	4,08	3,64	16,6 (1994)
JOHANNESBURG (Afrique du Sud)	2,3	1,87	2,20	13 (1996)
OUAGADOUGOU (Burkina Faso)	1,1	8,37	5,80	67,3 (1991)
NAIROBI (Kenya)	2,3	5,04	4,33	3,7 (1989)

Sources : Nations Unies 2000 ; <http://www.unchcs.org> ; United Nations, Human Settlements Statistics Questionnaire 1999

1996 à Johannesburg (Afrique du Sud) et 10 % de ceux de Ouagadougou (Burkina Faso).

urbaine. En 2000, plus de 50 % de la population périurbaine était pauvre et 10 % vivait dans la misère.

2.4 AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

L'Amérique latine présente un taux de population à revenu faible inférieur à ceux de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie. La population vivant en-dessous de 1 \$ US/jour représente 6,5 % de la population totale. Le taux de mortalité infantile est de 30 enfants/1000. À la différence de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes connaissent le plus fort taux de population

En 1990, la population urbaine atteignait 70 %. Selon les prévisions de la Banque mondiale, ce taux atteindrait environ 85 % en 2020. Les causes de cette forte croissance urbaine sont multiples, mais la plus importante est l'insécurité en milieu rural occasionnée par des mouvements de guérillas. Les autres facteurs importants sont l'attrait des villes, le marché de l'emploi et les opportunités offertes. À titre d'exemple, en raison de l'industrialisation, la ville de Mexico avec 18,1 millions d'habitants abrite un grand bassin de travailleurs pauvres. Cette forte croissance urbaine se retrouve aussi à

Tableau 9 : Indicateurs urbains de quelques métropoles d'Amérique latine et des Caraïbes

MÉTROPOLES (PAYS)	POPULATION 2000 (MILLIONS)	CROISSANCE ANNUELLE		POPULATION URBAINE DU PAYS SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ (NORMES LOCALES) (% ET ANNÉE)	POPULATION DU PAYS VIVANT AVEC MOINS DE 1 \$ US PAR JOUR (% ET ANNÉE)	MÉNAGES SANS ACCÈS DIRECT À L'EAU À L'INTÉRIEUR DU LOGEMENT (%)
		1975-1995 (%)	1995-2015 (%)			
BOGOTA (Colombie)	6,2	3,53	1,63	8,0 (1992)	11,0 (1996)	2,2 (1993)
BUENOS AIRES (Argentina)	12,5	1,28	0,81	n/d	n/d	n/d
CALI (Colombie)	2,7	2,96	1,66	8,0 (1992)	11,0 (1996)	2,9 (1993)
MANAGUA (Nicaragua)	0,9	4,21	2,69	n/d	n/d	41,6 (1998)
MEXICO (Mexique)	18,1	1,96	0,74	n/d	12,7 (1996)	41,6 (1998)
PORT-AU-PRINCE (Haïti)	1,7	4,77	3,62	n/d	n/d	n/d
RECIFE (Brésil)	3,3	2,08	1,19	13,7 (1998)	9,0 (1997)	n/d
RIO DE JANEIRO (Brésil)	10,5	1,31	0,77	13,7 (1998)	9,0 (1997)	n/d
QUITO (Équateur)	1,7	3,68	2,44	20,2 (1995)	n/d	n/d
SAO PAULO (Brésil)	17,7	2,52	1,04	13,7 (1998)	9,0 (1997)	n/d

Sources : Nations Unies 2000 ; <http://www.unchcs.org> ; United Nations, Human Settlements Statistics Questionnaire 1999

Sao Paulo, 17,7 millions d'habitants, Rio de Janeiro (Brésil), 10,5 millions d'habitants, Lima (Pérou), 7,4 millions et Bogota (Colombie), 6,2 millions d'habitants. En 2025, les 2/3 des pauvres d'Amérique latine vivraient en milieu urbain. La conséquence de cette croissance urbaine est la *bidonvillisation* avec son corollaire de pauvreté urbaine. On note que de 20 % à 50 % de la population des grands centres vivent dans des zones de développements informels, au centre ou en périphérie dans des zones insalubres. Ce sont des gens pauvres, sans titre de propriété, marginaux, socialement exclus et spécialement discriminés, sujets à de hauts taux de violence, nouveaux urbains sans pleins droits ou responsabilités de citoyenneté.

Des données plus précises indiquent que certaines villes présentent une moins grande concentration de pauvreté urbaine que la moyenne de la pauvreté urbaine nationale. Tel est le cas de Recife au Brésil dont la population pauvre se limite à 4,8 % alors que la moyenne nationale est de 9,0 %. Cependant, d'autres villes vivent une situation dramatique. Par exemple, en Équateur, la pauvreté de la population de la ville de Quito est de 46,6 % dépassant de plus du double une pauvreté urbaine nationale déjà élevée à 20,2 %. En Argentine, 21,1 % des ménages sont formés de *squatters* et en Colombie, ce phénomène rejoint 5,5 % des ménages. Le nombre de ménages *squatters* atteignent en 1998 des proportions alarmantes. À Managua (Nicaragua), 48,9 % des ménages, à Cali et à Bogota (Colombie) les *squatters* représentaient 75,8 % des ménages en 1993.

2.5 ASIE DE L'EST ET DU PACIFIQUE

Cette région connaît de plus en plus une forte croissance démographique urbaine. Tokyo (Japon) avec ses 26,4 millions de personnes est la principale ville de pays industrialisés de cette région du monde. Cependant, le poids démographique des pays en voie de développement est plus élevé. Ainsi, 23,7 % de sa population vit avec un revenu inférieur de 1 \$ US/jour et la mortalité infantile y atteint 35 enfants/1000 enfants. La République populaire de Chine connaît un important développement urbain, soit de 32 % en 2000-2015. Dans d'autres pays, un des facteurs de cette croissance urbaine est l'exode rural des populations qui sont victimes de catastrophes naturelles et de guérilla. Cette croissance urbaine a pour principale conséquence la bidonvillisation de villes telles Manille et Djakarta où se concentre une extrême pauvreté juvénile.

Le phénomène des ménages squatters est important. Il atteignait en 1994, 13 % des ménages.

2.6 ASIE DU SUD

La population vivant en-dessous de 1 \$ US/jour représente 43,5 % en Asie du Sud. Le taux de mortalité infantile est de 75 enfants sur 1000. Cependant, cette région connaîtrait une croissance de la population urbaine soit 45 % en 2000-2015.

Tableau 10 : Indicateurs urbains de quelques métropoles d'Asie de l'Est et du Pacifique

MÉTROPOLES (PAYS)	POPULATION 2000 (MILLIONS)	CROISSANCE ANNUELLE		POPULATION URBAINE DU PAYS SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ (NORMES LOCALES) (% ET ANNÉE)	POPULATION DU PAYS VIVANT AVEC MOINS DE 1 \$ US PAR JOUR (% ET ANNÉE)
		1975-1995 (%)	1995-2015 (%)		
BEIJING (R.P. de Chine)	10,8	1,41	1,62	< 2 (1998)	18,5 (1998)
DJAKARTA (Indonésie)	11,0	2,96	2,43	n/d	18,5 (1998)
KUALA LUMPUR (Malaisie)	1,3	3,31	2,11	n/d	n/d
MANILLE (Philippines)	10,8	3,14	2,31	n/d	n/d
SHANGHAI (R.P. de Chine)	12,8	13,58	1,41	< 2 (1998)	18,5 (1998)

Sources : Nations Unies 2000 ; <http://www.unhcr.org> ; United Nations, Human Settlements Statistics Questionnaire 1999

Tableau 11 : Indicateurs urbains de quelques métropoles d'Asie du Sud

MÉTROPOLES (PAYS)	POPULATION 2000 (MILLIONS)	CROISSANCE ANNUELLE		POPULATION URBAINE DU PAYS SOUS LE SEUIL DE LA PAUVRETÉ (NORMES LOCALES) (% ET ANNÉE)	POPULATION DU PAYS VIVANT AVEC MOINS DE 1 \$ US PAR JOUR (% ET ANNÉE)
		1975-1995 (%)	1995-2015 (%)		
MUMBAI (BOMBAY) (Inde)	18,4	4,04	2,78	30,5 (1994)	44,2 (1997)
CALCUTTA (Inde)	12,9	2,09	1,88	30,5 (1994)	44,2 (1997)
KABOUL (Afghanistan)	2,5	5,66	4,82	n/d	n/d
KARACHI (Pakistan)	11,7	4,57	3,50	n/d	31,0 (1996)
NEW DELHI (Inde)	11,6	4,13	2,67	30,5 (1994)	44,2 (1997)

Sources : Nations Unies 2000 ; <http://www.unchs.org> ; United Nations, Human Settlements Statistics Questionnaire 1999

Cette croissance est la conséquence d'un vaste mouvement des populations rurales vers les grandes villes devenues de plus en plus attrayantes. Ce mouvement est doublé d'un taux de natalité très important dans les grandes villes. C'est dans cette partie du monde où l'on note plusieurs villes qui ont plus de 2 millions d'habitants.

Il faut noter que la croissance urbaine due aux flux des populations rurales, à la forte natalité et aux conflits régionaux, engendrera un taux élevé de pauvreté urbaine surtout dans les villes suivantes : Kaboul (Afghanistan), Calcutta, Bombay, Delhi et Karachi (Inde).

2.7 EUROPE ET ASIE CENTRALE

L'Europe et l'Asie centrale connaissent un pourcentage de population vivant au-dessous de 1 \$ US/jour infé-

rieur à ce que l'on note en Afrique et en Amérique latine, soit 2 %. Le taux de mortalité infantile y est de 20 enfants sur 1000 qui naissent.

On constate que l'Europe et l'Asie centrale connaissent une croissance de la population urbaine qui avoisine celle de l'Amérique latine. En 1990, la population urbaine était de 65 %. Les prévisions d'une étude de la Banque mondiale, révèlent un taux de croissance de 80 % de la population urbaine en l'an 2020. À travers cette croissance urbaine, l'étude révèle aussi que les 2/3 des pauvres vivraient en milieu urbain. En 2000, plus de 50 % de la population vivant en milieu périurbain est pauvre.

34,2 % des ménages d'Ankara en Turquie sont des ménages *squatters*. En 1994, les ménages squatters représentent 10,5 % des ménages d'Istanbul ; ce taux augmente à 13,5 % lorsque les femmes sont cheffes de ménages.

Tableau 12 : Indicateurs urbains de quelques métropoles d'Europe et d'Asie centrale

MÉTROPOLES (PAYS)	POPULATION 2000 (MILLIONS)	CROISSANCE ANNUELLE		POPULATION DU PAYS VIVANT AVEC MOINS DE 1 \$ US PAR JOUR (% ET ANNÉE)	MÉNAGES SANS ACCÈS DIRECT À L'EAU À L'INTÉRIEUR DU LOGEMENT (%)
		1975-1995 (%)	1995-2015 (%)		
BAKU (Azerbajian)	1,9	1,29	1,18	< 2 (1995)	n/d
BUCAREST (Roumanie)	2,0	0,58	0,21	2,8 (1994)	n/d
ISTANBUL (Turquie)	9,4	4,01	2,24	2,4 (1994)	3,4 (1994)
TÉHÉRAN (R. Islamique d'Iran)	7,2	2,38	2,08	n/d	n/d

Sources : Nations Unies 2000 ; <http://www.unchs.org> ; United Nations, Human Settlements Statistics Questionnaire 1999

2.8 LA PAUVRETÉ DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS

La pauvreté n'a pas disparu dans les pays développés. Bien plus, elle augmente. Le nombre d'assistés sociaux et de bénéficiaires d'aide sociale est en croissance dans la plupart des pays. On signale aussi une croissance de la malnutrition, des familles monoparentales. Le décrochage scolaire chez les jeunes est accentué dans les couches défavorisées. Aussi l'exclusion touche plus de couches sociales. Les jeunes, quant à eux, voient durcir les conditions d'embauche. Les travailleurs sont victimes de fusions d'entreprises et de licenciements massifs. La précarité dans le domaine de l'emploi est devenue un mode courant. Les revenus des ménages pauvres ont baissé considérablement. L'écart entre les classes sociales s'est creusé davantage. Les grandes villes des pays développés connaissent aussi le reflet de l'exode des régions rurales. De plus, les grandes villes, lieux d'accueil de l'immigration internationale et aussi des réfugiés, présentent des signes de pauvreté de groupes cibles en mal d'intégration sociale. Le nombre de personnes sans abri a aussi augmenté, il peut atteindre des dizaines de milliers de personnes dans les métropoles du Nord. Ces personnes itinérantes, jeunes comme plus âgées, souffrent de problèmes de santé mentale ou de dépendance à la drogue ou à l'alcool. Elles sont plus sujettes aux problèmes liés à l'isolement et à la criminalité. Les problèmes de survie sont plus cruciaux dans les pays nordiques avec l'arrivée des froids rigoureux de l'hiver.

Tableau 13 : Indicateurs urbains de quelques métropoles d'Amérique du Nord

MÉTROPOLES (PAYS)	POPULATION 2000 (MILLIONS)	CROISSANCE ANNUELLE	
		1975-1995 (%)	1995-2015 (%)
CHICAGO (États-Unis)	6,9	0,07	0,43
LOS ANGELES (États-Unis)	13,1	1,66	0,68
MONTRÉAL (Canada)	3,4	0,85	0,53
NEW YORK (États-Unis)	16,6	0,14	0,38
TORONTO (Canada)	4,6	2,25	0,95

Sources : Nations Unies 2000 ; <http://www.unchcs.org> ; United Nations, Human Settlements Statistics Questionnaire 1999

La pauvreté dans les pays développés axés sur la consommation des biens et des services se vit différemment de la pauvreté dans les pays en voie de développement. Elle se vit surtout par l'exclusion sociale. Les grandes villes vivent le phénomène de l'étalement des banlieues et de la gentrification de leurs centres anciens, laissant aux plus pauvres des secteurs soit délabrés ou en attente de développement ou des secteurs de développement à très forte densité soit en HLM ou dans des développements de piètre qualité.

Bien que les données ne soient pas indiquées, l'accès direct à l'eau joint d'emblée la quasi-totalité des ménages. Il va sans dire qu'à cause du gel en hiver, l'accès direct à l'eau à l'intérieur des édifices est de rigueur vu le caractère nordique de ces villes d'Amérique du Nord. C'est d'ailleurs aussi le cas des villes du Nord de l'Europe.

En France, les *squatters* représentent 5,5 % des ménages. Au Pays-Bas, ce phénomène joint 9,1 % des ménages. Dans certaines villes, les *squatters* constituent une part encore plus importante des ménages. C'est une tendance urbaine d'appropriation de certains secteurs urbains. En 1990, ils représentaient respectivement 5,8 % et 6,1 % des ménages de Paris et de Marseille (France) et 38 % de ceux de Lisbonne (Portugal). Les *squatters* représentaient en 1998, 25,0 % des ménages de Rotterdam (Pays-Bas) et 10,2 % de ceux d'Amsterdam.

Tableau 14 : Indicateurs urbains de quelques métropoles d'Europe de l'Ouest

MÉTROPOLES (PAYS)	POPULATION 2000 (MILLIONS)	CROISSANCE ANNUELLE		MÉNAGES SANS ACCÈS DIRECT À L'EAU À L'INTÉRIEUR DU LOGEMENT (%)
		1975- 1995 (%)	1995- 2015 (%)	
AMSTERDAM (Pays-Bas)	1,1	0,57	0,28	0
LISBONNE (Portugal)	3,8	2,36	1,00	0,3
LONDRES (Royaume-Uni)	7,6	-0,33	0,00	n/d
MARSEILLE (France)	1,2	0,16	0,14	n/d
PARIS (France)	9,6	0,35	0,09	n/d

Sources : Nations Unies 2000 ; <http://www.unchcs.org> ; United Nations, Human Settlements Statistics Questionnaire 1999

3. LES FACETTES ET LES INDICATEURS DE PAUVRETÉ

3.1 LES FACETTES

La pauvreté urbaine est une problématique universelle qui soulève des questions de justice, d'équité et de dignité humaine. Elle interpelle aujourd'hui les gouvernements, les institutions locales, les populations, les organisations de coopération internationale, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organismes internationaux dont la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI), le Forum international sur la pauvreté urbaine et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH) pour ne nommer que ceux-là.

La pauvreté en milieu urbain est le phénomène le plus critique dans le maintien de l'équilibre harmonieux d'une structure politique, sociale et économique de la ville. Depuis les années 1980, période d'application des politiques d'ajustement structurel, le phénomène de la pauvreté urbaine ne cesse de s'aggraver dans plusieurs pays à travers le monde, et plus particulièrement dans les pays en développement où une proportion importante de la population des villes vit au-dessous de 2 \$ US par jour.

La misère et la pauvreté sont des réalités certes mais aussi des perceptions face aux attentes de la population selon qu'elle vit dans une ou l'autre région du monde. La pauvreté dans les pays développés malgré toute sa réalité et sa complexité n'a souvent aucune commune mesure avec la misère vécue dans les pays en voie de développement. Il en va de même dans les grandes villes où malgré l'existence d'opportunités et de services, c'est l'inégalité des chances et la disparité dans l'accès aux services de base qui sont les reflets et les manifestations les plus évidents de la pauvreté urbaine.

La pauvreté urbaine a des aspects multidimensionnels sujets aux contextes particuliers des pays et des conti-

nents traduisant des réalités politiques, économiques, sociales et environnementales distinctes. Pour mieux saisir le caractère multidimensionnel de la pauvreté et en faire un suivi, les gouvernements et les organismes de développement national ou international s'appuient sur des indicateurs spécifiques. C'est à partir de la définition de la pauvreté et du diagnostic de son caractère multidimensionnel et des indicateurs que se dégagent les plans d'action pratiques, les stratégies et les modèles de partenariat pour réduire la pauvreté urbaine.

3.2 LES INDICATEURS

Avant de développer des stratégies pour réduire la pauvreté urbaine, il faut, d'abord et avant tout, mieux la connaître. On a souvent tendance à analyser la question de la pauvreté urbaine, en mesurant le niveau de revenu ou le niveau de consommation, sur une base purement monétaire. L'usage d'un simple critère monétaire pour mesurer le niveau de pauvreté est une attitude réductrice de la problématique de la pauvreté. La question de la pauvreté étant globale il faut, par conséquent, l'examiner dans un cadre global qui s'appuie sur des indicateurs spécifiques. L'identification d'indicateurs permet d'analyser la pauvreté tant au niveau local à l'intérieur d'une même ville qu'au niveau national ou international. Cette vision globale de la pauvreté fait ressortir de grandes familles d'indicateurs qui doivent être pris en compte dans l'élaboration des projets de lutte contre la pauvreté en milieu urbain.

L'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté dans les villes passera par des solutions pratiques qui amélioreront les revenus des pauvres, l'accès aux soins de santé et à l'éducation, les équipements et services, l'emploi, un meilleur environnement et cadre de vie. Des éléments plus difficiles à cerner n'apparaissent pas dans les indicateurs les plus souvent comptabilisés, soit l'insertion

Tableau 16 : Types d'indicateurs de pauvreté urbaine

FAMILLES D'INDICATEURS	INDICATEURS
Indicateurs de revenus	<ul style="list-style-type: none"> • Pauvreté extrême • Pauvreté chronique • Inégalité des revenus • Croissance de la pauvreté
Indicateurs de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de mortalité des moins de 5 ans • Taux de mortalité infantile • Taux de mortalité maternelle • Taux d'espérance de vie
Indicateurs de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'analphabétisme • Taux de décrochage scolaire • Taux de scolarisation des filles et garçons
Indicateurs d'accès aux équipements et services	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux logements • Accès à l'eau potable • Accès à l'électricité • Accès aux services et équipements sanitaires • Accès aux services de collecte des déchets • Accès aux services d'éducation et de santé • Accès aux programmes de nutrition et d'assistance sociale
Indicateurs non monétaires	<ul style="list-style-type: none"> • Chômage • Violence • Travail des enfants • Discrimination • Prostitution • Criminalité

sociale et la participation à la vie civique, ces mesures permettant de jauger la vitalité urbaine et la reconnaissance des plus démunis à la vie civique urbaine.

• Faiblesse des revenus

Bien que l'usage d'un simple critère monétaire pour mesurer le niveau de pauvreté soit une attitude réductrice de la problématique de la pauvreté urbaine, la faiblesse des revenus demeure un élément important référant à la vitalité économique, à la création d'emplois et à la distribution de la richesse.

Les disparités des revenus dans les villes sont des données quantitatives qui témoignent des facteurs et des niveaux de la pauvreté.

• Santé et éducation

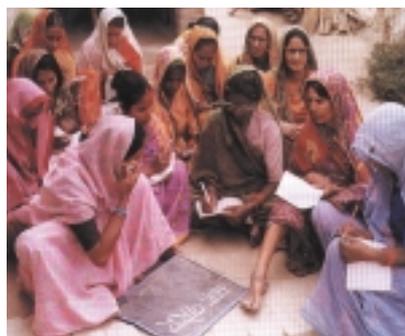
Le niveau de la qualité de la santé des populations urbaines et le taux de scolarisation de celles-ci sont des indicateurs importants de la qualité de vie.

L'insuffisance des services de santé et l'inaccessibilité à ces services illustrent des dimensions importantes de la pauvreté urbaine et accentuent les effets de la pauvreté économique en milieu urbain. De plus, l'état des services publics (eau potable, égouts, collecte des déchets, pollution) a des effets directs sur la santé publique. Chez les pauvres, les déficiences ont plus de conséquences dues au manque de médicaments ou aux conditions plus faibles de salubrité. Ces conséquences se caractérisent par un taux de mortalité important des enfants de moins de 5 ans et un taux de mortalité maternelle de plus en plus croissant. L'espérance de vie est faible.

La pauvreté en milieu urbain est un bassin de taux élevé d'analphabétisme du fait de la croissance démographique accélérée ou du manque de services pour répondre à cette croissance ou encore au fait de l'origine des citadins (immigrants d'autres pays ou migrants venant de régions rurales). Le décrochage scolaire est fréquent. On note une inégalité d'accès scolaire entre les filles et les garçons et ce, particulièrement dans les pays en voie de développement. Dans les pays développés, le décrochage scolaire en milieu urbain affectent surtout les garçons. De plus, comme les métropoles sont les lieux d'émergence des nouvelles technologies et de la nouvelle économie, nombreuses sont les personnes qui ne sont pas formées aux nouvelles technologies. Elles sont laissées-pour-compte, accentuant ainsi l'inégalité économique et sociale.

• Accès aux services, équipements et infrastructures

L'accès aux services, équipements et infrastructures définit la qualité du cadre de vie urbain. Une déficience dans un tel accès a des répercussions sur la santé publique. La pauvreté en milieu urbain s'illustre souvent par le déficit en matière de logement abor-



ble et adéquat selon la taille des ménages. Une partie importante de la population a des difficultés d'accès au logement, à l'eau potable, à l'électricité.

L'insuffisance et la faiblesse des moyens font que la population urbaine démunie s'établit dans des établissements spontanés non desservis, des bidonvilles qui ne bénéficient pas de services publics de base tels l'accès aux équipements sanitaires, aux services de collecte des déchets, aux services d'éducation et de santé ainsi qu'aux programmes de nutrition et d'assistance sociale.

- **Exclusion et difficulté d'accès à l'emploi**

L'absence d'activités génératrices d'emploi en milieu urbain pauvre se traduit par un taux de chômage chronique de certaines strates de la population. Les familles monoparentales, les jeunes filles, les jeunes garçons, les adultes analphabètes sont les populations les plus à risque de la pauvreté urbaine. Dans certains pays en voie de développement, les grandes villes sont les lieux d'accueil des enfants abandonnés vivant dans la rue. Dans certaines grandes villes, on observe aussi l'exploitation des enfants comme main-d'oeuvre à bon marché ou encore pour la prostitution. Dans les pays développés, on retrouve parmi les exclus, les itinérants, jeunes et vieux, les malades mentaux laissés à eux-mêmes et les personnes soumises à la drogue. Terres d'accueil des nouveaux arrivants (immigrants ou migrants), les grandes villes, selon les régions du monde, sont des lieux de concentration de population non encore intégrée à la vie urbaine locale. Cet état de pauvreté urbaine engendre parfois la violence, la délinquance juvénile, la discrimination et la prostitution et ses conséquences au niveau de la transmission de maladies dont le SIDA.

- **Difficulté d'accès à un environnement assaini**

La difficulté d'accès à un environnement sain est l'une des dimensions les plus problématiques de la pauvreté

urbaine. Cet aspect est la partie la plus difficile du niveau de pauvreté. Elle se caractérise par l'absence de systèmes d'assainissement, par une paupérisation de l'habitat. Les populations vivent dans des taudis dans des zones informelles de développement. Elle ne bénéficie pas des installations qui améliorent l'environnement urbain. Cette partie de la population citadine vivant dans des quartiers délabrés est la plus exposée à toutes sortes de maladies ainsi qu'à des conditions environnementales potentiellement dangereuses. Le phénomène des *squatters* avec son lot d'incertitude devient la norme pour plusieurs.

- **Difficulté d'accès aux institutions et de participation à la démocratie locale**

La difficulté d'accès aux institutions publiques et à la vie politique démocratique est une des dimensions de la pauvreté urbaine. Les populations pauvres connaissent l'exclusion sociale, économique et politique. Le plus souvent elles sont les parents pauvres des politiques d'infrastructures urbaines, des politiques d'emploi et d'amélioration de la qualité de vie. Elles bénéficient rarement des programmes qui encouragent une participation citoyenne active aux actions de développement urbain.

4. LES CLIENTÈLES VULNÉRABLES ET LEURS BESOINS

4.1 PROFIL DES CLIENTÈLES

Qui sont les pauvres urbains? En regard des différents indicateurs de la pauvreté, on constate que la clientèle vulnérable est constituée pour une large majorité de femmes monoparentales, d'enfants, de jeunes, d'analphabètes issus de milieux urbains défavorisés, de personnes handicapées, d'itinérants et de sans-abri.

La plupart de ces personnes sont de la première ou deuxième génération des populations rurales qui ont migré vers les centres urbains. Cet exode rural est dû à l'absence de programmes de développement régional et rural intégré. Dans certains pays en développement, la croissance de la clientèle pauvre est le fait de la migration des ruraux vers les villes à la suite de catastrophes naturelles : sécheresse, désertification, inondations, absence de terres cultivables, pauvreté des sols et insécurité occasionnée par des guerres ou conflits ethniques. Dans les pays développés, la croissance urbaine est le fait de l'immigration internationale ou de l'afflux vers la ville des plus jeunes générations quittant aussi les régions économiquement faibles. Dans certaines régions, les villes centrales accueillent les populations vieillissantes recherchant les services de pointe. Il demeure que certaines populations urbaines pauvres font partie des communautés discriminées localement soit par leur origine ethnique ou culturelle. L'anonymat qu'offre les grandes villes attire aussi son lot de marginaux, de mésadaptés à la vie sociale, d'itinérants, de jeunes désœuvrés et malheureusement aussi de criminels.

On retrouve aussi dans les grandes villes des concentrations de population vivant l'isolement et des problèmes de santé dont on ne connaît pas encore toute l'ampleur et qui sont en corrélation avec le niveau de pauvreté urbaine. Que l'on pense aux « enfants de la rue » qui constituent un phénomène purement urbain, qui sans

famille sont exposés aux maladies, à la drogue, au crime et qui décrochent du milieu scolaire pour aussi s'intégrer à des gangs de rues. En Amérique latine, ces enfants font l'objet de représailles des administrations publiques (estimation de 14.000 à Mexico seulement), que l'on pense aux jeunes filles servant au commerce du sexe dans des pays du Sud-Est de l'Asie, que l'on pense à la concentration des sidéens en Afrique, des dépendants de la drogue et des itinérants dans les pays du Nord, et pour lesquels les données exactes ne sont pas disponibles et qui ont une incidence sur le niveau de sécurité urbaine et de la criminalité.

La déficience des structures incubatrices d'emplois en milieu urbain des pays en développement, et aussi l'absence de programme de planification urbaine adéquat ont encouragé les nouveaux arrivants à investir le secteur informel et à occuper des zones précaires à savoir : les bidonvilles, les quartiers spontanés, les zones d'habitats irréguliers, les taudis et certains anciens quartiers sans programme de revitalisation ou de restructuration urbaine. Dans les pays développés, les plus pauvres se retrouvent dans les quartiers centraux non revitalisés ou dans les quartiers délabrés des zones périphériques.

Plusieurs de ces zones des villes des pays en développement connaissent une explosion démographique des clientèles les plus vulnérables en matière de pauvreté en milieu urbain. Chaque clientèle a sa propre spécificité selon le milieu urbain dans lequel elle vit.

4.2 LES FEMMES

Le profil des femmes se caractérise par un taux de chômage élevé, l'iniquité en matière salariale, le faible niveau d'éducation surtout dans les villes des pays en développement. Elles sont souvent dans la catégorie des

emplois les moins rémunérés dans le secteur manufacturier. Les femmes monoparentales sont les plus vulnérables. Leurs besoins portent sur une intégration au marché du travail, et l'application de l'équité salariale. Il faut un soutien au programme de garderie et d'éducation pour les enfants pour permettre à une large majorité de femmes monoparentales en milieu urbain d'accéder au marché de l'emploi. Les femmes ont plus de difficultés à obtenir du crédit.

4.3 LES JEUNES

C'est la principale clientèle drainée vers les grandes villes. Elle est aussi vulnérable, à cause du bas niveau d'éducation dû au décrochage scolaire. La plupart de ces jeunes sont issus de familles pauvres souvent monoparentales dans les grandes villes des pays riches. Dans les grandes villes des pays en développement, les jeunes pauvres proviennent le plus souvent des bidonvilles peuplés où on note l'absence d'équipements scolaires ou de centres de loisir et de formation professionnelle. Ces jeunes sont issus de ménages dont les chefs de famille sont des chômeurs de longue durée ou ont des problèmes de drogue ou d'insertion sociale. Ces jeunes ont besoin d'éducation, de formation professionnelle et d'intégration au marché de l'emploi. On retrouve aussi ces jeunes filles et garçons qui pour des questions de survie s'adonnent à la prostitution ou aux commerces illicites. Et ce sans compter sur le cycle infernal des enfants de la rue qui engendrent leurs propres enfants de la rue dont ils ne peuvent prendre soin.

4.4 LES PERSONNES HANDICAPÉES

C'est une autre catégorie de pauvres très vulnérables. Dans les villes des pays riches, on initie des programmes de soutien et d'intégration sociale pour permettre

aux personnes handicapées d'avoir une vie digne. Dans les villes des pays en développement, la situation est plus difficile. L'insuffisance des moyens fait que les programmes d'insertion sociale sont rares et couvrent une infime minorité de personnes handicapées en milieu urbain. La population des personnes handicapées croît de plus en plus en milieu urbain dans les pays en développement, du fait des mutilés de guerre et de déformations de naissance. La plupart de ces personnes pour leur survie mendient au niveau des grands marchés ou aux intersections des voies urbaines. Ces personnes ont besoin de programmes d'inclusion sociale par l'éducation, la formation artisanale, le microcrédit qui leur permettent de mener une vie de citoyen à part entière.

4.5 LES IMMIGRANTS ET LES RÉFUGIÉS

Les immigrants et les réfugiés sont aussi de la catégorie des populations vulnérables. Ils constituent la population la plus pauvre dans les grandes villes des pays riches.

Leur nombre croît d'année en année dans les grandes villes des pays développés et en voie de développement en raison de conflits et de guerres ou de désastres naturels dans divers pays du monde. Bien que l'immigration constitue souvent un gage de développement économique à long terme, un afflux non encadré entraîne des difficultés d'insertion sociale qui peuvent être temporaires pour la personne immigrante mais récurrentes pour la ville qui les accueille. La problématique qui se pose alors est l'intégration économique et sociale. Souvent cette frange de la population urbaine fait face à des difficultés pour trouver un emploi. Elle a souvent recours dans les pays développés à des programmes d'assistance sociale ou à des emplois sous-payés pour subvenir à leurs besoins primaires. Les besoins de cette catégorie de population se posent en termes d'inclusion économique et sociale. La situation

est d'autant plus difficile pour les immigrants ou réfugiés qui partent d'un pays très pauvre vers un autre qui est aussi en voie de développement et qui a déjà peine à subvenir aux besoins de sa population nationale. Dans les villes des pays tant développés qu'en voie de développement, on observe des populations exclues socialement et économiquement en raison de leur origine ethnoculturelle.

4.6 LES BESOINS ESSENTIELS

Les besoins des populations pauvres sont variés et multidimensionnels comme le démontre la nature même de la pauvreté. Cependant, ils peuvent être classés en plusieurs catégories. Selon la liste de la Banque mondiale publiée dans *The Challenge of Urban Government Policies and Practices* en janvier 2001, ces besoins sont les suivants :

- habitation
- éducation et formation de base (alphabétisation)
- accès aux soins de santé de base
- accès aux infrastructures sanitaires et d'hygiène
- accès à l'eau potable à des coûts raisonnables
- accès aux équipements collectifs
- accès à un environnement sécuritaire et protégé
- participation à une vie citoyenne démocratique
- emploi, revenu et assistance sociale.

L'analyse des différents besoins des populations pauvres démontre que toute intervention efficace pour les satisfaire doit adopter une stratégie durable. Cette stratégie nécessite des actions pratiques qui ciblent des domaines précis. Pour ce faire, il est important de miser sur des démarches qui responsabilisent les populations et des approches par objectifs et par résultats.

Comment suivre l'évolution de la pauvreté urbaine alors que les besoins et les attentes des populations varient

dans le temps? L'assouvissement seul des besoins de base n'est pas suffisant, s'y ajoutent le droit à une qualité de vie acceptable socialement selon les normes internationales et régionales et le droit d'être citoyen à part entière avec un droit de parole et de regard sur la gouvernance locale. Ce sont des besoins qui s'adressent à la satisfaction des besoins de la personne, à ceux de la qualité du cadre de vie et enfin à l'inclusion sociale et civique.



DEUXIÈME PARTIE

VILLES ET APPROCHES D'INTERVENTION

5. LE RÔLE DES VILLES DANS LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ URBAINE

Le rôle premier des villes est de fournir aux citoyens les services de proximité (rues, éclairage, eau potable, gestion des eaux usées et des déchets, protection contre les incendies, sécurité publique, etc.). L'autre rôle consiste à gérer les infrastructures de base requises par les citoyens et les entreprises leur assurant un cadre de vie et de développement. Les villes, comme niveau de gouvernement le plus rapproché des citoyens et des entreprises, assument selon les régions et les types de gouvernement (centralisateurs ou décentralisateurs) des responsabilités qui leur sont déléguées par les gouvernements supérieurs telles la gestion de la santé (clinique de proximité), l'éducation élémentaire, l'assistance sociale et l'habitat social. Les villes ont aussi à s'assurer de la sécurité physique des personnes et des bâtiments. Elles doivent assurer la sécurité de la population en veillant à ce que les constructions soient sûres par l'application de codes de construction, par l'émission ou le suivi de normes environnementales (protection de zones naturelles ou de risques, contrôle de la pollution).

De plus, les villes gèrent directement ou en partenariat avec des instances métropolitaines d'autres services tels le transport en commun, les services de sports, loisirs et culture, l'hygiène, la sécurité et les services d'urgence lors d'événements catastrophiques naturels ou autres. Le rôle des villes varie cependant en ce qui a trait au développement économique. Toutefois, on reconnaît que la qualité de vie d'une ville constitue un contexte favorable à l'attraction des investissements et à la création d'emplois. Dans ce cadre, les grandes villes ou métropoles jouent un rôle moteur dans le développement économique par la gestion des infrastructures et des services publics et par l'amélioration du cadre de vie.

Par ailleurs, les grandes villes ou métropoles, par leur réalité quotidienne, sont les points d'arrivée de populations migrantes et immigrantes selon les pays. Bien que l'encadrement des nouveaux arrivants soient souvent de

responsabilité des instances gouvernementales supérieures (ex. : réfugiés, itinérants, enfants de la rue), il n'en demeure pas moins que ce sont les villes qui sont aux prises avec les défis de résoudre les besoins primaires de cette population et d'assurer une vie sociale paisible (i.e. sans conflits interraciaux ou sans criminalité).

Compte tenu des rôles multiples et des ressources souvent limitées qui leur sont dévolues soit par transfert des budgets des niveaux supérieurs ou par contraintes issues de la population même, les villes doivent déterminer les priorités de services qu'elles offrent compte tenu des ressources humaines, techniques et financières disponibles.

Dans ce cadre, les villes ont le droit et le devoir de jouer le rôle important dans la lutte pour la réduction de la pauvreté urbaine pour la seule raison qu'elles sont les institutions les plus proches des citoyens. Les villes sont aussi les interlocuteurs les plus rapprochés de la société civile (milieux associatifs et communautaires). Cependant, si les villes ont la capacité juridique, ont-elles les moyens et tous les leviers requis pour faire face à la pauvreté en milieu urbain?

Les villes ont le devoir de desservir la population sur son territoire, mais comment peuvent-elles le faire quand cette population est démunie? Comment les villes peuvent-elles agir sur des domaines de compétence qui dépassent les fonctions des instances locales?

Les élus et gestionnaires locaux déploient beaucoup d'efforts pour faire reculer la pauvreté. Ils sont conscients que l'accès inadéquat aux services de base, l'iniquité et l'exclusion, la dégradation des conditions de vie constituent les principaux obstacles au développement et concourent à la marginalisation d'une bonne proportion de la population, de plusieurs quartiers et entravent le développement collectif.

Les gouvernements jouent un rôle direct en matière de réduction de la pauvreté en redistribuant les ressources à l'échelle du pays, en investissant dans les infrastructures et en offrant les services de base tels la santé et l'éducation. En décentralisant les pouvoirs et en allouant les ressources, les gouvernements nationaux appuieront les efforts de réduction de la pauvreté déployés par les villes et renforceront leur rôle dans ce domaine. Ce rôle consiste en un soutien direct visant à alléger les symptômes immédiats de la pauvreté. Il peut concerner l'offre de logements à prix abordables, des services et des infrastructures. Les villes pourraient jouer un plus grand rôle dans l'économie en attirant des investissements et en créant des emplois. Déjà, les villes jouent un rôle de plus en plus visible dans les domaines de l'éducation primaire et secondaire et dans la santé publique dans des interventions contre le VIH-SIDA.

L'exclusion des citoyens pauvres du processus décisionnel local renforce l'injustice. De plus en plus, les villes se dotent de processus démocratiques et font appel à la société civile en général.

Les villes favorisent de plus en plus l'accès à l'habitation et aux terrains par le biais de l'affectation des terres, de l'aménagement du territoire et l'élaboration des politiques qui ont un effet sur le développement informel.

Dans la plupart des pays, les interventions en matière de réduction de la pauvreté relèvent principalement des gouvernements centraux. Les responsabilités des villes dans ce domaine varient d'un pays à l'autre.

Dans les pays développés, généralement les villes interviennent dans plusieurs domaines ayant des impacts majeurs sur la qualité de vie des citoyens : l'urbanisme et l'aménagement du territoire, la production et la distribution de l'eau potable, la gestion des déchets, l'habitation, la sécurité publique, le développement économi-

que, la culture, le transport public, le sport, le loisir et le développement social. Dans certains domaines, tels la gestion des services sociaux, les villes sont les mandataires du gouvernement.

Au-delà du partage des responsabilités entre l'État et les villes, l'engagement de ces dernières dans des actions visant la réduction de la pauvreté s'est développé en réponse aux attentes de la population, car la municipalité constitue le palier le plus proche des citoyens qui sont en contact direct et quotidien avec les élus locaux.

Au cours des deux dernières décennies, les citoyens ont accentué leurs demandes auprès des élus locaux pour intervenir dans des dossiers de nature sociale. Cette tendance lourde a conduit le milieu municipal à développer des programmes et des interventions dans le champ social en collaboration avec l'État et la société civile (entreprises privées, corps publics, ONG...) pour tenter d'apporter des solutions aux problèmes sociaux.

6. LES LIMITES DES VILLES

Les villes des pays développés ont des budgets assez substantiels qui leur permettent de couvrir des dépenses liées au soutien, à la formation et à la création de petites et moyennes entreprises. Elles ont aussi des programmes incitatifs qui encouragent l'implantation de grappes industrielles. De plus, ces villes ont une culture démocratique et de bonne gouvernance qui se fonde sur une démocratie citoyenne faisant appel au sens du droit et du devoir des populations. Même avec ces moyens, la capacité d'intervention demeure limitée.

Compte tenu des rôles multiples et de la taille des problématiques urbaines, les villes ne peuvent à elles seules faire reculer la pauvreté. Même dans les villes des pays développés où les pouvoirs des villes sont plus importants en raison des champs de compétences élargis qui leur permettent de taxer, de légiférer ou d'initier des programmes et des plans d'action pour la réduction de la pauvreté, les autorités locales ne peuvent pas assumer seules cette lourde responsabilité. Les villes font souvent face à des contraintes budgétaires permanentes. Pour le fonctionnement de leur trésorerie, elles dépendent des faibles dotations des gouvernements supérieurs. Face à cette situation, la capacité des villes de lutter contre la pauvreté est très limitée.

Face à cette problématique, les villes réclament une politique cohérente de décentralisation qui leur donne plus de pouvoir et encourage la démocratie locale et la bonne gouvernance. Cette décentralisation leur permettrait de développer des politiques et des programmes de développement social et économique en partenariat avec les ONG nationales et internationales, les autres villes du monde et les institutions financières.

Dans les pays en développement, la situation est toute autre. Les pouvoirs et les compétences des villes sont limités, par une centralisation accrue des pouvoirs au niveau du gouvernement central. Cette forte centralisa-

tion rend les villes très dépendantes des politiques et du budget du gouvernement central. Elles n'ont pas les leviers pour mettre en place au niveau municipal des politiques et des programmes efficaces de réduction de la pauvreté urbaine.

Les villes doivent cependant saisir les opportunités qu'offre la coopération internationale décentralisée (de ville à ville, de ville à institution financière, de ville à ONG). Cette coopération décentralisée doit être une stratégie pour acquérir le financement de leurs programmes de lutte contre la pauvreté et de partager les expériences pratiques avec les autres villes à travers le monde.

Les villes, par leur regroupement dans des associations nationales de villes, peuvent renforcer leur « lobby » ou sensibiliser leurs gouvernements sur les besoins de leur population. Par leurs participations à des instances internationales, elles peuvent aussi sensibiliser les ONG internationales ou les bailleurs de fonds à leurs besoins et aussi devenir partie intégrante des solutions en proposant des approches (projets, programmes, stratégies) développées en partenariat avec la population et la société civile (milieu associatif, communautaire, privé).

Face aux nouveaux défis et à l'ampleur de la tâche, les villes n'ont pas les ressources financières nécessaires pour mener à terme les projets de réduction de la pauvreté. En effet, malgré une apparente décentralisation, la plupart des pays ont des systèmes centralisés, notamment en matière de fiscalité. La plupart des collectivités locales se trouvent donc face à d'importants problèmes sociaux, tout en ne disposant que de moyens très limités. Souvent les collectivités ne disposent pas de ressources propres, mais reçoivent des dotations d'État. Dans bien des cas, les collectivités ont la responsabilité d'agir dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi. Toutefois, les systèmes législatif et juridique relatifs à la fiscalité demeurent excessivement centralisés.

sés. Dans ce cas, les villes ne peuvent pas intervenir en matière de réduction de la pauvreté et se retournent vers l'État.

Dans ce domaine, quelques mesures pourraient être prises pour permettre aux villes d'accroître leur capacité d'agir dans le domaine de la réduction de la pauvreté :

- Mieux définir les responsabilités des villes et les fonctions des pouvoirs locaux ;
- Doter les villes de ressources fiscales propres et de recettes budgétaires ;
- Répartir certaines recettes fiscales de l'État de façon à permettre aux villes de s'acquitter de leurs responsabilités sociales ;
- Définir un nouveau partenariat entre l'État et les villes sur des projets de réduction de la pauvreté urbaine.

Ces mesures sont de nature à inciter les villes à réaliser des projets de réduction de la pauvreté, à mettre en oeuvre des réformes sociales adaptées.

7. LES APPROCHES D'INTERVENTION

La recherche de solutions pour la réduction de la pauvreté urbaine par différentes organisations a nécessité la mise en place de démarches et d'approches très variées. Chaque situation de pauvreté fait appel à des interventions diverses.

7.1 APPROCHE « PROGRAMMES »

Dans les années 1980, l'approche « programmes » ressort nettement comme étant dominante quoique souvent critiquée du fait qu'elle favorise le cloisonnement. Cette approche permet de cibler des clientèles spécifiques, mais peut exclure plusieurs catégories de personnes, notamment celles qui ne recevaient aucune aide (allocation) gouvernementale.

7.2 APPROCHE SECTORIELLE

Certaines villes engagées dans la lutte contre la pauvreté ont adopté une stratégie qui met l'accent sur une approche sectorielle. Cette stratégie s'appuie sur certains secteurs-clés tels la construction de logements à prix modiques pour les défavorisés, la création de petites et moyennes entreprises, la mise en place d'une économie populaire pour soutenir les programmes d'emploi pour les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les chômeurs de longue durée. D'autres villes misent sur l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle pour les jeunes issus des quartiers défavorisés par la construction d'écoles et de centres d'apprentissage professionnels. Aussi, afin d'améliorer l'accès aux services et équipements urbains, certaines villes ont initié des projets de construction d'infrastructures urbaines, en faisant appel à une main-d'œuvre issue des couches défavorisées et adoptant une démarche participative. Les approches sectorielles visent les personnes démunies et l'amélioration de leur cadre de vie. En général, les programmes visent la construction et la réhabilitation de logements qui s'adressent à des groupes cibles tels les familles monoparentales.

7.3 APPROCHE MULTISECTORIELLE

La complexité de la pauvreté urbaine dans d'autres villes a permis d'aller au-delà de l'approche sectorielle en mettant en place une approche multisectorielle. Sur la base de la problématique de l'environnement et de la santé, certaines villes ont mis en place des programmes à objectifs multiples. Au-delà de l'amélioration du cadre de vie et de la santé des populations, leur démarche vise l'éducation des différentes couches des populations, la création d'emploi par des actions économiques populaires, la mise en place de mécanismes de génération de revenus, d'épargne populaire et de microcrédit. Les approches d'intervention multisectorielles touchent plusieurs domaines. Ainsi elles visent non seulement un secteur spécifique tel l'habitat mais aussi l'épargne et le microcrédit. On peut partir de l'environnement et on y joint l'éducation, l'emploi, le microcrédit. De l'environnement, on intervient en infrastructure, sécurité (délinquance, criminalité) et bonne gouvernance.

7.4 APPROCHE DE PARTENARIAT

Étant donné la complexité de la problématique de la pauvreté, la diversité de ses dimensions et le morcellement des pouvoirs, il s'est développé, au fil des années, un partenariat progressif entre l'état et les villes. Dans plusieurs pays, ce partenariat est formalisé par une entente-cadre bénéficiant d'une enveloppe financière. Dans ce cadre, l'État et les villes concernées élaborent et gèrent conjointement des projets visant la réduction de la pauvreté dans un territoire donné. Cette approche mise sur un nouveau cadre de travail et de collaboration. Elle précise les territoires ciblés et les résultats à atteindre.

7.5 APPROCHE GLOBALE/INTÉGRÉE

Face aux limites des approches préconisées et testées, les États et les villes ont adopté une approche globale. Cette



nouvelle approche, quoiqu'elle vise des territoires, table sur plusieurs secteurs (développement économique, développement communautaire, habitation, éducation, sécurité, santé, formation, « *empowerment* ») et sur la transversalité des services municipaux. Cette approche est souvent accompagnée de fonds « dénormés » et l'application de mesures adaptées. Dans ce cadre, des guichets uniques ont vu le jour pour mieux desservir les citoyens démunis. Ces guichets uniques offrent de l'information, de la formation, de l'accompagnement, du financement et diverses mesures actives et passives. Dans plusieurs cas, on a vu apparaître des centres locaux de développement pour le démarrage de micro-entreprises et le développement de capitaux. Cette approche est apparue dans la foulée de l'émergence de l'économie sociale, un outil important dans la lutte de la pauvreté.

De façon pratique, cette approche se manifeste à travers des projets concrets, dans un territoire donné, où les partenaires collaborent dans plusieurs domaines afin d'atteindre et maximiser les résultats. Une fois de plus, cette approche table sur les partenariats entre les fonctionnaires, les *leaders* locaux, les institutions, les élus et les résidents et vise à développer un plus grand sentiment d'appartenance permettant l'enracinement des résidents dans leurs quartiers. Enfin, l'*empowerment* est un autre élément important de cette approche. Il vise surtout à renforcer l'autonomie et une plus grande prise en charge des personnes et des communautés.

7.6 LA MISE EN ŒUVRE

L'élaboration et l'application des programmes et projets de réduction de la pauvreté urbaine font appel à l'implication de plusieurs acteurs, sous la forme de partenariat. Les différentes institutions gouvernementales, municipales, les acteurs privés, les organismes de développement internationaux, les bailleurs de fonds, les ONG, les populations bénéficiaires travaillent en synergie dans des pro-

jets urbains. Chaque partenaire, selon son expertise, participe à différentes étapes de planification, de programmation, d'exécution et de gestion du projet. Le partenariat et la participation communautaire sont souvent recommandés car ils sont un gage de succès pour plusieurs projets. De plus, elles renforcent la transparence dans la gestion, la bonne gouvernance et la démocratie locale.

En Afrique subsaharienne, l'implication communautaire et participative est élevée. Les stratégies d'intervention peuvent s'appuyer sur les regroupements associatifs et sur la société civile en général permettant de rejoindre plus efficacement les plus vulnérables. On développe des approches spécifiques au genre en visant la promotion des femmes, l'accès au crédit, l'égalité à l'emploi et à la vie démocratique locale. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, les stratégies d'intervention, ne pouvant s'appuyer sur des structures associatives, sont encadrées par des politiques nationales et des organisations non gouvernementales autorisées.

Les approches préconisées en Amérique du Sud délaissent de plus en plus les interventions sectorielles pour intervenir de façon multisectorielle intégrée. L'emphase est mise sur l'approche participative visant le développement communautaire comme étant un axe privilégié du lien entre les instances publiques et les citoyens. Malgré certaines stratégies visant des clientèles ciblées, la plupart des interventions visent plusieurs clientèles et les citoyens en général. On vise moins certains groupes spécifiques mais on vise des actions qui rejoignent l'ensemble de la population démunie. Le renforcement démocratique est la voie privilégiée, en réaction peut-être à des expériences antérieures de dictatures au niveau national.

Plusieurs stratégies en Amérique du Sud s'adressent au phénomène des quartiers informels et spontanés, non seulement pour répondre aux manques d'infrastructures de base, mais aussi au niveau de la propriété individuelle, de la gestion et de la gouvernance locale.

8. LES PRINCIPALES POLITIQUES

8.1 GÉNÉRATIONS DE POLITIQUES

Les stratégies de réduction de la pauvreté urbaine sont assujetties à des politiques locales, nationales et internationales.

La pauvreté n'est plus considérée seulement en fonction des revenus des habitants. De plus en plus, elle est traitée en tant que processus multidimensionnel incluant des carences de services publics (eau, assainissement, écoles, santé), problèmes de milieux de haute densité, constructions précaires, vulnérabilité, insécurité. Il y a un consensus des politiques publiques sur les besoins de croissance économique, de réformes législatives, de décentralisation et de réformes gouvernementales ainsi que sur les besoins d'investir dans la santé, l'éducation et les infrastructures sanitaires. À partir des années 1990, l'attention s'est aussi portée sur l'amélioration de l'habitat, une reconnaissance des liens avec la santé psychique et mentale, la sécurité des personnes, l'accroissement des revenus, la productivité, la réussite scolaire et la répartition de la richesse.

Il y a eu trois générations de politiques urbaines. D'abord dans les années 1960, il y a eu le financement de l'offre et la construction des grands HLM en périphérie ou en campagne avec de grandes résistances engendrant la destruction des réseaux de solidarité. À partir de la Conférence Habitat 1 en 1976, il y a eu des solutions massives de lotissements urbains avec des programmes d'échelles plus petites et la participation des familles et des ONG. Dans les années 1980, une superposition des deux modèles à des échelles locales impliquant des organisations de base. Dans les années 1990, les agences internationales ont amené une nouvelle génération de politiques dans un contexte de démocratisation, de réforme d'État, d'ouverture économique avec ajustement structurel dans un postulat de néo-libéralisme. Il y a la coexistence des trois types de politiques dans un contexte de privatisation des services d'infrastructures résidentielles et de difficultés énor-

mes de rejoindre les plus pauvres. Dans les années 1990, l'ONU, la Banque mondiale et la Banque de développement interaméricaine ont trois champs d'attention : l'augmentation de la productivité urbaine, un environnement urbain équilibré et la réduction de la pauvreté urbaine (et ce, en lien avec une augmentation de la gouvernance).

8.2 POLITIQUES INTERNATIONALES

Plusieurs conférences et sommets internationaux ont été dédiés aux questions sociales et à la réduction de la pauvreté. Ces manifestations internationales ont débouché sur une série d'engagements mondiaux. Parmi ces engagements, mentionnons le programme pour habitat de 1996, la stratégie urbaine et municipale de la Banque mondiale, l'initiative *Cities Alliance* et la campagne mondiale pour la bonne gouvernance urbaine de CNUEH-Habitat.

Le « Slum Upgrading Action Plan 1999 » de la Banque mondiale est la pièce maîtresse de la stratégie de réduction de la pauvreté urbaine de la Banque depuis 20 ans, car l'urbanisation marque une grande différence et immédiate sur la qualité de vie des pauvres urbains. À titre d'illustration, dans les bidonvilles de Manille, la mortalité infantile est trois fois plus élevée que dans les secteurs formels. La communauté internationale a une expérience d'appui au milieu urbain (en Indonésie, au Brésil, en Inde, en Jordanie, en Tunisie, aux Philippines). D'autres programmes d'amélioration des quartiers de pays d'Amérique latine ont eu l'appui direct de la Banque interaméricaine de développement, tels des programmes nationaux du Chili, de l'Uruguay, de l'Argentine, de la Bolivie et du Brésil ou des programmes locaux tels le « Favela Bairro » de Rio de Janeiro (Brésil) le « Nova Baixada » de l'État de Rio et la démarginalisation à Bogota (Colombie).

De plus, les principales organisations internationales telles le Fonds monétaire international et la Banque

mondiale demandent à chaque pays de mettre en place un programme national de lutte à la pauvreté. Plusieurs pays ont choisi de faire participer ou faire élaborer ces programmes par les régions et les villes.

8.3 POLITIQUES NATIONALES

Sous la pression et l'aggravation des problèmes sociaux, plusieurs pays se sont dotés de politiques nationales en matière de réduction de la pauvreté. Dans les pays en développement, les organisations internationales, telles la Banque mondiale, demandent aux pays de se doter de politiques, plans et programmes nationaux comme préalables à l'accès aux prêts et crédits financiers. Dans ce cadre, les politiques et programmes nationaux visent les services et infrastructures de base dans les domaines de l'éducation et la santé, de l'accès à la propriété, de l'amélioration de l'économie nationale pour la création d'emplois et la protection de l'environnement dans une perspective de développement durable.

Plusieurs pays, après l'échec de certaines réformes engagées et la fragilité de leur économie ont mis en place des programmes de réduction de la pauvreté et de l'exclusion. La plupart de ces programmes table sur les priorités suivantes : la prestation de services et d'infrastructures de base, l'insertion socio-économique de la population, notamment par le biais de la formule du microcrédit, la mise en place de mécanismes de concertation, l'engagement de programmes d'investissement pour la réorganisation urbaine et la décentralisation du pouvoir de décision. À cela s'ajoute la volonté des États pour le renforcement du secteur privé et pour la consolidation de l'économie de marché.

Les villes sont appelées à intervenir dans des champs de compétence nationale ou régionale (par délégation de pouvoirs) tels l'éducation, la santé, la protection de

l'environnement, les politiques d'emploi, l'assistance sociale. De plus, tant dans les pays développés qu'en voie de développement, on observe un transfert des responsabilités vers les administrations locales.

Ainsi, au niveau de l'éducation de base et de la santé, on observe tant au niveau des pays développés que des pays en voie de développement, des réseaux parallèles de services publics et privés. Par exemple, en Afrique, les politiques d'éducation de base de santé sont définies au niveau national mais les infrastructures sont gérées par les villes. Cependant, le financement se fait par transfert de fonds de niveau national à local.

Au niveau de l'habitat, les politiques nationales visent l'accès à la propriété et la construction de logements à prix modique. D'autres politiques rejoignent les populations qui n'ont pas accès au crédit ou à des emplois stables. De plus, les pays à croissance rapide se sont dotés de politiques nationales d'urbanisation et d'aménagement du territoire.

8.4 POLITIQUES LOCALES

Les villes sont aux prises avec des problèmes de gestion tant au niveau des infrastructures de base que des services à la population sans avoir les sources de financement appropriées. Comme elles sont proches des citoyens, les villes cherchent, à partir des pratiques courantes et à travers leur gestion locale, à se doter des stratégies d'intervention appropriées.

Malgré les ressources limitées, les villes se dotent de politiques locales et agissent dans la problématique de réduction de la pauvreté. Elles interviennent dans le domaine de l'habitation et l'accès aux terrains et l'aménagement du territoire. Elles interviennent également dans les domaines de l'éducation primaire et secondaire et dans la santé publique, notamment dans le fléau du VIH-SIDA.

À titre d'exemple, la Ville de Rio de Janeiro a mis en marche le projet « Favela Bairro » (Bidonville-quartier) en 1995 avec un prêt de la Banque interaméricaine de développement des plus importants d'Amérique latine. Le programme de quelque 600 millions \$ US en 10 ans, dont 360 millions \$ US de la Banque mondiale. Ce projet a pour but d'affronter le problème de la pauvreté des bidonvilles de Rio. Il est plus qu'un simple programme de travaux. Il comporte un programme social à partir de la base, associant les organismes municipaux et socio-communautaires, pour focaliser sur la réduction de la pauvreté urbaine, promouvoir une alternative à la politique des redéveloppements autoritaires des bidonvilles des années 1960 et réaliser des interventions urbaines sans expulser les pauvres.

Les villes sont des intervenants de premier ordre dans le processus de démocratisation et d'insertion sociale. Elles pourraient jouer un rôle plus grand dans l'élaboration de politiques et programmes sociaux et dans le développement économique local si elles disposaient de plus de ressources. C'est dans cette perspective que la décentralisation constitue pour elles un sujet de grande importance et d'actualité.

Aidées de leurs pays, plusieurs villes ont réussi le pari et on constate déjà des résultats positifs aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement ou carrément pauvres. Plusieurs villes sont à mentionner, Berlin, Barcelone, Londres, Montréal, Rio de Janeiro, Dakar, Johannesburg, Durban, Bamako, Mexico, Colombo, pour ne mentionner que celles-là.

Dans ce cadre, la fiscalité occupe une place importante. Ainsi dans les pays développés, les villes ont des sources de financement direct (taxe foncière et autres) qui leur permettent en partie de remplir leurs obligations ou responsabilités de gestion. Toutefois, dans les pays en voie de développement, le pouvoir de taxation des villes est limité ou inexistant, les budgets sont donc tributaires des décisions ou orientations prises à l'échelle nationale.



TROISIÈME PARTIE

LES MEILLEURES PRATIQUES

9. LES SOURCES D'INFORMATION

Les meilleures pratiques pour la réduction de la pauvreté urbaine présentées dans ce rapport proviennent de diverses sources : les réunions de la Commission tenues en 2000 et 2001 respectivement à Montréal (Canada) et à Rio de Janeiro (Brésil), le Séminaire international sur la réhabilitation intégrale des quartiers tenu à Toluca (Mexique), l'enquête menée auprès des villes sur leurs meilleures pratiques et des recherches complémentaires auprès des organisations internationales sur les meilleures pratiques.

9.1 RÉUNIONS DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

9.1.1 Montréal (Canada) 2000

Les 12, 13 et 14 juin 2000, Montréal a accueilli le Forum international sur la réduction de la pauvreté urbaine. Cet événement a regroupé trois rencontres : celle du Forum des politiques publiques, celle du Groupe consultatif du *Cities Alliance* (Banque mondiale et Nations Unies–Habitat) et celle de la Commission 2 de *Metropolis* sur les stratégies de réduction de la pauvreté urbaine. Rappelons que *Metropolis* fait partie du Groupe consultatif du *Cities Alliance*. Près de 150 personnes de différentes villes et organisations internationales ont participé à ces rencontres pour échanger sur les stratégies et les solutions viables afin de contrer l'exclusion et réduire la pauvreté urbaine.

Le portrait présenté indique que les enjeux se posent différemment dans les métropoles de l'hémisphère Nord et celles de l'hémisphère Sud. Les visages de la pauvreté sont multiples. Ils se présentent principalement sous trois facettes : le manque d'infrastructures et de services de base, la rareté de l'emploi formel et la faiblesse des revenus.

Les différentes approches d'intervention ont été examinées. Certaines interpellent une vaste opération de par-

ticipation de divers acteurs alors que d'autres réfèrent à des projets concrets présentant à court terme des résultats tangibles.

Les liens entre le développement de consensus, l'action et la réussite sont présentés dans le contexte d'une campagne globale sur la gouvernance urbaine. L'importance de l'approche de la base ascendante (*scaling-up*) et de la campagne globale de propriété foncière a été fortement soulignée. Les expériences des organisations internationales non gouvernementales ont fait ressortir l'importance de construire un appui politique à partir de la communauté.

Les conditions de réussite des actions visant la réduction de la pauvreté urbaine ont été largement discutées. Elles comprennent la concertation de tous les acteurs locaux dans une approche de transparence, l'adoption d'une philosophie du développement durable et l'accroissement de la capacité d'agir aux niveaux municipal et local. Les clefs du succès sont basées sur une communauté organisée et participative, un regroupement de réseaux de services, une communauté consciente des options, des coûts et des compromis, un gouvernement local facilitateur, un soutien politique et une connaissance des meilleures pratiques.

9.1.2 Toluca (Mexique) 2001

Le Séminaire international sur la réhabilitation intégrale des quartiers s'est tenu du 11 au 14 septembre 2000 à Toluca dans l'État de Mexico (Mexique).

Le séminaire visait à développer des habilités techniques et pratiques pour faciliter l'analyse et l'application des politiques pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers détériorés. Il visait aussi à faire connaître les mécanismes de financement et les systèmes de gestion pour une meilleure administration des établissements

humains ; et à briser les cercles vicieux de la pauvreté, de la ségrégation et des occupations irrégulières, au moyen d'actions planifiées pour gérer le développement urbain et pour mettre à profit les différents acteurs sociaux.

Environ 180 personnes ont participé à ce séminaire, soit des élus, fonctionnaires, professionnels et experts provenant de divers pays (Argentine, Brésil, Canada, Équateur, Grande-Bretagne, Mexique et Venezuela) et des représentants de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies qui ont fait des exposés et animé les discussions.

Les principales conclusions du séminaire se résument comme suit :

- Le besoin de solutions à court, moyen et long termes dans l'approche du développement durable
- La réhabilitation intégrale des quartiers intégrant les aspects physiques, socio-économiques, culturels et environnementaux
- La nécessité d'assurer la préservation de l'identité culturelle locale dans la réhabilitation urbaine
- L'intégration dans les processus décisionnels de la consultation publique et de la concertation entre les divers acteurs aux niveaux local et régional
- La mise à profit des savoir-faire des secteurs publics, universitaires et privés dans la recherche de solutions innovatrices répondant aux besoins de la population
- Le respect du citoyen comme individu et comme membre de la communauté
- La prise en considération des besoins de la population dans son ensemble (groupes d'âge ; hommes/femmes ; niveaux économiques).

En conclusion, les participants estiment qu'il est nécessaire de renforcer le pouvoir des villes par l'institutionnalisation de programmes de réhabilitation de quartiers, par l'augmentation des liens entre le quartier et la ville et par l'optimisation des aspects fiscaux, financiers et

administratifs permettant d'atteindre une meilleure équité sociale. Il est nécessaire également de renforcer les liens avec la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies qui peuvent éventuellement affecter des ressources à des programmes permettant de contrer la pauvreté en milieu urbain.

9.1.3 Rio de Janeiro (Brésil) 2001

Le 8 mai 2001, la Commission a tenu sa deuxième réunion de travail à Rio de Janeiro, Brésil.

Une quarantaine de personnes ont participé à cette rencontre (élus, gestionnaires et professionnels) représentant 15 villes (Abidjan, Buenos Aires, Curitiba, Douala, Guangzhou, La Havane, Libreville, Londres, Manille, Mexico, Montréal, Paris–Île de France, Rio de Janeiro, Sao Paulo, Séoul) et 4 organisations internationales (Banque mondiale, Programme de gestion urbaine (PGU)–Amérique latine et les Caraïbes–Habitat–Nations Unies, Fédération mondiale des cités unies (FMCU), Programme de développement municipal (PDM)–Afrique de l'Ouest et centrale.

Suite à la présentation du Rapport d'étape 1999-2000, les participants ont abordé les thèmes suivants : les défis des autorités locales, les clientèles vulnérables (femmes, jeunes, personnes âgées, handicapés, minorités ethnoculturelles) et leurs besoins (santé, éducation, emploi, habitat et sécurité), les approches et les politiques de développement local (programmes/projets de réhabilitation urbaine et interventions intégrant *empowerment*, accès à l'emploi, habitat, infrastructures et services de base, politiques d'inclusion et sécurité) et le financement. Les expériences de Rio de Janeiro, Sao Paulo et de Curitiba ont bien illustré l'approche participative et le microfinancement.

En somme, les intervenants dans les villes ont indiqué qu'ils savent quoi faire pour réduire la pauvreté urbaine mais veulent savoir comment le faire : *know-how* de

façon structurée. Le besoin de transfert de connaissances a été fortement souligné. Les différentes expériences ont démontré l'importance d'impliquer la population pour réaliser des interventions. Les besoins d'évaluation des projets sont également soulignés. Par contre, la connaissance des sources de financement est une préoccupation majeure partagée par tous, compte tenu de la rareté des ressources.

Cette réunion a permis de mieux cadrer les travaux de la Commission et de cibler l'enquête sur les questions suivantes : les points de départ pour un programme de réduction de la pauvreté urbaine, le cadre politique requis, le changement d'échelle (*scaling-up*) la participation de la population, le partenariat, l'atteinte des résultats, le financement des opérations, l'évaluation des résultats et les changements de perception des bénéficiaires.

9.2 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DES VILLES

Une enquête auprès des villes a été menée à l'aide d'un questionnaire élaboré comprenant neuf grandes questions. Une quarantaine de villes a participé à cette enquête. Les villes qui ont répondu à ce questionnaire constituent un bon échantillon de l'ensemble des zones géographiques. Le traitement des réponses a permis de dégager la synthèse suivante.

Question 1 : Quelle est votre meilleure pratique de réduction de la pauvreté urbaine?

Les projets présentés s'adressent soit à des quartiers spécifiques, soit à des populations ciblées. Dans le cas de quartiers, les objectifs visent l'amélioration du cadre de vie, la régularisation des sols et des habitats ou encore l'amélioration de la sécurité environnementale ou sociale. Dans certains cas, des programmes de microfinancement et de participation civique font partie de ces projets.

Les projets ciblant une population spécifique s'adressent aux enfants (scolarisation et santé), aux jeunes et aux adultes pour les intégrer à l'emploi par une valorisation de soi et la formation technique, aux familles et aux citoyens des secteurs informels pour une participation à la vie civique et à la gouvernance de leur quartier.

Les projets reconnaissent aux citoyens des droits et des responsabilités dans l'amélioration de leur cadre de vie et insistent sur les objectifs de leur responsabilisation à l'égard de leur propre situation.

Question 2 : Dans quel cadre politique se situe votre intervention?

Certaines villes ont agi dans des cadres de politiques nationales de développement de la ville (Berlin), de plan de développement national tel le *National Basic Livelihood Security Act* de la Corée du Sud. Les villes ont aussi développé leurs propres programmes d'intervention avec des projets basés localement sur une vision sociale intégrée (Mexico, Montréal) avec ou sans liens avec les politiques sociales au niveau national.

Question 3 : Avez-vous impliqué la population?

Les villes ont unanimement impliqué, d'une manière ou d'une autre, la population, que ce soit par la mise sur pied de comités de quartiers ou par l'appui de divers groupes sociocommunautaires ou des ONG. Les citoyens ont pris part à la définition des problèmes dans leur milieu de vie, dans la formulation des objectifs et des résultats visés, dans l'élaboration des solutions, dans le développement de consensus, dans le développement et la mise en oeuvre des interventions et aussi dans l'évaluation des résultats. Plusieurs types de tribunes ont permis d'intégrer la population à la résolution des problèmes et à la mise en oeuvre des solutions (assemblées publiques, *task force*, activités variées).



Question 4 : Quels partenariats avez-vous établis?

La plupart des villes ont développé des partenariats avec leur gouvernement, les ONG et les entités d'initiatives sociales de leur milieu (organisations civiles ou religieuses locales). Il y a eu peu de partenariat avec des organismes de coopération bilatérale ou d'aide internationale sauf à Bangui en République Centrafricaine ou Buenos Aires en Argentine qui ont pu se prévaloir de l'aide financière internationale.

Question 5 : Comment avez-vous financé l'intervention?

Les principaux modes de financement sont les subventions de diverses origines (locales, nationales et provinciales) ou un financement public-privé. Il y a eu aussi du financement de sources internationales. À titre d'exemple, le projet de Bangui a reçu des contributions de l'Ambassade du Japon, de l'Agence française de développement et de l'Union européenne. Dans le cas de prêts des banques de développement, les responsabilités financières sont solidairement partagées par les gouvernements (national et provincial). Tel est le cas à Buenos Aires en Argentine qui s'est prévalu d'un prêt de la Banque interaméricaine de développement (BID) d'un montant de 170 millions \$ US

Le microfinancement est par ailleurs appuyé par des programmes municipaux, provinciaux et nationaux. Compte tenu de leurs capacités financières, les villes agissent rarement seules dans le domaine du financement.

Question 6 : Quels résultats avez-vous atteints?

Les résultats atteints sont perceptibles et mesurables. Ils se mesurent par des changements physiques des milieux de vie (amélioration de la salubrité des lieux, augmentation du nombre de logements), par la participation des citoyens aux différentes étapes des projets, par une intégration sociale au milieu scolaire ou au milieu de l'emploi, par une réduction de la criminalité, par le

décloisonnement des instances décisionnelles, par des actions coordonnées entre les organismes publics, communautaires et privés, par une amélioration de la santé de la population, par le nombre de microfinancements octroyés. Chaque projet identifie des indicateurs de résultats en fonction des objectifs visés.

Question 7 : Avez-vous changé la perception de la population?

Habituellement, la perception de la population avant la mise en oeuvre des projets est très négative tant sur le milieu de vie et l'estime de soi que sur l'appareil gouvernemental souvent jugé peu dynamique, paternaliste et inéquitable (ex. Buenos Aires).

Suite à la mise en oeuvre des projets, on remarque un changement d'attitude de la population ciblée et des partenaires. L'attitude de résignation fait place à un engagement qui se traduit par une amélioration du niveau d'autonomie et par le développement d'une autodétermination en lien avec la participation à la vie civique. Dans ce cadre et tenant compte de l'estime de soi, la population s'accorde enfin le droit et le devoir de réussir à s'intégrer à la société sur les plans économique, social et civique.

Question 8 : Avez-vous changé d'échelle d'intervention?

Si plusieurs villes ont changé d'échelle en passant d'un quartier à un autre, peu de projets se sont étendus à l'ensemble du territoire urbain, à la région ou au pays. Cependant, certaines expériences font présentement l'objet d'évaluation pour être étendues ou adaptées à d'autres zones spécifiques au sein de la ville même ou de la région (Mexico, Montréal).

Les approches sont plutôt développées au niveau des quartiers, soit une échelle plus accessible pour les personnes les plus démunies. L'échelle du quartier reconnaît les spécificités et les dynamiques locales tant pour la population civile que pour les administrations.

Question 9 : Croyez-vous votre expérience transférable à d'autres métropoles?

Toutes les villes considèrent leurs expériences transférables. Certaines ont déjà entamé un tel transfert (Buenos Aires, Montréal, Séoul) au niveau de leur pays. En ce qui a trait à la transférabilité à d'autres pays, chaque ville reconnaît qu'il faut tenir compte des contextes locaux pour adapter les interventions aux besoins et aux caractéristiques des populations ciblées, des cultures, des langues et des contextes sociopolitiques. Il existe des similarités d'approches telles les programmes d'amélioration des quartiers des différents pays d'Amérique latine. L'approche des quartiers de Montréal est travaillée en concertation avec des projets similaires à Santiago (Chili) et à Lyon (France). Plusieurs villes ont noté leur intérêt pour des alliances entre villes, pour le partage des expériences vécues et pour le développement d'un réseautage sur les stratégies de réduction de la pauvreté urbaine.

9.3 SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Ces deux sources primaires d'information (les réunions de la Commission et l'enquête) ont été complétées par des consultations de plusieurs banques de données contenant les meilleurs pratiques de réduction de la pauvreté dans différentes régions géographiques.

La plupart des expériences étudiées dans la zone Amérique latine et Caraïbes proviennent de la sélection des concours des meilleures pratiques de Dubai 1996, 1998 et 2000 (autour de 700). D'autres informations proviennent du Programme de gestion urbaine pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PGU-LAC) qui compte dans sa banque plus de 300 expériences et d'une banque d'information d'expériences en gestion locale de *l'Unión Iberoamericana de Municipalistas* (environ 15 expériences).

10. EXEMPLES DE MEILLEURES PRATIQUES

Afin de renforcer le caractère pratique de ce rapport, la Commission a opté pour la présentation de quelques exemples de meilleures pratiques pour fins d'illustration des efforts déployés pour réduire la pauvreté urbaine.

Face à la quantité d'informations recueillies et l'impossibilité de tout présenter, la Commission était contrainte à une sélection. Pour ce faire, il fallait établir des critères précis. Dans ce cadre et compte tenu que le rapport s'adresse aux décideurs des grandes villes (maires, élus, gestionnaires), les critères suivants ont été arrêtés. Expériences dont l'objectif explicite est la réduction de la pauvreté ;

- Expériences réalisées en milieu urbain;
- Taille de la ville : population égale ou dépassant le seuil du million ;
- Diversité géographique pour refléter les expériences dans divers continents ;
- Expériences de pays développés et de pays en développement pour tenir compte des spécificités et des différentes réalités ;
- Diversification des domaines d'intervention (emploi, formation, infrastructures, services, gouvernance, microcrédit, etc.) ;
- Projets, programmes et initiatives qui ont donné des résultats tangibles.

Les exemples sélectionnés sont présentés selon l'ordre alphabétique des villes. Chaque fiche décrit le projet, les objectifs visés, les clientèles ciblées, les résultats atteints, les partenaires de réalisation et les sources de financement utilisées. D'autres exemples de meilleures pratiques sont indiqués en annexe.

ALEXANDRIE (Égypte)

Association d'affaires d'Alexandrie

Domaines d'intervention

Microfinancement

Formation

Emploi

Début du projet : 1999

Profil de la ville

Population : 4.100.000 habitants

Deuxième ville d'Égypte en importance de population

Premier port commercial d'Égypte

Centre d'activités modernes liées aux finances, au commerce et au tourisme, fief de l'industrie du textile et du coton.

Résumé du projet

L'Alexandria Business Association (ABA) est une fondation sans but lucratif utilisant une approche innovatrice pour octroyer des microcrédits aux petites et micro entreprises (PME). L'ABA a modelé son fonctionnement de prêts pour répondre aux besoins des PME. Depuis 1989, de petits prêts à court terme nécessitant peu de prérequis sont offerts aux PME à des conditions de remboursements flexibles. L'ABA soutient la croissance des entreprises par la formation et l'assistance en gestion des affaires (de la comptabilité aux relations publiques).

La clef du succès de l'ABA est tributaire de ses agents de liaisons responsables d'identifier et joindre sur le terrain les micro et petites entreprises qui bénéficieraient du microcrédit. Le programme d'« outreach » se base sur des réseaux sociaux très étroits dans la zone très peuplée d'Alexandrie. La publicité sur les services de microfinancement et l'importance du crédit pour le secteur des petites et micro-entreprises se fait de bouche-à-oreille. Les agents de l'ABA déterminent l'envergure des prêts et l'échéancier de remboursement et s'occupent de la paperasse administrative et de la perception de remboursements. Le mode de rétribution des agents (payés à salaire plus une commission sur le nombre de prêts et le taux de remboursement) est bénéfique tant aux clients qu'à la fondation et aux agents. L'ABA a ouvert un centre d'affaires pour les petites entreprises et veut se transformer en institution financière pour mobiliser les épargnes des petites et micro-entreprises et utiliser le capital des épargnes comme source de financement.

Objectifs

Le soutien au développement des petites et micro-entreprises et à la création d'emplois par le microfinancement et la formation.

Clientèles

Les entrepreneurs à faible revenu. 80 % des micro-entrepreneurs (dans les domaines du bois et métal, cuir et textiles, matériaux de construction). Cette clientèle ne réussissait pas à obtenir du financement bancaire et devait se tourner vers des prêteurs sur gages et des usuriers. 20 % sont dans le domaine du commerce et 8 % dans l'industrie des services.

Résultats

En 5 ans, l'efficacité de l'octroi de microcrédit est utilisé par plus de 20.000 clients. Délai d'émission de prêts : 14 jours pour les nouveaux emprunteurs ; 72 heures pour les clients. Nombre moyen de clients/agent de liaison : 100. Taux de recouvrement en 1995 : 99,2 %. Valeur des prêts octroyés en livres égyptiens : 122.024.750 soit 2 % du marché. Valeur des actifs : 40.964.155. 47.139 prêts réalisés et 11.066 prêts actifs. Valeur moyenne des prêts : 2644. Taux de croissance de l'emprunteur : 140 %. Taille d'un prêt créant un emploi : 2.048. Nombre d'emplois créés : 59.580.

Partenaires de réalisation

United States National Agency for International Development (USAID), Caire, Environmental Quality International (EQI), Caire (aussi parrainage)

National Cooperative Business Association (NCBA), Washington USA

Financement

En 1988, USAID établit pour l'ABA un fonds collatéral de 8 millions \$ US pour endosser un prêt de l'ABA effectué auprès du marché bancaire égyptien comme fonds de roulement des prêts. USAID octroie aussi une subvention de 2 millions \$ US pour couvrir les dépenses d'opération de la fondation jusqu'à ce qu'elle devienne autonome à partir du recouvrement de ses prêts (autonomie atteinte en 1992, 2 ans plus tôt que prévu).

Contacts et sources d'information

Alexandria Business Association (ABA) 52, El Horreya Avenue, Alexandrie Égypte

Tel : (203) 482 5518, (203) 483 2282

WEB : <http://www.alexandria2000.com/aba-sme>

WEB : <http://www.unesco.org/most/mideast1.htm>

BARCELONE (Espagne)

Programme social à l'intention des sans-abri

Domaines d'intervention

Insertion sociale

Début de projet : 1999

Profil de la ville

Population : 2.800.000 habitants

Ville : Capitale de la Catalogne en Espagne

Ville olympique en 1992

Ville de textile, d'industrie métallurgique, chimique et touristique située à quelque 100 km de la frontière française.

Résumé du projet

Le programme d'une durée de 7 ans a été conçu pour répondre aux besoins essentiels et à l'insertion sociale des sans-abris. Le programme basé sur une approche sectorielle est mis en œuvre dans le réseau des services sociaux municipaux en collaboration avec l'initiative sociale et d'autres secteurs (santé, insertion à l'emploi, ...). Comme il n'y a pas de politique nationale sur les sans-abri ni de modèle d'intervention spécifique, le modèle d'intervention sociale de Barcelone se base sur la déclaration des droits humains et sur les compétences établies par la Loi sur les services sociaux de la Catalogne. Le modèle d'intervention auprès des personnes et de leurs familles tient compte des objectifs d'insertion sociale dans la ville. Le programme faisant l'objet des diverses ententes de collaboration entre les partenaires institutionnels, est continu mais est révisé annuellement. C'est un modèle de gestion publique et privée (sans but lucratif).

Objectifs

Plusieurs objectifs sont visés : connaître les situations de pauvreté et de marginalisation dans la ville, leurs importances, causes et particularités ; intervenir dans les situations de pauvreté et de marginalisation avec un soutien professionnel individuel et favoriser l'insertion sociale des sans-abri ; utiliser les ressources du réseau général d'Assistance sociale pour faciliter les parcours personnels d'insertion sociale ; favoriser la participation des instances travaillant dans les domaines de pauvreté et de marginalisation pour créer un réseau intégré de services pour ce segment de la population et consolider les projets élaborés par les instances oeuvrant dans ce domaine.

Clientèles

Les adultes et familles sans-abri ayant des enfants à charge et vivant une situation d'extrême pauvreté. Les personnes sans domicile en situation initiale, avancée ou consolidée de déracinement et/ou d'exclusion sociale sur le territoire de la ville

Résultats

Près de 60 % de la population desservie a connu une amélioration de son autonomie personnelle et de sa qualité de vie. Le nombre des personnes desservies et celui des personnes n'abandonnant pas le processus d'aide se sont accrus. La coordination des différents services a permis une meilleure adaptation aux besoins des différents groupes vivant sur la rue. Les services individualisés d'insertion sociale et le temps accordé aux personnes ont permis d'atteindre un taux de réussite supérieur aux modes antérieurs d'intervention d'assistance de base. Le développement d'intervention auprès des groupes a permis aux personnes de rompre avec les circuits marginaux, de connaître d'autres formes d'occupation et de développer des habitudes permettant de s'intégrer à la vie sociale, culturelle et à l'emploi. Le niveau de compréhension du phénomène d'exclusion par les professionnels ayant un contact direct ou indirect dans le réseau a permis d'optimiser les ressources et les capacités de s'adapter, comme ville, aux nouvelles situations rencontrées par les personnes en situation d'extrême pauvreté.

Partenaires de réalisation

Les services sociaux d'Assistance sociale de première compétence de l'administration locale, l'Institut municipal de la santé – plan d'assistance pour les personnes dépendantes de la drogue et le service d'épidémiologie – les services sociaux de première instance, l'office municipal d'habitation, les institutions municipales ; le consortium sanitaire de Barcelone ; le programme de santé mentale, les équipes de planification et de gestion des entreprises et des ONG ; les organisations communautaires.

Financement

Financement public local de l'ordre de 1.101 millions de pesetas (2000).

Contacts et sources d'information

M. Jordi Plana, Directeur Planification, investigation & développement
Ayuntamiento de Barcelona, Sector de Servicios Personales
Diagonal, 233 08013 Barcelona Cataluna Espagne
Tél : 934132610 Fax : 934132652 E-mail : jjplana@mail.bcn.es WEB : <http://www.bcn.es>

BERLIN (République Fédérale d'Allemagne)

Programme « Ville sociale - Gestion de quartiers »

Domaines d'intervention

Gouvernance
Insertion sociale
Immigrants, femmes
Début du projet : 1999

Profil de la ville

Population : 3.800.000 habitants
Ville allemande la plus étendue (883 km²)
Capitale administrative et politique de la République Fédérale d'Allemagne réunifiée depuis 1990
Principal centre scientifique et universitaire allemand

Résumé du projet

Ville industrielle et résidentielle diversifiée, Berlin a un environnement social et ethnique multiculturel dû à une forte population ouvrière et une population d'immigrants pauvres. D'un côté, une ville de développements architecturaux et urbains spectaculaires, de l'autre des zones de ségrégation et d'exclusion. Le tiers de la population vit dans des zones d'interventions étatiques (rénovation urbaine, intégration urbaine). Certaines zones centrales perdent près de 20 % de leur population par année : les mieux nantis quittent et ceux qui restent sont les chômeurs, les personnes âgées, les bénéficiaires d'assistance sociale, et ceux qui ne sont pas d'origine germanique. Avec le cycle de réduction d'investissements publics et privés dans les infrastructures sociales, culturelles et éducatives, s'en suit un ralentissement économique avec ses problèmes sociaux, ethniques, écologiques et urbains (vandalisme).

Cette situation ne pouvant être résolue par une approche traditionnelle de rénovation urbaine, Berlin a choisi, en 1999, 15 zones ayant des besoins spéciaux. Le gouvernement lance des projets pilotes de gestion intégrée, basés sur l'introduction d'une coordination et collaboration accrues entre les acteurs publics, économiques et privés des zones ciblées et basés sur le suivi du développement de partenariat entre les acteurs, les résidents, les ONG et les individus. Tout en définissant les défis et les priorités de mise en œuvre de projets et activités, la grande priorité est donnée aux actions donnant accès aux emplois et favorisant la formation et la réintégration des personnes socialement exclues de ces zones.

Le projet implique la mise en place d'un programme de gestion de quartiers pour lutter contre l'exclusion sociale et améliorer le cadre de vie. Début du projet : 1999. Fin prévue du projet : 2006.

Objectifs

Le programme basé sur une approche intégrée et participative vise plusieurs objectifs : réduction de la ségrégation dans la ville, réduction de l'exclusion sociale, culturelle et économique des minorités ethniques et sociales avec un soutien particulier aux femmes et amélioration du cadre de vie.

Clientèles

Les acteurs publics, économiques et privés des zones ciblées. Partenaires publics, économiques, sociaux ainsi que les groupes de résidents, les ONG et les individus dynamiques. Population touchée dans les 15 zones d'interventions : 189.000 personnes dont 55,9 % non germaniques.

Résultats

Les premiers effets de cette stratégie sont : la réduction de l'exclusion sociale, un ralentissement de la ségrégation, la création d'une nouvelle culture de planification urbaine pour et avec la participation des communautés, l'amélioration des conditions de vie, l'introduction d'un modèle de partenariat public-privé, l'augmentation des possibilités d'emploi pour les résidents. La perception des zones s'améliore. L'expérience est transférable du fait de l'approche participative de sa démarche.

Les interventions de ce type doivent être de longue durée pour devenir durable (*Sustainable*) car elles peuvent réformer les administrations, les procédures sociales et les politiques.

Partenaires de réalisation

Création de 15 équipes de gestion formées chacune de représentants du gouvernement (1), de la communauté (1) et de consultants (3). Les partenaires sont : l'État, les sociétés d'habitation, les groupes sociaux de voisinage et les résidents. Ententes de collaboration politique entre les services gouvernementaux et entre le service de développement et la communauté. Implication de la population dans les processus décisionnels et l'administration des fonds quartier.

Financement

Financement mixte public-privé et communautaire (en nature) généralement sous forme de subvention.

Programme national et provincial de « Ville sociale ». Financement sous forme de subventions du programme Infrastructure locale et urbaine de l'Union européenne. Montant total 1999-2006 : 83.200.000 DM, 37.000 000 \$ US. Recherches de parrainage et d'autres sources de financement.

Contacts et sources d'information

Schuemer-Strucksberg Monica Senate Department of Urban Development

Wuerttembergische Str.6 D10707 Berlin.

Tél : 30-90127588 Fax : 30-90123819

E-mail : Monica.schuemer-strucksberg@senstadt.verwalt-berli.de WEB : www.Berlin.de/Senatsverwaltungfür Satdtenwicklung/Wohmen/Quartiersmanagementg

COTONOU (Bénin)

Programme de protection et d'assainissement de l'environnement urbain (Pr.A.P.E)

Mots clefs du projet

Environnement
Emploi
Début du projet : 1995

Profil de la ville

Population : 1.000.000 habitants
Métropole du Bénin, ville composée de 24 petites municipalités dont Sainte-Rita
Centre économique, politique et administratif
Regroupe 2/3 des établissements industriels du pays

Résumé du projet

Le programme Pr.A.P.E. est un programme de gestion urbaine et de collecte de déchets urbains impliquant la communauté locale et les autorités, le gouvernement, les ONG et les associations communautaires. Le projet qui a débuté en 1995 permet d'assurer de bonnes conditions sanitaires à la communauté de Sainte-Rita par une gestion durable des matières résiduelles domestiques et médicales tout en permettant de générer des activités et des revenus. La population participe au programme en y souscrivant et les revenus générés servent à financer l'initiative. Avant cette initiative, il n'y avait aucun système de collecte et de gestion des déchets à Sainte-Rita, municipalité de Cotonou de 40.000 habitants couvrant une superficie de 3 km² dont la moitié est sujette aux inondations. Les déchets sont collectés et entreposés dans des sites de triage, de recyclage et de compostage avant d'être mis en marché. Les eaux de ruissellement sont contrôlées. La matière compostable est utilisée pour l'agriculture. La communauté contribue à l'établissement et au financement de l'initiative et participe à la planification des activités et à la prise de décisions relatives au programme. Un comité de pilotage constitué des *stakeholders* assure la gestion courante et le suivi régulier des progrès des activités. Une banque communautaire a été créée pour renforcer la solidarité de la population face au projet.

Objectifs

Le projet vise plusieurs objectifs : l'amélioration des conditions sanitaires et du cadre de vie des populations, la création d'emplois et de revenus, la mise en place de systèmes d'épargne communautaire et l'installation de mécanismes de démocratie participative.

Clientèles

La population de Sainte-Rita, une municipalité de 40.000 personnes.

Résultats

Les résultats sont significatifs : 2.400 ménages soit 75 % de la population de Sainte-Rita souscrit au service de collecte quotidienne des déchets. 85 % des ménages s'acquittent régulièrement de la taxe de collecte. Création d'une banque et d'un système de microcrédit (plus de 602 personnes ont bénéficié d'un crédit de la banque). Création de 145 emplois dont 35 emplois par l'entremise de la banque communautaire. Le succès du projet résulte du partenariat réussi entre les populations et les institutions locales et de la transition entre une activité traditionnelle de collecte de déchets et une activité de marché générant des revenus et emplois. Ce succès est reconnu dans la région de l'Afrique centrale et de l'Ouest.

Partenaires de réalisation

Le ministère de l'Environnement, le ministère de la Santé, les ONG locales et les associations communautaires, les populations et les autorités locales. Le projet est institutionnalisé et le rôle de chacun est défini.

Financement

Le financement du projet se fait à même les contributions des ménages à la collecte des déchets et la mise en marché des produits résiduels.

Contacts et sources d'information

Mr. Raphaël Edu
Tél : 00 229 32 11 29 Fax : 00 229 32 11 29
E-mail : bethesda@intnet.bj Web : http://bestpractices.org/bpbriefs/Poverty_Reduction.html

CURITIBA (Brésil)

Programme Ligne d'emploi

Domaines d'intervention

Emploi

Formation

Partenariat

Début de projet : 1998

Profil de la ville

Population : 1.586.848 habitants en 1996.

Capitale de l'État de Paraná et une des 12 grandes villes du Brésil.

Ville administrative, agro-industrielle, industrielle (industrie de l'automobile)

Résumé du projet

Le programme *City Opportunity – Job Line Program* a pour but la promotion socioéconomique par la création d'opportunités d'emplois et par la génération de revenus pour les citoyens les plus vulnérables socialement, avec le soutien d'un réseau de responsabilité solidaire. Ces opportunités sont le résultat d'actions d'investissement dans les infrastructures, de normes flexibles d'utilisation du sol, d'incitatifs fiscaux associés à la création d'emploi, de réduction de la bureaucratie, de l'éducation professionnelle, de crédit, de création d'incubateurs d'entreprises et de canaux de distribution de la production. Bien que les politiques d'emploi aient historiquement été de la sphère fédérale et devant les inégalités de distribution des revenus et des inconvénients liés à l'accès aux marchés, la Ville de Curitiba a adopté une approche proactive pour rechercher des solutions aux inégalités sociales. Les lignes directrices de la politique municipale sont l'action intégrée et intersectorielle, la participation de la population, la priorité accordée aux zones pauvres et le partenariat avec la société civile organisée. L'implication de la population s'est accrue au cours du programme pour permettre la prise en charge du leadership par la communauté permettant de passer d'une relation de dépendance et de clientélisme au secteur public à celle de co-responsable au sens de la citoyenneté. Le programme prévoit aussi l'établissement de villages artisanaux offrant aux familles des logements et des espaces de travail, des lycées de formation professionnelle. Ces espaces sont créés le long d'une avenue de 34 km de long traversant 18 quartiers périphériques de la ville et reliant les différentes composantes du projets (services sociaux, écoles de formation professionnelle offrant quelque 90 cours, création de petites et de microentreprises,...).

Objectifs

Les objectifs visés sont : la création de revenus, la création d'emplois, la formation professionnelle, l'éducation, la mise en place d'un système incubateur d'entreprises, le partenariat avec la population.

Clientèles

Les citoyens les plus vulnérables socialement.

Résultats

Le projet fait constamment l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Depuis 1998, 5.662 entreprises ont été créées et plus de 17.000 emplois. Création de 8 villages artisanaux ; 45 familles vivent dans ces villages ; il y a 73 boutiques ; 1.079 personnes ont suivi des cours de formation professionnelle ; 1.083 ont suivi des programmes de crédit,...

Partenaires de réalisation

Plusieurs partenaires dont la Fédération des industries de Paraná, la Fédération des commerçants de détail ; l'Association des commerçants ; la Banque des femmes ; le SEBRAE – Service de Soutien aux petites et microentreprises, l'Institut national INMETRO ; la Banque du Brésil, l'Université Fédérale de Paraná ; les citoyens.

Financement

Le projet est financé à 100 millions de Réals entre autres par la Ville de Curitiba (35 millions de Réals), BNDES – la Banque nationale de développement (35 millions de Réals), BID – la Banque interaméricaine de développement..

Contacts et sources d'information

Mme Ana Cristina Wollmann Zornig Jayme Conseillère en planification
4520, Eduardo Sprada St.. Campo Comprido Cp 81270-010 Curitiba, Brésil
Tél. : (41)350-3552 Fax : (41)350-6031
E-mail : anacristina@fas.pr.curitiba.gov.br WEB : <http://www.curitiba.pr.gov.br>

MEXICO (Mexique)

Programme d'amélioration de l'habitat « Microfinanciamientos caseros » (Microfinancement des ménages)

Domaines d'intervention

Habitat
Microcrédit

Profil de l'État de Mexico

Population : 13 millions d'habitants (alors que l'ensemble de Mexico est de 18,1 millions)
Territoire de 2 millions de km²
87 % de la population vit en zones urbaines

Résumé du projet

Le programme d'amélioration de l'habitat *Microfinanciamientos caseros* (Microfinancement des ménages) est un programme d'amélioration et d'agrandissement des espaces physiques de l'habitat en vue d'atteindre progressivement des conditions minimales de salubrité et de sécurité. Ce programme à l'échelle nationale vise tant les milieux urbains que ruraux. L'approche de mise en œuvre sectorielle s'adresse au développement urbain. Ce programme s'inscrit dans une politique sociale intégrée visant à réduire les causes et les effets de la pauvreté permettant à la population d'accéder à une saine alimentation, à des soins médicaux suffisants et adéquats, à un habitat digne et à une éducation de qualité. Ce programme joint les efforts de la municipalité et de la communauté dans les cas de recours pour combattre la pauvreté extrême et de la communauté et l'État par l'intermédiaire de l'*Instituto de Acción Urbana e Integración Social (AURIS)*. La population est impliquée dans un programme d'atteinte de l'autonomie de base de la famille et de la communauté. Ce programme offre l'accès au microfinancement d'une durée de 4 mois pour la population démunie.

Objectifs

Les objectifs sont les suivants : atteindre les normes minimales internationales de salubrité de l'habitat, renforcer la sécurité structurale des maisons ayant des déficiences majeures, réduire les niveaux d'entassement, établir des mécanismes de participation communautaire et renforcer l'économie locale.

Clientèles

La population ayant les plus faibles revenus, préférablement celle ayant jusqu'à deux salaires minimum.

Résultats

Avec un investissement équivalant à quelque 1.252.609 \$ US par année, quelque 27.650 microfinancements d'une durée de 4 mois sont prévus. Cette pratique encourage l'épargne, génère une nouvelle culture du patrimoine, l'augmentation de l'estime de soi et réduit l'entassement.

Partenaires de réalisation

Selon le niveau d'intervention, de multiples équipes impliquant les municipalités locales et l'État de Mexico par l'intermédiaire d'ONG (AURIS) avec l'appui financier de l'État fédéral. Ententes de collaboration formelles entre organismes.

Financement

Un montant public initial équivalant à 1.252.609 \$ US en provenance du gouvernement du Mexique, de l'État de Mexico et de la municipalité. Le programme de microfinancement prévoit des prêts de courte durée d'une valeur moyenne de 137 \$ US à 835 \$ US. L'apport personnel associé au microfinancement est de 55 \$ US à 334 \$ US.

Contacts et sources d'information

M. Javier Hernández Tapia, Coordonnateur Programa de Vivienda – Instituto de Acción Urbana e Integración Social (AURIS)
Heriberto Enríquez No 206, Toluca, Estado de México 50130
Tél : 52 (017) 212 49 36 Fax : 52 (017) 270 38 60
WEB : www.edomex.gob.mx

MONTRÉAL (Canada)

Quartiers sensibles : une approche intégrée pour la revitalisation des quartiers

Domaines d'intervention

Infrastructure et services
Inclusion sociale

Profil de la ville

Population : 1.800.000 habitants
Deuxième métropole économique du Canada et première ville francophone d'Amérique du Nord
Deuxième port commercial de l'est de l'Amérique du Nord, après New York

Début du projet : 1999

Résumé du projet

Alors que l'économie de Montréal s'est améliorée au cours de la décennie 1990-2000, une partie de la population ne s'en est pas prévalu. De plus, on a observé dans certaines parties de Montréal des concentrations de populations défavorisées. Un projet d'intervention évoluant de manière globale est mis en place dans un cadre territorial. Onze quartiers ou portions de quartiers dits «sensibles» sont identifiés à partir d'indicateurs de pauvreté (ménages à faible revenu, chômage, taux d'immigrants récents, criminalité). Le projet comprend deux volets : un volet social et un volet infrastructures (dit «ciblés»).

Le projet met à profit les forces du milieu (citoyens, groupes communautaires, services municipaux, élus, autres partenaires institutionnels) afin de dégager des actions concertées et amener les citoyens à prendre en main leur milieu de vie. Le travail se fait par des séances de consultation avec la population des quartiers et les groupes communautaires et de concertation avec les autres acteurs municipaux, gouvernementaux, communautaires et institutionnels. Des *taskforce* locaux regroupent les élus, les résidents, la police, les groupes communautaires, les directions des écoles du secteur, les associations environnementales et la sécurité publique. Les actions couvrent les volets des infrastructures et le développement social. Les domaines d'intervention sont les infrastructures (aménagement de parcs et places publiques), rénovation et construction d'habitations et de locaux communautaires, revitalisation de rues commerciales) et le développement social (travailleurs de rue, animation de parc, activités d'intégration d'immigrants, prévention du décrochage).

Le projet relevant du maire adopte une approche intégrée qui vise à s'attaquer de manière globale à une problématique de pauvreté dans des zones circonscrites. Début du projet : 1999 (phase de 4 ans).

Objectifs

Le projet vise plusieurs objectifs : améliorer la qualité de vie des résidents des quartiers défavorisés, revitaliser les quartiers défavorisés par l'amélioration des infrastructures et des services aux citoyens, amener les différents acteurs socio-économiques à travailler de manière concertée sur les problématiques du milieu et amener l'administration municipale à travailler de concert avec les autres acteurs du milieu.

Clientèles

Les résidents des quartiers sensibles soit une population totale de 160.000 personnes.

Résultats

Les conditions de vie dans les quartiers visés se sont améliorées de manière globale, la criminalité a diminué (40 %), la propreté s'est accrue dans les espaces publics et privés, les citoyens se sentent en sécurité dans leurs quartiers, la qualité des logements s'améliore et est adapté aux besoins de la population. Sentiment de sécurité accru. Les interventions sociocommunautaires se sont adaptées aux besoins de la population. Les services municipaux se sont décloisonnés et coordonnent leurs actions. La participation de la population fera l'objet d'un cadre d'évaluation spécifique.

Une politique nationale de revitalisation des quartiers urbains défavorisés est actuellement en développement et pourrait s'inspirer de l'expérience montréalaise.

Partenaires de réalisation

Le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Comité du maire sur l'intégration sociale, les élus locaux, les services municipaux publics et parapublics, les groupes communautaires, les associations de résidents, les citoyens et les institutions d'aide (Centraide).

Financement

Financement public par mode de subventions du gouvernement du Québec (70 %) et de la Ville de Montréal (30 %) dans le cadre d'une entente d'une durée de 4 ans qui se traduit par une cogestion des projets. Quartiers ciblés, 50 millions \$ CA et quartiers sensibles, 5,6 millions \$ CA. Contribution en ressources humaines et techniques de la Ville, 1 million \$ CA / an.

Contacts et sources d'information

Sylvie Labelle, chargée de mission
775, rue Gosford, bureau 359 Montréal (Québec) H2Y 3B9
Tél. : 514-872-5459 Fax : 514-872-9848
E-mail : slabell2@ville.montreal.qc.ca WEB : www.ville.montreal.qc.ca

NAGA CITY (Philippines)

Programme sur *Kaantabay sa Kauswagan* (Partenaires dans le développement)

Domaines d'intervention

Gouvernance

Propriété foncière

Infrastructures

Début de projet : 1989

Profil de la ville

Population (1995) : 560.322 habitants.

Superficie urbaine : 8.448 hectares.

Ville située dans la Province de Camarines et composée de 15 municipalités.

Centre historique d'affaires, d'éducation et de culture.

Résumé du projet

Le programme *Kaantabay sa Kauswagan* (Partenaires dans le développement) est un programme d'intervention sociale visant principalement l'*empowerment* de 5.000 ménages *squatters* et des ménages des bidonvilles représentant quelque 25 % de la population (19.500 ménages) des 21 *barangays* (districts) urbains de Naga City. Le nombre de ménages *squatters* avait doublé de 1980 à 1990 engendrant des impacts négatifs dont des relations difficiles et animées entre le gouvernement municipal, les pauvres urbains et les propriétaires fonciers. De plus, 27 communautés pauvres manquaient de services de base (eau potable, éclairage de rue, chemins piétonniers, drainage).

Le programme, visant la sécurité foncière de la population et l'amélioration de son cadre de vie, a adopté une approche de partenariat public-bénéficiaire. Le pauvre, dans le cadre d'un développement participatif communautaire, est amené à participer activement à toutes les étapes de résolution de problèmes, à titre de partenaire et non seulement de bénéficiaire. Le programme institutionnalise le mécanisme pour résoudre de façon permanente les problèmes entre les propriétaires fonciers et les occupants : il améliore les conditions de vie par des projets dans les zones détériorées ; permet la relocalisation sur des sites intra-cité pour les victimes d'éviction ou de démolition et prévoit aussi des opportunités de gagne-pain (cette composante est comprise à même le programme). Les stratégies développées incluent divers modes d'acquisition foncière (tels l'achat direct, l'échange de terrains, le partage foncier, l'hypothèque communautaire), la relocalisation et l'institutionnalisation, dans l'organisme prêteur du gouvernement local, d'un guichet spécifique pour les clients urbains. De plus, un plan financier s'appuie sur les ressources générées à l'interne par les bénéficiaires.

Objectifs

Le projet a deux objectifs : l'acquisition de sol pour donner un sens permanent à l'occupation du sol par les pauvres et l'amélioration du cadre de vie des populations au niveau des services des infrastructures et des besoins de base.

Clientèles

Les 5.000 ménages *squatters* dans 21 districts.

Résultats

Le principal résultat est l'institutionnalisation du mécanisme tripartite de solution de problèmes de propriété foncière impliquant les agences gouvernementales, les pauvres et leurs associations et ONG affiliées et les propriétaires fonciers. Le nombre d'associations représentant les pauvres s'est accru de 9 en 1989 à 70 en 1995. Ces associations sont membres de deux fédérations à l'échelle de la ville. Elles sont représentées dans la vie législative de la ville incluant le conseil municipal, le Conseil de développement de la ville et le Housing and Urban Development Board, principal organisme de la Ville déterminant les politiques d'habitation. Au niveau de la consolidation des droits de propriété et de la relocalisation, 50 % des pauvres ont obtenu la sécurité foncière. En 5 ans, 2.017 familles sont relocalisées sur des terrains gouvernementaux ou privés d'une superficie totale de 33 ha. Aussi 25,4 ha sont réservés pour les autres ménages non encore desservis. 789 ménages *squatters* ont des lots sécurisés.

Au niveau de l'amélioration du cadre de vie, des travaux d'infrastructures, de drainage des eaux et de pavage ont réussi à améliorer la qualité de vie dans les 27 communautés urbaines pauvres abritant 2.700 familles.

Ce programme est devenu un modèle d'intervention pour les gouvernements locaux aux Philippines.

Partenaires de réalisation

Le partenariat tripartite inclut les secteurs public et privé et la population par l'entremise des associations. Les partenaires comprennent le Community Organization of the Philippines (COPE) Foundation ; Naga City Urban Poor Foundation (NCUPF) ; National Housing Authority (NHA).

Financement

Agences gouvernementales nationales : soutien au fonds d'acquisition de terrains (programme national de financement hypothécaire communautaire) et contribution en nature (propriétés foncières publiques). Contribution des associations : levées de fonds d'équité et fourniture de main d'oeuvre. Montage financier provenant de ressources générées par les communautés égalent P 500.000. Le Urban Poor Trust Fund de l'ordre de P 500.000 en 1995.

Contacts et sources d'information

D.C. Nathan Sergio UPAO Coordinator City Hall Compound, Juan Miranda Avenue, Naga City Camarines Sur Philippines 4400

Tél. : (5421) 73-8391/(54) 811-1286

WEB : <http://www.unesco.org/most/asia8.htm>

RIO DE JANEIRO (Brésil)

Programme « Favela Bairro » (de bidonville à quartier)

Domaines d'intervention

Insertion sociale

Infrastructure

Gouvernance

Début de projet : 1996

Profil de la ville

Population : 10,5 millions (2000)

Ville emblème du Brésil située sur la côte atlantique

Capitale touristique du pays, célèbre pour son carnaval et sa topographie spectaculaire.

Résumé du projet

En 1995, Rio de Janeiro entame le projet *Favela – Bairro (de bidonville à quartier)* pour affronter le problème de pauvreté des bidonvilles, ces développements informels sans titre ni droit d'usage formant des communautés dangereuses sur des collines aux pentes instables. Les années 1980 avaient vu la population des bidonvilles croître de 34 % (versus 8 % dans la ville formelle). Le projet outrepassa un simple programme d'infrastructure et lance un programme social issu de l'action sociale d'organismes municipaux préoccupés par la réduction de la pauvreté urbaine. L'alternative à la politique des redéveloppements autoritaires des bidonvilles des années 1960 réalise des interventions urbaines sans expulser les pauvres ni imposer les normes urbanistiques de la ville formelle.

Le projet permet de travailler dans un *concept global d'urbanisation* (améliorations physiques, sociales, économiques, organisationnelles et environnementales) en définissant avec la communauté des critères transparents, un projet d'urbanisation, des travaux de niveau professionnel d'infrastructure et d'équipements communautaires (intégration spatiale du quartier, esthétique urbaine comme forme de revalorisation de l'espace, d'estime de soi et de transformation symbolique). Le projet se complète par une régularisation urbanistique, fiscale et foncière. Il développe des actions sociales complémentaires, si possibles avec des ONG ou des associations locales pour des services de proximité (garderies, centres communautaires, groupes vulnérables, activités pour contrer la criminalité chez les jeunes). Le *sens de la citoyenneté* est intégrée : la population participe à toutes les étapes urbanistiques (identification des équipements, entretien, bénéfices et coûts des interventions, droits et devoirs des citoyens) et des pactes locaux mènent du « bidonville au quartier ». Même les ménages les plus pauvres contribuent par un investissement personnel ou matériel à la construction de leur maison. Cette contribution des ménages à la reconstruction et à la transformation de leur lieu de résidence constitue la base de succès du programme qui n'est pas une intervention gouvernementale unilatérale.

L'intégration des solutions d'amélioration dans la *politique de développement urbain* de la ville respecte l'originalité et de la spécificité de chaque quartier et ce, en lien avec d'autres programmes (logement sur base légale, plan directeur de Rio, contrôle du développement de nouvelles zones informelles, cartographie, élimination de normes élitistes, subventions, réglementation sur usage spéculatif de propriétés urbaines, incitatif aux commerces à faible revenu, relocalisation des habitants des zones à risque). Pour engager la société civile et vaincre les résistances, les expériences font l'objet de diffusion de masse par l'implication des milieux techniques et académiques, le partenariat avec les entreprises et les ONG, en convaincant l'administration publique et en dépolitisant le programme.

Objectifs

Le programme vise à permettre la légalisation de l'occupation du sol pour les habitants des bidonvilles, à leur donner un bon accès payant à l'eau et aux services sanitaires, des rues pavées, un accès au téléphone et aux services postaux. Le programme veut rendre les habitants des bidonvilles des citoyens à part entière avec leurs droits et leurs devoirs.

Clientèles

Les habitants des bidonvilles qui, en 1990, représentaient près de 1,4 millions de personnes. Dès 1996, le programme a joint les bidonvilles de 500 à 2.500 familles représentant les trois-quarts de la population des bidonvilles et a atteint 105 des 300 bidonvilles visés.

Résultats

En 1999, quelque 400 000 habitants de bidonvilles ont déjà été affectés par le programme. Ils habitent dorénavant des quartiers sans pour autant avoir déménagé. Ils sont passés de *favelados* à citoyens. Des rues ont été pavées ou des funiculaires (cable car) installés, les maisons ont été connectées aux réseaux publics d'eau et d'électricité, les zones inhabitables ont été reboisées, des services de garderies ont été implantés. Les coûts des interventions ne dépassent pas 4.000 \$ par ménage. La phase II du projet prévoit atteindre d'ici 2004 de 70 à 75 % de la population des bidonvilles.

Partenaires de réalisation

Au niveau local, participation active de la population, des ONG, des groupes communautaires, des entreprises et des organismes publics (selon un programme gouvernemental et non des programmes unisectoriels). Les projets, discutés et approuvés avec les départements sectoriels, sont officialisés et programmés en collaboration avec les futurs gestionnaires (impliquant les communautés) et transformés en une politique publique permanente pour toutes les communautés.

Financement

Programme de quelque 600 millions de \$ US en 10 ans en provenance de la Banque mondiale (360 millions \$ US), de la Communauté européenne et de la Banque interaméricaine de développement (le prêt de la BID est le prêt le plus important pour l'Amérique latine).

Contacts et sources d'information

M. Fernando Cavallieri Chef de Projet de la Sociodémographie Direction Informations géographiques

Institut municipal d'Urbanisme Pereira Passos

Rua Gago Coutinho, 52 Rio de Janeiro, Brésil 22.221-070

Tél. : 55 21 2556-3399 poste 251 Fax : 55 21 2556-3399 poste 235

E-mail : fcavalli@pcrj.rj.gov.br WEB : www.rio.rj.gov.br

SÉOUL (Corée du Sud)

Programme de prise en charge (Self-Support Program)

Domaines d'intervention

Emploi
Formation
Inclusion sociale
Début du projet : 2000

Profil de la ville

Population : 11.000.000 habitants
Capitale politique, économique et administrative de la Corée du Sud

Résumé du projet

Le National Basic Livelihood Security Act a été adopté en octobre 2000 pour élargir le programme de soutien aux plus démunis compte tenu des effets de la récession de 1997 auprès de cette population. 28 *Self-support centres* (centres de prise en charge) ont été établis dans les communautés régionales. Bien que cette politique vise l'ensemble de la région métropolitaine de Séoul, les centres sont établis de façon prioritaire dans les secteurs de concentration de population à faible revenu. Les centres fournissent de la formation aux bénéficiaires d'assistance sociale aptes au travail, encourageant la promotion et la prise en charge communautaire et développant des opportunités d'emplois dans le domaine des travaux publics. Le soutien offert comporte des entrevues détaillées, un soutien affectif et économique et de la formation professionnelle technique. Ce projet développe auprès des participants la confiance en soi et un sentiment d'intégration sociale pour contre-carrer la tendance à la dépendance de l'assistance sociale. Le projet est géré au niveau du gouvernement métropolitain de Séoul par un « task force », le « team for self-support ». Les emplois sont créés dans le secteur tertiaire (services) tel que l'entretien des maisons pour la classe démunie, tâches cléricales et entretien des équipements sportifs et scolaires. Des services de soutien à l'emploi comprennent des ententes avec les gouvernements locaux et les services d'emploi gouvernementaux.

Objectifs

Le projet vise trois objectifs : supporter tous les efforts pour venir à bout de la pauvreté économique des populations, maintenir la motivation au travail et renforcer l'intégration et l'inclusion sociale.

Clientèles

Les bénéficiaires d'assistance sociale aptes au travail.

Résultats

Le nombre de groupes de support est un indicatif de résultat. Il y a présentement 35 groupes d'autosuffisance auxquels participent 288 personnes. Au total, 1.200 personnes participent au programme. Au début les participants étaient inquiets, dépendants et désorientés. Suite au programme, les participants ont développé de la confiance en soi et un sentiment d'intégration à la société.

Partenaires de réalisation

Le Ministère de la santé et de la Sécurité Sociale et le ministère du Travail (niveau national), le gouvernement métropolitain de Séoul (niveau local) et les 25 « Gu-offices » (unités gouvernementales locales). Les « Self-support centres » (centres de prise en charge), les centres communautaires de sécurité sociale, les centres d'aide sociale, les institutions religieuses parrainent la prise en charge. Entente de partenariat public-privé.

Financement

Budget moyen d'exploitation par centre : 114.000 \$ US. Total pour 28 centres : 3.200.000 \$ US
Budget des ressources humaines par centre : 288.000 \$ US. Total pour 28 centres : 6.400.000 \$ US
Financement public : gouvernement national (50 %), gouvernement métropolitain de Séoul (25 %) ; Gu Office (25 %).
Si un bénéficiaire décide de partir une entreprise, disponibilité de prêt de 40.000 \$ US

Contacts et sources d'information

Dr. Kim Soohyun Institut de développement de Séoul
4-5 Yejang-Dong Seoul, Korea 100-250
Tél. : +82-2-726-1144 Fax : +82-2-726-1293
E-mail : shkim@sdi.re.kr

SOWETO (Afrique du Sud)

Programme de développement des entrepreneurs

Domaines d'intervention

Emploi
Entrepreneurship
Formation
Début de projet : 1988

Profil de la ville

Population : 2 millions d'habitants
Vaste ensemble de cités noires constituées en majorité d'habitats précaires, s'étendant sur 32 km² dans la banlieue sud-ouest de Johannesburg.

Résumé du projet

Le programme de développement des entrepreneurs, *Contractor Development Programme (CDP)*, est un programme de création d'emploi ayant un potentiel de durabilité par le développement et la promotion de l'esprit local d'entreprise. Le programme permet d'une part d'adopter des méthodes et des technologies faisant un usage intensif de main d'œuvre et, d'autre part, d'encourager et de former la communauté à la gestion administrative et commerciale d'entreprises de construction. La composante main d'œuvre des projets de construction est augmentée et les entrepreneurs sont formés à faire usage de méthodes de construction basées sur cette main d'œuvre. Les expertises techniques, commerciales, administratives développées dans la communauté engendrent un accroissement de la rétention de revenus pour celle-ci lors de projets de construction. Par leur formation, les entrepreneurs locaux peuvent ensuite accéder à d'autres projets en créant ainsi des opportunités de revenu pour la communauté. De plus, une formation de main d'œuvre en construction variée est offerte à la population (manœuvre, ouvrier spécialisé ou semi-spécialisé, inspecteur, contremaître,...).

Durant les années 1980, Soweto avait fait l'objet de plusieurs projets d'amélioration d'infrastructures qui, malgré leur succès d'ingénierie (délais de production, contrôle budgétaire), s'étaient avérés des échecs du point de vue communautaire (haut niveau de chômage, peu de transfert technologique, faible retour d'investissement dans la communauté). Suite à l'impact positif d'un projet de conversion d'auberge mettant à contribution des artisans locaux, le Conseil municipal décida que tout projet devait dorénavant impliquer des entrepreneurs locaux. Il incorporerait une gestion professionnelle de la formation et de la supervision pour améliorer les habiletés locales de management et reconnaîtrait l'importance des habiletés commerciales pour le succès d'une entreprise. L'implantation du programme s'est fait à l'occasion du projet de réfection des 2/3 du réseau d'eau secondaire de la ville. Le programme s'est terminé en 1998 à la fin des programmes d'investissements locaux dans les infrastructures.

Objectifs

Le programme vise plusieurs objectifs : créer des opportunités d'emploi et de développement d'entreprises dans la communauté ; transférer les habiletés et les compétences techniques et administratives aux participants ; maximiser la rétention locale des investissements en construction et développer le sens de la participation communautaire.

Clientèles

Les entrepreneurs locaux exclus des contrats de sous-traitance de projets d'infrastructures par les barrières liées aux critères de gestion contractuelle, au manque de crédibilité commerciale, à la prédominance de pratique en usine, au manque de ressources financières pour l'achat de matériaux et d'outils et pour payer la main d'œuvre et au manque de compétence technique. La population désirant développer des habiletés dans les métiers de la construction.

Résultats

En dix ans, le programme a permis de réaliser 375 km de conduites d'eau secondaires, quelque 40.000 jonctions de remplacement, plusieurs km de conduites d'eau principales d'un diamètre inférieur à 400 mm et de rues pavées. Le projet permit de créer des emplois à la moitié du coût habituel des entreprises d'ingénierie. Le niveau d'emplois atteignait en pointe 900 emplois. La rétention des coûts de construction dans la communauté a varié de 37 % (construction de rues) à 50 % (jonction aux maisons). Plusieurs entrepreneurs, gradués des programmes de formation, opèrent comme de véritables compagnies d'ingénierie civile. Ils ont acheté des usines, ont accès à du financement et sont crédibles dans les milieux commerciaux. Le projet a été reproduit dans d'autres villes d'Afrique du Sud.

Le programme a démontré que l'amélioration des infrastructures locales peut conduire à la promotion et au développement économique et social d'une communauté. Il peut aussi permettre de construire à partir des ressources locales et de réaliser des projets sans compromis de gestion, de coût, de qualité et de délai.

Partenaires de réalisation

Une équipe de développement a fourni le soutien professionnel requis et le soutien de gestion. Des firmes de consultants et de grandes entreprises dans les domaines d'ingénierie, de gestion de construction et de gestion de matériaux ont contribué à la formation et au suivi contractuel des entrepreneurs locaux.

Contacts et sources d'information

M. Ron Watermeyer, Directeur de Soderlund and Schutte Inc
City Development Strategies, Issue 1, Octobre 1999
A/s de The City Development Strategies Initiative
Email : black@citydev.org

TORONTO (Canada)

Plan d'action sur les sans-abri (*Toronto's Homelessness Action Plan*)

Domaines d'intervention

Habitat

Santé

Insertion sociale

Début de projet : 1998

Profil de la ville

Population : 2,5 millions d'habitants

Ville la plus peuplée du Canada

Principal centre financier et administratif du Canada,

Principale ville canadienne d'accueil de l'immigration.

Résumé du projet

Depuis 1998, la Ville de Toronto a développé des actions spécifiques pour faire face à la pauvreté et à l'itinérance. La Ville a créé un comité avisier, le *Toronto Advisory Committee on Homeless and Socially Isolated Persons*. La Ville renforce ses partenariats avec les gouvernements supérieurs, le secteur associatif et le secteur privé. Deux axes principaux caractérisent les initiatives liées au comité spécial du Maire : les actions en sécurité alimentaire et un programme de logements abordables. À Toronto où l'économie croît vivement, le taux de chômage diminue et le taux d'inoccupation des logements atteint 0,6 %, le nombre de personnes sans-abri et de personnes pauvres augmente. À chaque année, un état de suivi du travail du comité est publié. *The Toronto Report Card On Homelessness* indique l'état de la situation de l'itinérance, les initiatives en cours, les conclusions, les efforts réalisés et les recommandations pour les actions futures. La fin du projet est prévue en 2006.

Objectifs

Le programme vise plusieurs objectifs : réduire la pauvreté, préserver et créer de nouveaux logements abordables, mettre l'accent sur la prévention, mettre en place des plans et des stratégies pour les groupes à haut risque, mettre en place une stratégie globale de santé et d'accès à l'alimentation pour les itinérants et collaborer avec tous les niveaux de gouvernement.

Clientèles

Les sans-abri incluent les personnes vivant dans la rue et dans les parcs, les personnes habitant les refuges d'urgence, celles qui paient la plus grande partie de leur revenu pour le logement et celles qui habitent dans des logements surpeuplés et insalubres et qui sont à risque de devenir des itinérants. Si les hommes seuls forment encore majoritairement les sans-abri, le nombre de familles augmente ainsi que la proportion des jeunes de 15-24 ans. 30.000 personnes fréquentent annuellement les refuges dont plus de 6.000 enfants. La liste d'attente pour un logement social comprend plus de 63.000 personnes dont 30.500 familles et 12.000 personnes âgées.

Résultats

Des initiatives accompagnées de budgets sont initiées aux trois paliers de gouvernement selon leur champ respectif de responsabilité. Par exemple, des interventions et budgets sont liés au soutien aux enfants, des programmes d'assistance à la réhabilitation de logements abordables, de l'aide aux clientèles des maisons de chambres, des projets de logements de transition, des rabattements fiscaux pour la construction de logements multilocatifs, des terrains attribués à la construction de logements, des allocations aux loyers, des programmes sociaux de soutien et de prévention, un programme de défense des locataires, une stratégie de refuges d'urgence, un programme d'aide dédié aux jeunes (*Squeegie Work Youth Mobilization Program*) et aux jeunes familles de la rue (*Young Parent, No Fixed Address*), des programmes spécifiques pour les autochtones et pour les demandeurs de statuts de réfugiés.

Partenaires de réalisation

Les partenaires sont : la Ville de Toronto, le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement du Canada, les milieux communautaires et associatifs dont les groupes de travailleurs sociaux et le secteur privé.

Financement

La Ville administre un fond de quelque 53 millions \$ CA pour 3 ans dans le cadre d'un programme du gouvernement du Canada, le *Supporting Communities Partnership Initiative*. D'autres programmes sont mis en oeuvre dont le *Let's Build Affordable Housing Program* (10,6 millions \$ CA)

Contacts et sources d'information

M. Alan Meisner, Social Department and Administration
Community and Neighborhood Services Mayor's Homelessness Action Task Force
City of Toronto Toronto (Ontario) Canada
Tél. : 1-416-392-5388 WEB: <http://www.city.toronto.ca/homelessness/action.htm>

QUATRIÈME PARTIE

LE FINANCEMENT

11. DIVERSITÉ DES SOURCES ET CONDITIONS D'ACCÈS

11.1 LES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT

Il existe une multitude de sources de financement, soit dédiées directement à des projets de réduction de la pauvreté, soit à des programmes de développement urbain et d'infrastructures. Il y a d'abord le financement qui émane de la ville même selon ses ressources propres, pouvoirs de taxation, dotations ou autres. Il y a aussi le financement en provenance des gouvernements sous forme de programmes de subventions. Le financement peut être issu du secteur privé émanant directement des entreprises ou via des fondations. Le financement peut aussi provenir de sources internationales, par l'intermédiaire des États.

Ainsi les bailleurs de fonds peuvent être locaux, nationaux ou internationaux. Ils peuvent gérer des fonds publics (gouvernementaux) ou des fonds privés (fondations privées ou organismes philanthropiques provenant de fortunes personnelles ou de contributions du grand public). Ils peuvent octroyer de montants importants ou des enveloppes modestes (microcrédit).

Les récipiendaires de financement peuvent varier d'un pays à un autre et d'une ville à une autre selon les contextes juridiques et administratifs locaux. Le financement peut s'adresser aux villes comme entités juridiques ou encore à des organismes paramunicipaux ou encore des ONG dûment reconnus.

Il faut donc connaître qui sont les bailleurs de fonds, quelles sont leurs orientations ainsi que leurs critères d'attribution et le niveau de récurrence des contributions. Chaque source de financement a ses finalités et répond à des règles propres (subvention ou prêt introduisant la notion de facteur de risque pour le prêteur et de responsabilité financière pour le bénéficiaire). Ainsi, la présentation des diverses sources de financement doit être considérée non pas comme une liste

exhaustive de tout ce qui peut exister, ni comme des sources uniques de financement, mais plutôt comme un canevas de base pour structurer des recherches de financement tirant d'abord profit des sources déjà existantes sur les plans local, national et international dans les secteurs publics, privés et communautaires.

Les sources nationales existantes selon des programmes sectoriels définis dans chaque pays sont la première source externe de financement à laquelle les villes peuvent s'adresser. Chaque pays possède des programmes spécifiques qui sont financés par mode de transferts ou par mode de subventions. Ces programmes peuvent être autonomes au pays ou encore servir de courroie de transmission entre du financement international et le financement local. Enfin la catégorie suivante de sources internationales de financement suppose un encadrement de mise en oeuvre basé sur des partenariats. Finalement, les sources de financement axées vers les milieux associatifs et communautaires et vers la personne peuvent être autonomes ou être intégrées à des politiques nationales ou internationales d'aide.

11.2 LES CONDITIONS D'ACCÈS

L'expérience des meilleures pratiques de stratégies de réduction de la pauvreté urbaine indique que la mise en oeuvre au niveau local est rarement effectuée par une seule entité administrative ou supportée par une seule source de financement. Les projets tirent parti de sources variées de financement tant au niveau local, national qu'international. Ainsi, il n'est pas rare de voir qu'une administration locale se mette en partenariat avec des ONG ou des administrations de niveaux supérieurs car ces entités sont habilitées à recevoir du financement qui n'est pas directement accessible aux villes. De plus, on a pu constater que le financement est parfois conditionnel à une mise de fonds une

participation locale sous forme d'effort financier ou en nature (ressources techniques ou contributions en nature telles titres de propriété, garanties de réalisation).

L'attribution des fonds prend en considération la notion de retour sur investissement à partir d'atteintes de résultats mesurables selon des indicateurs de réduction de la pauvreté et de profitabilité durable pour la population démunie. Elle tient également compte du niveau et de la durée de l'autofinancement des projets.

Le développement de partenariat avec les milieux associatifs, communautaires, syndicaux et privés peut même favoriser l'accès aux fonds. La collaboration de la société civile comme bénéficiaire de financement est très bien perçue et constitue parfois une garantie d'affectations budgétaires.

Que ce soit pour la ville ou pour l'organisme, l'accès à des sources de financement est conditionnel à une bonne gouvernance et à une saine gestion financière serrée permettant d'assurer les services adéquats, développer la notion d'imputabilité et de responsabilisation tant pour la ville que pour les organismes. Il faut ainsi que les projets préconisés ne détruisent pas le patrimoine et la qualité de vie de la population des quartiers pauvres (ex. : éviter l'éviction des citoyens des quartiers spontanés).

En somme et de plus en plus, l'obtention de fonds ou d'aides nationales ou internationales est assujettie à des orientations fondamentales : démocratie, bonne gouvernance, politiques adéquates, respect des droits humains, promotion de la femme, lutte contre le VIH – SIDA, scolarisation et développement durable.

12. SOURCES LOCALES

12.1 LES DIVERSES SOURCES DE LA VILLE

Le financement local est le reflet des politiques nationales. Les villes ont à remplir des responsabilités avec des modalités de financement qui sont déterminées ou allouées par les gouvernements. Ainsi dans les pays où les finances publiques sont centralisées, les budgets municipaux sont dépendants de transferts de fonds à partir des instances nationales et donc dépendants des décisions prises par les paliers supérieurs.

Le financement des villes pour réduire la pauvreté urbaine provient des sources existantes aux niveaux local et national, mais aussi de fonds internationaux. Le financement local comprend les recettes émanant de dotations de l'État, de subventions, de taxes locales, de tarification de services, de dons et de capitaux émanant de l'accès au marché monétaire national ou international, suite à des émissions d'obligations. Le partenariat public-privé pour des projets cibles est également une source de financement.

Il faut aussi penser que les ressources requises ne sont pas seulement monétaires. Il faut aussi prendre en compte l'utilisation des ressources humaines et matérielles disponibles (même les matières résiduelles d'une ville peuvent générer des redevances).

L'obtention de financement, sous forme de prêts ou de dons provenant d'organismes internationaux, attribué à certains projets ou programmes (suivant les attentes et les critères des bailleurs de fonds) nécessite parfois des partenariats avec des ONG. L'accès à des fonds provenant de fondations internationales philanthropiques est facilité suite à des partenariats avec des ONG nationales ou internationales ou des *Sponsored Groups* mettant en lien les entreprises privées ou philanthropiques, les Fédérations de solidarité de pauvres urbains ou autres organismes, tels *Rooftops* dédié à la construction de logements et à la participation communautaire.

12.2 FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS PAR LES MARCHÉS DE CAPITAUX

De nouvelles avenues de financement s'ouvrent aux villes : l'accès aux marchés financiers d'émetteurs municipaux. Ces marchés permettent aux villes suivant des critères de solvabilité, de bonne gouvernance et de saines pratiques de gestion financière d'emprunter sur les marchés nationaux et internationaux. L'obtention de financement externe sur les marchés monétaires implique donc de répondre à des normes internationales de pondération de la gestion municipale (notation du crédit des villes) Cette avenue parallèle au financement offre aux villes ou régions métropolitaines des ressources financières qui sans être exclusives aux stratégies de réduction de la pauvreté urbaine peuvent y être affectées. Aux États-Unis, le marché municipal comportait déjà en 1999 plus de 50.000 émetteurs pour une valeur approximative de 1,5 trillions de \$ US. Les transactions quotidiennes atteignaient alors 8,5 milliards \$ US.

L'accès au marché de capitaux permet le financement des dépenses d'exploitation et des dépenses d'immobilisations. On entend par dépenses d'immobilisations celles liées aux infrastructures et à l'amélioration du cadre de vie des secteurs urbains. Ces investissements sont généralement financés par des emprunts à long terme ne comportant aucune garantie spécifique autre que le crédit général de l'émetteur. Les véritables garanties sous-jacentes aux emprunts des villes sont leur assiette fiscale, le pouvoir de taxation et la performance de l'émetteur à percevoir des revenus. La notation des agences de crédit telles Moody's Investors Service, Standard and Poor's Corporation aux États-Unis ou Japanese Bond Credit Institute au Japon, importe lorsqu'un émetteur étranger entend recourir aux marchés financiers nord-américains ou européens. La crédibilité de l'émetteur devient le gage d'accès aux marchés financiers.



Cependant, toutes les villes du monde n'ont pas en ce moment accès à ce mode de financement qui requiert d'une part, un fondement constitutionnel et juridique approprié et d'autre part, se base sur une gestion financière et administrative transparente et très serrée. Il faut donc un encadrement législatif et réglementaire pour le financement par emprunt des dépenses d'immobilisations. Cet encadrement vise la gouvernance institutionnelle (ex. : interdiction de déficit budgétaire défini dans le régime juridique, mécanisme contraignant la perception de revenus additionnels au besoin pour assurer le paiement de l'emprunt - intérêt et capital, normes relatives au niveau d'endettement global autorisé), la régularisation et le contrôle des instances gouvernementales définissant les informations continues requises telles les états financiers de la ville, les rapports annuels, la comptabilité (*Government Finance Officers Association* : la diffusion de saines politiques de gestion financière), la prise en charge du financement municipal par des instances gouvernementales (Agences provinciales de financement municipal pour assurer des volumes d'emprunt plus important et avoir accès à de plus vastes marchés et obtenir des coûts d'émission inférieurs). Les champs applicables aux emprunts à long terme (billets, obligations générales à revenu, à coupons détachés, rachetables, etc.) sont généralement rattachés au financement d'immobilisations rattachées aux activités municipales (ex. : eau potable, eaux usées, voirie municipale). Les emprunts à court terme (billets, bons du trésor, découvert bancaire) assurent une disponibilité de fonds à court terme en anticipation du paiement des taxes, en anticipation de refinancement d'emprunt. Le rachat progressif des émissions est prévu par la création d'un fonds d'amortissement comprenant des titres présumés sûrs et assujettis à des modalités de politiques formelles de gestion prudente.

La notation de crédit des villes par des agences de crédit reconnues est déterminante sur le potentiel de financement et les taux assujettis. Les agences de crédit s'inté-

ressent de plus en plus à la cotation de villes ou autres autorités locales/régionales que ce soit en Amérique latine ou en Europe de l'Est. De nouvelles institutions de cotation de crédit sont envisagées en Europe. En s'inscrivant dans le processus de notation qui peut prendre quelques mois voire quelques années, une administration municipale est en mesure de mieux établir sa position relative dans l'univers régional ou global des villes. La détermination de la cote de crédit résulte d'un processus d'analyse détaillée et rigoureuse et il faut établir et maintenir des relations à long terme de transparence, d'intégrité, de compétence et de continuité. L'information requise comprend des données financières complètes, fiables, harmonisées et continues dans le temps ainsi qu'un dossier socio-économique de qualité.

Les principaux paramètres d'établissement d'une cote de crédit pour une autorité locale sont :

- **Le cadre national**

Principales caractéristiques de l'État souverain duquel relève l'autorité locale dont la cote est généralement plafonnée à celle de l'État. Degré d'autonomie institutionnelle et financière de l'autorité locale vis-à-vis de l'autorité centrale. Nature et étendue des responsabilités confiées à l'autorité locale (fonctions traditionnelles – eau potable, eaux usées, voirie locale, police et protection incendie ; fonctions élargies – service de santé, aide sociale, éducation etc.). Sources de revenus disponibles (taxation foncière, tarification, taxation de vente, impôt sur le revenu, transferts gouvernementaux). Relations intergouvernementales permettant d'évaluer l'autonomie de la ville et le soutien des autorités gouvernementales. Régime juridique applicable à la ville elle-même et à la société.

- **Situation socio-économique**

Démographie (composition de la population et de l'évaluation des besoins sociaux tels les services

publics de base, l'éducation, les soins de santé).
Caractéristiques de l'économie locale (degré de diversification, diversité des entreprises, avantages concurrentiels, degré de richesse des personnes et des ménages, état du marché de l'emploi, investissement public/privé. La santé fiscale de la ville est quasi irrémédiablement liée à sa prospérité économique.
Connaissance approfondie à jour de sa propre économie locale. Perspectives de croissance

- Revenus/dépenses
Appariement des responsabilités confiées à l'autorité locale vis-à-vis l'assiette des revenus disponibles.
- Facteurs financiers
État de la dette et des frais financiers
- Gestion administrative et administration publique de qualité
Facteur hautement qualitatif, processus budgétaires performants, régime de taxation et de perception des revenus performants, contrôle et vérification)
Les approches de distribution de titres sont variées : placements privés, placements publics. L'industrie des valeurs mobilières est transformée par le développement des infrastructures de négociation électronique. Le développement des technologies de l'information ouvre la voie à l'approfondissement à la transparence accrue des marchés financiers où se transigent les titres municipaux.

12.3 LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Au cours des dernières décennies, on a vu le mouvement de privatisation progresser dans plusieurs secteurs (transports, santé, routes etc.). Le bilan des privatisations n'est pas convaincant. De plus en plus on parle de partenariat public-privé. Ces partenariats ne sont généralement pas des privatisations. En effet, une entreprise

privatisée est une entreprise qui, auparavant sous le contrôle de l'État, appartient désormais au secteur privé. Elle peut opérer dans des marchés hautement compétitifs.

Le partenariat public-privé repose sur le déploiement des capitaux privés pour améliorer les services publics ou la gestion des actifs du secteur public. Il offre une approche de la gestion des risques par le secteur public plus sophistiquée et plus efficace en termes de coûts que l'approche traditionnelle de la passation des marchés publics.

Ce partenariat implique l'élaboration d'un contrat entre un client du secteur public et un entrepreneur du secteur privé. Il oblige le secteur public, d'un côté, à définir ses besoins de services à l'interne dans les domaines des transports, de l'éducation ou de la santé, par exemple et donc l'assurance, de l'autre côté, que le secteur privé ne mettra pas ses capitaux en jeu pour fournir ses services tant qu'il n'est pas certain de la durabilité du partenariat. Dans ce cadre, le partenariat adopte une approche de moyens et de longs termes.

Le partenariat public-privé présente plusieurs avantages. L'emploi des capitaux privés est l'élément central. Le partenariat peut ainsi se traduire par une optimisation considérable des ressources publiques dans la mesure où les risques sont transférés au secteur privé. Le partenariat public-privé étale généralement le coût de l'achat d'un actif dans le temps et les dépenses d'équipements qui y sont associées, affecte le bilan des entreprises privées plutôt que celui du secteur public. Ces avantages suffisent pour que le partenariat public-privé devienne souvent le modèle préféré d'exécution des marchés publics, même quand le secteur public n'a pas de contraintes en matière de capitaux. Dans bien des pays, le recours accru à ce mode de financement est motivé par une plus grande optimisation des res-

sources publiques.

12.4 L'APPORT DE L'ENTREPRISE PRIVÉE

L'entreprise privée a un rôle important dans le développement et dans la lutte contre la pauvreté. En effet, l'entreprise privée crée des emplois, augmente les revenus et offre des biens et services et à coût compétitif. Tout le monde s'accorde à dire que la croissance économique est une condition nécessaire au développement et à la lutte contre la pauvreté. L'obtention d'un emploi est la finalité recherchée par les citoyens pour améliorer leurs conditions de vie. Dans la plupart des pays, les entreprises privées sont à l'origine de la plupart des emplois nouveaux.

Les entreprises privées contribuent également au développement par d'autres moyens indispensables à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté. En effet, dans la plupart des pays, elles produisent une grande partie des recettes fiscales de l'État sans lesquelles il serait impossible d'assurer le financement des services publics tels la santé, l'éducation, etc. De plus, pour demeurer compétitives, elles développent le capital humain et contribuent à la diffusion du savoir et des techniques. Enfin, les entreprises compétitives améliorent constamment la qualité des produits, en diminuent le prix ; cela augmente ainsi le pouvoir d'achat des consommateurs, notamment des pauvres. Rien que pour ces avantages, le secteur privé mérite d'être appuyé et encouragé, notamment les jeunes entreprises qui sont un élément essentiel au développement économique et social à l'interne. Parmi les mesures à adopter pour assurer un développement harmonieux des entreprises :

- Allègement des impôts
- Simplification de la réglementation
- Aide au financement et au démarrage
- Contrôle de l'inflation
- Élimination de l'instabilité et de l'incertitude politique
- Respect des droits de propriété
- Primauté des droits (respect des contrats entre parties privées et publiques)

– Efficacité des services publics

12.5 L'APPORT DU MILIEU COMMUNAUTAIRE LOCAL

Les mouvements associatifs et communautaires locaux permettent aux populations les plus démunies d'exprimer leurs besoins et d'obtenir une part plus grande des ressources disponibles localement. Les ONG peuvent agir comme intermédiaires ou facilitateurs dans l'organisation ou le réseautage et favoriser l'accès aux fonds auprès des institutions locales, nationales ou internationales. Dans certains cas, les ONG deviennent des partenaires de réalisation de programmes gouvernementaux ciblant les plus démunis soit comme bénéficiaires intermédiaires de fonds ou fournisseurs de services spécifiques. Les ONG ont aussi accès à leurs propres sources de financement à partir du secteur privé ou de la population en général.

Il existe aussi une collaboration entre le secteur privé et le secteur associatif au niveau local dans certains champs d'activités tels les entreprises de recyclage. Les villes et les ONG peuvent collaborer à l'éclosion de nouvelles formes de financement par le développement d'activités axées sur les valeurs de développement durable qui d'une part protège l'environnement et d'autre part, peut viser des objectifs de réduction de la pauvreté urbaine en tenant compte des impératifs financiers. Par ailleurs, le milieu associatif et communautaire local permet aux populations démunies de s'organiser pour mieux exprimer leurs besoins et générer des ressources (financières, techniques, matérielles ou humaines).

13. SOURCES NATIONALES

Les sources nationales de financement sont déterminées dans chacun des pays à partir des priorités politiques nationales. Des programmes ayant habituellement une durée de vie limitée sont gérés par les différents ministères et impliquent des transferts conditionnels sous forme de subventions aux autorités locales, aux entreprises, aux ONG ou encore aux individus. Ces programmes s'adressent soit à des secteurs spécifiques ou multiples soit à des groupes-cibles prédéterminés. Chaque ministère a son programme, ses priorités d'action et ses critères d'attribution de budgets.

13.1 FINANCEMENT SECTORIEL ET MULTISECTORIEL

Certains programmes de financement sectoriels s'adressent de façon directe ou indirecte à la réduction de la pauvreté urbaine. Que l'on pense aux programmes d'aide à l'amélioration des infrastructures urbaines, à la construction ou au financement d'habitat social public, communautaire ou privé, aux politiques de protection de l'environnement (ex. : assainissement des eaux usées, recyclage, protection de zones dangereuses). Plus directement sur les secteurs liés à la pauvreté, pensons particulièrement aux programmes d'aide à l'insertion à l'emploi ou encore aux programmes d'aide à la régularisation des sols de quartiers informels dans les pays en voie de développement. Certains programmes ont des effets indirects sur les personnes pauvres ayant des besoins spécifiques en santé (VIH – SIDA) et en éducation.

Le financement multisectoriel implique des ententes entre ministères et une coordination accrue. Ce type de financement est orienté vers des territoires ou des secteurs spécifiques. Par exemple, les villes peuvent avoir accès à des programmes de rénovation urbaine dans des quartiers anciens ou défavorisés qui impliquent plusieurs ministères et une coordination aux niveaux local et communautaire.

13.2 FINANCEMENT DÉDIÉ À DES GROUPES CIBLES

Plusieurs pays ont développé différents programmes nationaux de réduction de la pauvreté qui s'adressent à des populations-cibles au sein de leur territoire. Ces programmes s'adressent à des groupes cibles, tels les familles démunies, les femmes, les enfants, les jeunes (avec des âges limites), les personnes handicapées, les populations autochtones, les personnes affectées par le SIDA, les immigrants ou les réfugiés. Cependant ces programmes ne s'adressent pas nécessairement aux populations pauvres urbaines. Certains pays sont à mettre en oeuvre des stratégies de réduction de la pauvreté de manière globale intégrant tant les divers sous-groupes cibles que les divers secteurs de financement. Tel est le cas du programme Bourse École-Alimentation au Brésil qui s'adresse aux enfants et jeunes d'âge scolaire issus de familles démunies.



14. FINANCEMENT INTERNATIONAL

14.1 LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Le Fonds monétaire international (FMI) est un acteur important sur la scène financière internationale. En effet, tout le monde se rappelle les années 1980 qui furent une période tumultueuse pour l'institution. Au cours de cette décennie, le FMI était au cœur de la crise internationale de la dette. Il a surveillé la politique macro-économique et la politique de change de ses pays membres. Le FMI appuie les efforts de coordination des grands pays industrialisés. Il accorde des prêts aux pays en développement.

Le FMI encourage tous les pays à se doter de bonnes politiques macro-économiques et financières permettant une croissance durable. Le FMI aide les pays en développement en accordant des prêts, en approuvant des accords et en ajustant les montants de ses accords. Le FMI fournit également des ressources pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Le FMI a notamment pour mission de fournir une assistance technique aux pays membres qui cherchent à renforcer leur capacité de gestion économique. Cette assistance porte essentiellement sur les principaux domaines de compétence de l'institution, à savoir la politique macro-économique, la politique et le système de change, la politique et la gestion budgétaires. Le FMI dépense environ 100 millions \$ US par année pour ses activités d'assistance technique, soit environ 20 % de ses dépenses administratives annuelles. De plus, le FMI bénéficie, pour ses initiatives d'assistance technique, de financement extérieur provenant des pays donateurs (États-Unis, France, Danemark, Japon, Canada, Royaume-Uni, etc.), des banques de développement (asiatique et interaméricaine), de la Banque mondiale, du PNUD et de l'Union européenne. Au premier semestre de l'exercice financier 2002 (mai – octobre 2001), les donateurs ont contribué pour environ 24 millions \$ US aux initiatives d'assistance technique du FMI.

Cependant, le FMI n'accorde ses aides que si les autorités des pays membres s'engagent à opérer les changements et les réformes requises. C'est ce qu'on appelle la conditionnalité du FMI. Elle implique des engagements d'une part et d'autre. D'une part, la conditionnalité assure le pays qu'il continuera de recevoir le financement promis par FMI. D'autre part, la conditionnalité assure le FMI que l'argent prêté est utilisé aux fins prévues et que le pays membre sera en mesure de rembourser les ressources empruntées.

En conséquence, le programme appuyé par le FMI couvre un large éventail de mesures, certaines ayant pour but de renforcer les fondements structurels de la politique macro-économique, et d'autres de consolider les principaux secteurs de l'économie. Il ressort que les emprunts de FMI sont assortis de conditions spécifiques. Dans certains cas, ces conditions pèsent lourdement sur les capacités administratives des pays emprunteurs.

En soutenant des politiques macro-économiques et en encourageant un dialogue constructif dans la société civile, le FMI joue un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté. Les Statuts du FMI stipulent que le Fonds doit promouvoir la coopération monétaire internationale et le maintien des régimes de change ordonnés, favoriser le développement harmonieux du commerce mondial et aider les États membres à résoudre leurs difficultés de balance de paiement. Pour s'acquitter de cette mission, le FMI s'emploie à réduire les déséquilibres macro-économiques et devenir un aide aux pays confrontés à des difficultés de balance de paiement.

En somme, le FMI a six rôles :

- il assure une plus grande stabilité et de meilleures performances de l'économie nationale grâce à ses programmes et conseils de politique économique ;



- il donne son appui aux pays membres en prenant des engagements dans le cadre d'accords régionaux ;
- il aide les organisations régionales à suivre l'évolution macro-économique des pays membres ;
- il favorise la coordination des politiques régionales et l'harmonisation des institutions ;
- il fournit une assistance technique considérable, notamment aux organismes régionaux, en matière d'harmonisation fiscale, d'élaboration de critères de convergence et de mise en place de commissions bancaires régionales ;
- en collaboration avec la Banque mondiale, il aide à promouvoir l'investissement dans les régions, en facilitant l'accès de conseils régionaux d'investissement dans les régions performantes.

14.2 LA BANQUE MONDIALE

La Banque mondiale regroupe cinq institutions associées : la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). La première mission de la Banque mondiale est de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des citoyens dans les pays en développement et en émergence. Pour ce faire, la Banque fournit aux pays des prêts, de l'assistance technique et de plus en plus des services de partage des connaissances et de savoir.

La Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD), prête environ 25 milliards \$ US par année. Ses prêts s'échelonnent sur une période variant de 12 à 20 ans avec une période de grâce de 3 à 5 ans. La BIRD fournit des prêts aux pays solvables à faible et moyen revenu. Elle obtient la plupart de ses fonds à travers la vente d'obligations sur les marchés de capitaux internationaux.

L'Association internationale de développement (IAD) prête pour environ 7 milliards \$ US annuellement, sans intérêt, mais en appliquant une charge de 0,75 %. Les prêts s'échelonnent sur 35 à 40 ans avec une période de grâce de 10 ans. L'Association est le bras concessionnaire de la Banque. Elle joue un rôle important en supportant la Banque dans sa mission de réduction de la pauvreté. Tous les prêts accordés sont canalisés vers les pays emprunteurs dans le cadre de contrats signés.

La Société financière internationale (SFI) prête annuellement environ 5 milliards \$ US aux conditions du marché et avec une période de grâce d'environ 4 ans. Son objectif est de stimuler la croissance économique dans les pays en développement en finançant les investissements du secteur privé et en mobilisant le capital international pour les marchés financiers.

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) a pour objectif d'encourager le flux des investissements directs. Elle facilite l'investissement en accordant des garanties contre les risques non commerciaux (transfert de change, expropriation et guerre). L'Agence garantit pour environ 2 milliards \$ US annuellement.

Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investisseurs (CIRDI) facilite le règlement des différends relatifs aux investissements entre les investisseurs étrangers et le pays hôtes.

Sur le plan pratique, chaque pays, avant d'accéder aux fonds de la Banque, doit préparer un plan stratégique expliquant les priorités et les stratégies préconisées. Ces plans sont révisés périodiquement et chaque année on produit un rapport de progression. Des projets font l'objet des documents spécifiques (Project Concept Documents). Ils sont par la suite suivis d'un autre document d'évaluation (Project Appraisal Document) qui servira de base pour les contrats. Une fois ces étapes fran-

chies, la mise en oeuvre des stratégies et des projets font l'objet d'évaluations périodiques.

Dans ses stratégies de réduction de la pauvreté, la Banque mondiale met l'accent sur des résultats concrets. Le cadre de développement intégré (CDI) décrit une démarche de politique générale fondée sur un plus grand équilibre entre les composantes économiques, humaines et structurelles du développement et sur de nouveaux partenariats qui aident les pays à réaliser cet équilibre. L'aide financière de la Banque mondiale aux pays bénéficiaires est déterminée par le cadre de développement intégré. La réduction de la pauvreté urbaine doit s'inscrire dans les priorités nationales.

14.3 LES BANQUES RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT

Chaque région géographique dispose d'une banque de développement qui finance entre autres des interventions de développement qui ont des impacts directs ou indirects sur la réduction de la pauvreté urbaine. Chaque banque a ses propres orientations, objectifs et programmes.

On retrouve :

- La Banque africaine de développement
- La Banque asiatique de développement
- La Banque de développement des Caraïbes
- La Banque européenne pour la reconstruction et le développement
- La Banque interaméricaine de développement

Chacune de ces banques est dédiée à des territoires ou régions d'intervention. L'attribution des budgets d'aide répond à des thèmes prioritaires définis. Bien que les projets subventionnés puissent être d'envergure locale, les ententes sont habituellement sujettes aux autorisations nationales des pays récepteurs. Le financement par ces entités financières est parfois ou souvent tributaire de

la participation du pays récepteur à titre d'effort financier ou autres contributions telles des ressources techniques ou humaines.

Par exemple, la Banque africaine de développement est une institution de financement du développement qui a pour objectif la mobilisation des ressources pour le progrès économique et social de ses pays membres. Elle a pour mission d'assister les pays membres dans leur lutte contre la pauvreté. Elle travaille à faciliter et à mobiliser les ressources externes et locales, à promouvoir l'investissement public et privé et à accorder de l'assistance technique et de l'aide conseil sur les politiques de ces pays.

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement, créée en 1991, a pour rôle de favoriser la transition vers une économie de marché des pays d'Europe centrale et orientale qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie, du pluralisme et de l'économie de marché, et d'y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

La Banque interaméricaine de développement encourage le cofinancement et les investissements étrangers directs des secteurs public et privé. Dans toutes ses activités, la Banque s'attache à promouvoir un développement sain et durable du point de vue de l'environnement. La Banque interaméricaine de développement a été créée en décembre 1959 pour aider à accélérer le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les opérations de la Banque portent sur tous les aspects du développement économique et social, tout en accordant une importance particulière aux programmes qui profitent aux populations à faibles revenus. Aujourd'hui, ses prêts vont en priorité à la lutte contre la pauvreté et l'équité sociale, à la modernisation et à la réforme sectorielle, à l'intégration économique et à l'environnement.



14.4 LES ORGANISMES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

L'Organisation des Nations Unies (ONU) comprend une trentaine d'organismes affiliés. Certains de ces organismes s'intéressent plus particulièrement aux phénomènes liés à la pauvreté.

- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Programme de gestion urbaine en habitation (UN – Habitat)
- Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)
- Haut Commissariat pour les réfugiés (HRC)
- Programme alimentaire mondial (PAM)
- Programme des Nations Unies pour le développement économique et social (UNDESA).

Ces organismes oeuvrant sur tous les continents travaillent avec les gestions régionales qui interagissent avec les gouvernements nationaux pour la mise en place ou l'autorisation de projets ou de programmes. Bien que les thématiques ou responsabilités ne soient pas par définition nécessairement urbaines, plusieurs organismes interviennent dans les métropoles. À titre d'exemple, l'UNICEF a développé le programme Child Friendly Cities et a mis sur pied un secrétariat pour rechercher les meilleures pratiques de villes et tenir ainsi compte des besoins des enfants les plus pauvres des villes des pays en voie de développement

14.5 CITIES ALLIANCE

L'*Alliance* a été créée en 1999 en tant que coalition de villes et de leurs partenaires de développement, dans

le but de s'adresser à la réduction de la pauvreté urbaine comme enjeu de politique publique globale. En créant le *Cities Alliance*, les agences de développement multilatérales et bilatérales ont joint leurs forces aux banques de développement et aux principales associations mondiales d'autorités locales (*Metropolis* est membre du *Cities Alliance*) dans le but d'accroître leurs connaissances collectives pour améliorer la qualité et l'impact de la coopération de développement urbain. En se basant sur les éléments communs de leurs stratégies urbaines respectives, les partenaires de l'*Alliance* ont convenu de mettre en commun leurs ressources et leurs expériences pour se concentrer sur deux priorités clés et promouvoir ainsi une approche plus globale de la réduction de la pauvreté urbaine :

- les stratégies de développement urbain par les décideurs nationaux et locaux pour définir une vision commune et des priorités d'action et d'investissement ;
- les interventions locales et nationales d'amélioration du cadre de vie des bidonvilles et d'au moins 100 millions de personnes d'ici 2020, en accord avec le *Cities Without Slums Action Plan*.

En s'appuyant sur les villes et leur région plutôt que sur des secteurs et en changeant l'échelle des solutions envisagées par les autorités locales et la population urbaine pauvre elle-même, l'*Alliance* fait la promotion d'un cadre de référence pour améliorer la cohérence et l'impact du soutien externe aux autorités locales. Par l'engagement de partenaires externes potentiels, l'*Alliance* encourage le développement de nouveaux prêts pour le secteur public et privé et le développement d'instruments d'investissement permettant d'accroître les ressources disponibles aux autorités locales et à la population urbaine pauvre leur permettant ainsi de développer leur patrimoine et augmenter leurs revenus.

L'*Alliance* a pour objectif principal d'accroître les connaissances collectives de travail auprès des villes. La vision est simple. Les autorités locales et leurs associations, le secteur privé et les organisations communautaires, dans un engagement à long terme avec l'appui de leurs partenaires de développement nationaux et internationaux, partageant les leçons apprises développent de nouveaux outils et s'entendent sur les orientations politiques et les normes de pratique dans les secteurs liés aux objectifs de l'*Alliance*.

L'*Alliance* a créé une base de données globale sur l'amélioration du cadre de vie urbain sur son site WEB. Cette information permet de mieux comprendre l'échelle et l'étendue des activités d'amélioration de cadre de vie dans les bidonvilles (*Slum Upgrading*) en cours à travers le monde et identifie les sources d'informations. Le développement de cette base de données renforce les réseaux d'apprentissage aux niveaux nationaux et régionaux et permet de construire à même les initiatives existantes. Ces deux éléments sont des pré-requis au changement d'échelle (Scaling-up) des interventions.

Les sources de financement de l'*Alliance* proviennent de pays donateurs (Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Norvège, Grande-Bretagne, États-Unis et de la Banque mondiale). Les fonds amassés servent à financer des projets dans différentes villes et régions du monde : Nairobi (Kenya), Antananarivo (Madagascar) Johannesburg (Afrique du Sud), Sofia (Bulgarie), Mexico (Mexique), Recife (Brésil). Les montants octroyés varient de 30.000 \$ US à 1 million \$ US. Les projets concernent l'élaboration de stratégies de développement (*City Development Strategy*), de coordination de programmes ou d'aide à des interventions dans les bidonvilles.

14.6 LES AGENCES NATIONALES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Selon leur politique nationale, les pays développés se sont dotés d'agences nationales d'aide internationale qui oeuvrent dans de multiples pays et supportent directement ou indirectement les interventions de réduction de la pauvreté urbaine (ex. US AID, Agence canadienne de développement international). Les pays donateurs définissent leurs propres priorités d'action qui guident les interventions de leurs agences nationales.

À titre d'exemple, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a incorporé le développement durable dans ses politiques, en s'appuyant sur son expérience de l'intégration des aspects économiques, sociaux, politiques, environnementaux et culturels du développement. C'est dans ce cadre que l'ACDI a élaboré une Stratégie de réduction de la pauvreté, qui l'engage à en faire un élément clé de chacun des volets prioritaires : les besoins humains fondamentaux, l'égalité entre les sexes, les services, les infrastructures, les droits de la personne, la démocratie et la bonne gouvernance, le développement du secteur privé et l'environnement. Cette stratégie contribue à la réalisation du programme pour l'habitat et à ses deux principaux objectifs, soit « un logement convenable pour tous » et « des établissements humains durables dans un monde en urbanisation ». L'aide canadienne au développement international met l'accent sur le soutien à l'enseignement primaire, à la santé et la nutrition de base, à la prévention du VIH – SIDA, et à la protection de l'enfance. Les principes qui sous-tendent les objectifs internationaux de développement sont : les partenariats efficaces, une prise en charge locale, l'amélioration de la coordination entre les donateurs, une approche axée sur les résultats et une plus grande cohérence.

14.7 LES FONDATIONS PRIVÉES ET LES MOUVEMENTS COOPÉRATIFS PHILANTHROPIQUES

Il existe de nombreuses fondations privées et des mouvements coopératifs philanthropiques qui oeuvrent au sein des villes pour réduire la pauvreté urbaine. Ces organismes agissent dans des domaines spécifiques, soit dans un pays donné soit dans plusieurs pays. A titre d'exemple, mentionnons la Fondation Paul Gérin-Lajoie et la Fondation Rooftopos. La première, une fondation canadienne, se concentre sur l'éducation de base et l'implication de la société civile dans la gestion des écoles primaires. La Fondation est active au Sénégal au Mali et en Haïti. La seconde, la Fondation Rooftopos supporte le développement de l'habitat social dans plusieurs villes du monde, à partir de contributions des coopératives d'habitation membres.

D'autres organismes, fondations privées ou des ONG ont des mandats humanitaires qui tablent sur le financement privé et sur les contributions en ressources matérielles ou humaines du secteur privé ou de la population en général. À titre d'exemple, Habitat pour l'humanité (HPM), une organisation à but non lucratif, oeuvre dans plus de 80 pays au niveau communautaire. L'objectif de l'organisme est d'éliminer les logements insalubres des pauvres, d'apporter une solution au phénomène des sans-logis et de sensibiliser le public en général sur la question du droit au logement. Depuis 25 ans, HPM a construit plus de 100.000 maisons dans plus de 2.000 communes, ce qui a permis à 500.000 personnes de bénéficier d'un logement sûr, convenable, à un prix abordable. Habitat pour l'humanité construit ou rénove des maisons avec l'aide de bénévoles et la participation des familles bénéficiaires (dons financiers ou en nature, matériaux de construction, par exemple). HPM ne retire aucun profit de la vente des logements construits. L'emprunt-logement accordé aux familles bénéficiaires est remboursable, sans intérêt.

14.8 LE MICROCRÉDIT ET LA PERSONNE

Depuis quelques années, la microfinance est devenue un axe de développement prioritaire pour plusieurs organisations ainsi que pour les bailleurs de fonds. Les organismes d'aide internationale et les gouvernements des pays en développement et en transition reconnaissent que l'accès aux ressources financières s'avère un outil efficace de développement. Il existe plusieurs types de microcrédit : celui adressé aux microentrepreneurs, celui dédié aux femmes, celui orienté vers l'habitation et celui offert aux groupements.

La microfinance est une réponse à l'exclusion des plus démunis du système bancaire traditionnel. Son but est d'aider les micros et les petites entreprises à augmenter leurs revenus et leurs profits et à créer des emplois, ce qui contribue à l'autonomie des plus démunis. La prise en charge, la responsabilisation et l'autonomie des personnes et des collectivités sont des résultats concrets des projets de réduction de la pauvreté. Prêter aux plus démunis permet non seulement à ces derniers de se sortir de la pauvreté mais stimule le développement économique local et allège le fardeau de l'État, qui doit souvent prendre en charge ces personnes.

La majorité des institutions et organisations internationales ont mis en place des programmes particuliers d'appui à la microfinance au bénéfice des micro-entrepreneurs. Les agences bilatérales de développement des pays occidentaux, dont l'Agence canadienne de développement international (ACDI), en ont même fait une priorité. Plusieurs organismes ont démontré leurs capacités d'obtenir des résultats importants dans ce domaine. On cite source la Grameen Bank (Bangladesh), Bancosol (Bolivie), BRI (Indonésie), FINCA et ACCION qui intervient dans plusieurs pays.

Ce qui est moins connu, par contre, c'est le travail des coopératives d'épargne et de crédit. Selon la Banque

mondiale, les coopératives représenteraient 13 % de l'ensemble de la microfinance. En visant les plus démunis comme clientèle cible et en favorisant les ressources locales, les coopératives ont su capter l'épargne pour la recycler en crédit.

À titre d'exemple, Développement international Desjardins (DID), une institution financière coopérative canadienne a expérimenté diverses formes de microfinance dont le crédit avec éducation s'adressant aux micro-entrepreneurs, le microcrédit aux femmes (car elles constituent une bonne part de ces exclus des systèmes bancaires traditionnels), la collecte de l'épargne et la mise en place de structures de prise en charge par les bénéficiaires. Le microcrédit dédié aux femmes est de plus en plus important, car ces dernières représentent un potentiel important de création d'emplois autonomes. Ce sont elles qui, selon les statistiques, constituent la majorité des personnes pauvres sur tous les continents.

Dans ce cadre, l'épargne permet de limiter la dépendance envers les sources gouvernementales ou étrangères et favoriser ainsi la prise en charge des personnes par elles-mêmes. L'accent mis sur l'épargne force la mise en place de mécanismes de sécurité et une sensibilisation à la bonne utilisation des fonds.

L'épargne permet d'assurer sa sécurité personnelle et le développement collectif. L'épargne est donc un moyen de lutte contre la pauvreté.

Par leur reconnaissance légale, les coopératives d'épargne et de crédit peuvent établir des liens avec les systèmes financiers bancaires. Par exemple, les coopératives d'épargne et de crédit d'Amérique latine ont mis en place des banques coopératives ou des caisses centrales et sont des portes d'accès au financement international. Des organisations comme le Conseil mondial des coopé-

ratives d'épargne et de crédit (WOCCU), l'Association internationale des banques coopératives (AIBC) et Raiffersen mettent en liaison les organisations coopératives des pays en développement avec celles des pays développés.

Un groupement actif dans le domaine du microcrédit qui mérite d'être signalé est le réseau Banking With The Poor (BWTP) qui travaille depuis 1991 avec des institutions de microfinancement, des banques commerciales et des organismes nationaux engagés dans la création de liens entre les institutions de microfinancement et les systèmes financiers. Le réseau poursuit les objectifs suivants :

- promouvoir la croissance des groupements d'entraide ;
- améliorer l'accès des pauvres aux services financiers en mettant en place des partenariats entre les institutions financières formelles, les opérateurs travaillant dans la microfinance et les groupements d'entraide ;
- influencer les politiques et les pratiques des gouvernements, autorités monétaires et institutions financières ;
- fournir aux membres du réseau de l'information sur les pratiques optimales en matière d'offre de services financiers.

Le réseau BPTW comprend 35 membres répartis dans neuf pays d'Asie : Bangladesh, Inde, Indonésie, Malaisie, Nepal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande.

14.9 ALLÈGEMENT DE LA DETTE ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

L'initiative en faveur des pays pauvres très endettés a été le premier effort de grande envergure lancée par la communauté internationale en 1996, pour réduire la dette extérieure des pays les plus pauvres du monde. En 2001, des allègements de dettes avaient été engagés pour 22 pays : Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Cameroun,



Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guyane, Honduras, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Tchad et Zambie. Cette initiative est allée au-delà des initiatives antérieures de réduction de la dette en incluant les dettes envers les créanciers multilatéraux, comme le FMI et la Banque mondiale, et en inscrivant l'allègement de la dette dans un cadre global de lutte contre la pauvreté. L'objectif fondamental de cette initiative est de canaliser les ressources publiques libérées par l'allègement de la dette dans des programmes de réduction de la pauvreté. Dans les programmes actuellement négociés, les dépenses de l'État au titre de services publics qui touchent directement les pauvres, tels que la prévention sanitaire et l'enseignement primaire augmenteront. Les pays qui obtiennent un allègement de la dette dans le cadre de l'initiative, voient leurs services de la dette baissés en moyenne de 1,9 % du PIB entre 2001 et 2003 par rapport à ce qu'ils ont payé en 1998-1999.

L'emploi des fonds économisés à la suite de l'allègement doit être guidé par la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), laquelle est définie dans un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Ainsi, les pays élaborent leurs stratégies en collaboration avec le FMI et la Banque mondiale, ainsi qu'avec leur société civile et les partenaires de développement. Les stratégies sont axées sur les résultats de façon à encourager les pays à adopter des politiques qui débouchent sur des améliorations tangibles et mesurables des conditions de vie des pauvres. Elles comprennent des mesures destinées à développer l'accès des pauvres aux soins de santé primaires et préventifs et à l'enseignement élémentaire. Certaines stratégies prévoient aussi une augmentation des dépenses affectées à l'eau et à l'assainissement, aux routes et leur entretien, au développement rural, aux programmes de logement pour les défavorisés et des mesures de renforcement des filets de protection sociale.

Les fonds libérés par l'allègement de la dette sont considérables. En effet, l'économie actuelle des ressources équivalant à 1,9 % du PIB représente, en moyenne, environ 50 % et 90 % respectivement des dépenses publiques d'éducation et de santé en 1999 dans les pays qui ont atteint les points de décision. Les possibilités d'augmentation des dépenses en santé sont très grandes. Étant donné l'urgence des besoins de santé et le défi que représente le VIH – SIDA, il est fort à parier que les dépenses dans ce domaine augmenteront. Au-delà des dépenses sociales, la croissance économique, l'un des fers de lance de la lutte contre la pauvreté, doit être portée à un niveau largement supérieur à sa moyenne historique dans bien de pays. De plus, les suivis des dépenses au titre de programme de réduction de la pauvreté, nécessitera d'améliorer le système de gestion des dépenses publiques, notamment des améliorations concernant l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget. L'objectif ultime du contrôle des dépenses dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté est de vérifier qu'elles bénéficient réellement aux pauvres.

La simple affectation des dépenses supplémentaires à ces programmes ne suffira pas pour assurer la réduction souhaitée de la pauvreté. Les pays doivent aussi contrôler l'exécution et l'impact des programmes. Des données plus à jour et complètes seront utiles pour renforcer les stratégies de réduction de la pauvreté. En outre, les pays doivent s'assurer d'un financement adéquat à l'interne des programmes de lutte contre la pauvreté. Pour ce faire, ils devront améliorer leur gouvernance et l'administration fiscale, tout en se dotant d'institutions mieux à même de contrôler les dépenses publiques, afin de rehausser durablement le niveau de vie de leurs citoyens les plus défavorisés. Ils devront aussi élaborer des stratégies de lutte contre la pauvreté qui seront propices à une croissance économique élevée, laquelle sera indispensable pour garantir que le fardeau de la dette extérieure demeure soutenable par rapport à la taille de l'économie.

14.10 L'AIDE INTERNATIONALE ET SES PRINCIPALES CONDITIONS

Plusieurs organisations internationales et pays développés viennent en aide aux pays les plus démunis. Plusieurs allèguent que ces aides sont des gaspillages qui peuvent même avoir des effets de dépendance.

C'est pourquoi, de plus en plus, ces aides sont dirigées de préférence vers les pays qui se sont dotés de bonnes politiques. Les organismes et pays donateurs souhaitent maximiser l'impact des aides sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Conséquemment, ils ciblent les pays à faible revenu qui ont déjà appliqué de bonnes politiques. Pour les autres pays, ils les encouragent à entamer des réformes et les aident par des conseils, des séminaires et de la formation. Dans ce cadre, il se dégage un consensus à l'effet que l'afflux de fonds permettrait d'obtenir des résultats satisfaisants.

Par ailleurs, les pays pauvres ayant réussi à se doter de bonnes politiques macroéconomiques et sociales (santé, éducation, inclusion, sécurité) peuvent créer des conditions propices à l'investissement et à la croissance. C'est dans cet esprit que l'aide est de plus en plus perçue comme un puissant moyen d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté.

Cependant, l'aide internationale est de plus en plus assujettie à des orientations nationales favorisant la démocratie, la bonne gouvernance, le développement durable, la promotion de la femme et l'égalité des sexes.

De plus, l'aide financière des organisations internationales est généralement soumise à de nombreuses conditions et les procédures de décaissement sont souvent lourdes. C'est ainsi que les pays en développement demandent donc une certaine flexibilité qui aiderait à accélérer le décaissement de cette aide.

Par ailleurs, les pays pauvres souhaitent pouvoir compter davantage sur l'assistance technique de leurs partenaires extérieurs pour mettre en valeur leurs ressources humaines en mettant l'accent en particulier sur la formation et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.



CINQUIÈME PARTIE

LEÇONS ET RECOMMANDATIONS

15. LES LEÇONS RETENUES

Tout le monde sait que les villes sont différentes les unes des autres. Des facteurs sociaux, culturels, économiques et environnementaux font que chaque ville a ses propres particularités. Conséquemment, ce qui pourrait fonctionner dans une ville pourrait ne pas être valable pour une autre. Il n'y a aucune formule magique pour réduire la pauvreté urbaine.

Dans ce cadre, les approches et les solutions les plus efficaces sont celles qui sont adaptées aux contextes particuliers. Il serait donc prétentieux de proposer une formule « mur à mur ». Néanmoins, les bonnes pratiques nous ont permis de tirer des leçons et ont démontré la validité de certains principes et règles de base dont il faudrait tenir compte dans toute démarche pour assurer son succès.

- Aucun programme, projet ou initiative de réduction de la pauvreté ne réussira s'il n'est pas réellement exprimé par une ferme volonté politique et appuyé par les autorités publiques.
- La bonne gouvernance locale est l'élément-clé du développement d'une ville et du succès de ses stratégies. Elle implique la transparence, l'imputabilité et la participation de la société civile dans l'élaboration d'une vision commune qui dépasse le court terme.
- Les programmes et projets de réduction de la pauvreté les plus efficaces et à effets durables sont ceux qui misent sur des approches intégrées (plusieurs secteurs : habitation, services de base, économie locale, crédit, nutrition, santé et éducation) ayant au préalable été planifiées avec la société civile. Ces projets ont plus de chance d'avoir le support de l'État, des autorités locales et des organisations internationales.
- Les différentes expériences analysées nous ont appris que l'implication des citoyens et des communautés

dans l'amélioration de leur cadre de vie est le meilleur gage de succès. De plus en plus, les villes et leurs partenaires de la société civile assument de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités. Ce faisant, ils livrent ensemble des services sociaux, créent des emplois, permettent l'accès au crédit, construisent des maisons, érigent des infrastructures et gèrent les risques majeurs. Les interventions solidaires font émerger une mobilisation constante et un dialogue continu. Par voie de conséquence, elles influencent les politiques et créent des dynamiques durables.

- Considérant la complexité des situations et la volonté des acteurs de participer au processus de développement, le partenariat (public, privé, société civile) s'accroît de plus en plus. Il n'est pas automatique que ce partenariat soit toujours efficace. Pour qu'il le soit, ce partenariat doit définir au préalable les résultats à atteindre. De plus, tous les partenaires doivent exprimer un engagement clair à atteindre ces résultats. Sans ces engagements, le partenariat risque de ne pas porter fruit.
- Une autre leçon apprise des meilleures pratiques est qu'un partenariat efficace va au delà de la simple participation et implique une reconnaissance formelle de tous les acteurs (*stakeholders*), nonobstant de leurs capacités techniques ou financières.
- Plusieurs expériences ont démontré qu'au delà de la réalisation de projets d'amélioration des services et d'infrastructures, il est possible de promouvoir le développement économique de la communauté, de permettre à ses membres d'acquérir des habiletés techniques, commerciales et administratives et de garder une proportion importante des dépenses au sein de la communauté.
- Une fois le processus de participation à un projet ou à une initiative établi et afin de conserver un niveau de

confiance, il est indispensable d'accroître le niveau de transparence et de délégation des responsabilités. Cela s'avère souvent très motivant pour les acteurs qui, généralement, s'engagent davantage.

- Dans le domaine de la réduction de la pauvreté, *l'empowerment* et l'autonomie des citoyens et des communautés sont des dimensions très importantes. Les expériences démontrent que *l'empowerment* et la valorisation du statut du citoyen améliorent grandement les capacités des individus à se prendre en main. Cela nécessite des améliorations, notamment dans les politiques d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux ressources.
- La plupart des meilleures pratiques démontrent la valeur de *l'empowerment* des citoyens et plus particulièrement des femmes. En effet, les programmes et projets d'égalité (*gender equality*) sont souvent les facteurs les plus contributifs à des changements durables en habitation et dans les conditions de vie des pauvres. Dans plusieurs projets, les femmes ont démontré leur important rôle dans l'accès à la propriété dans, l'établissement des services de base ou dans le démarrage des microentreprises nécessaires au développement communautaire.
- Plusieurs meilleures pratiques ont également fait ressortir l'importance du **renforcement des capacités** essentielles à la réalisation et au succès des projets et programmes. Ces capacités sont non seulement utiles pour la réalisation des projets, mais également pour établir un système de gouvernance locale misant sur l'inclusion de la majorité de la population. De plus, le renforcement des capacités et le leadership conduisent souvent à des changements effectifs dans les attitudes et les comportements.
- Les interventions pour réduire la pauvreté nécessitent des ressources. Parmi elles, le microcrédit occupe de

plus en plus une place importante. Plusieurs expériences ont démontré clairement que le microcrédit joue un rôle majeur. En ayant recours au microcrédit, les femmes, plus particulièrement, ont démontré leur capacité d'épargner, d'utiliser les prêts de façon très productive et de rembourser leurs créanciers. À cet effet, l'expérience de SEWAB (Self-employed Women Association Bank) établie à Ahmadabad en Inde est très éloquente à ce sujet.

- La croissance urbaine est le résultat combiné de l'essor démographique et des migrations. En général, les populations rurales arrivant en ville sont souvent très démunies et ayant un faible niveau d'éducation. L'amélioration du sort de ces populations dépend essentiellement de l'amélioration du niveau d'éducation et des opportunités économiques.
- Une lutte efficace à la pauvreté passe par un développement économique vigoureux créateur d'emplois durables et par une répartition de la richesse.

16. RECOMMANDATIONS

VOLONTÉ POLITIQUE

- Adopter une résolution ou une déclaration officielle témoignant de l'engagement de la ville dans la réduction de la pauvreté.
- Définir une vision commune et des priorités d'action et d'investissement.
- Promouvoir la vision et mobiliser les acteurs politiques ainsi que la société civile.

PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

- Identifier clairement les plus démunis au sein de la ville.
- Élaborer un projet de programme d'intervention dans les quartiers pauvres.
- Impliquer la population dans l'élaboration de ce programme.
- Préciser les résultats à atteindre avec réalisme, en tenant compte des ressources disponibles.
- Inclure des indicateurs de réduction de la pauvreté.
- Assurer une participation continue de la société civile.
- Incorporer les suggestions et les initiatives de la société civile dans les programmes locaux.
- Tenir la population informée des progrès réalisés.
- Rechercher l'adhésion et le consensus.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE

- Donner priorité à l'accroissement du niveau de scolarisation.
- Améliorer l'accès aux infrastructures et aux services.
- Procéder à des réformes visant l'accès à la propriété.
- Accroître les liens entre les secteurs formel et informel, en réduisant les barrières institutionnelles.
- Augmenter les possibilités d'accès au crédit.
- Stimuler le développement économique local et créer des emplois.

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

- Soutenir les efforts des organismes et des milieux associatifs locaux.
- Inviter les associations à contribuer au think-tank et à l'élaboration de stratégies et de programmes à mettre en place.

PARTENARIAT

- Inciter le secteur privé à investir dans les infrastructures et les services de base.
- Établir un partenariat entre les autorités publiques, le secteur privé et la société civile.
- Encourager et promouvoir la coopération de ville à ville.

GOUVERNANCE LOCALE

- Encourager la population à participer à l'élaboration de la vision de développement, des programmes et des projets.
- Impliquer les citoyens dans le processus décisionnel local en encourageant leur participation.
- Miser sur la transparence et la diffusion de l'information.
- Encourager l'exercice du *leadership* local.

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

- Améliorer les capacités managériales des employés de la ville.
- Générer de nouvelles sources de revenus.
- Encourager l'*empowerment* des citoyens.

ACQUISITION DES CONNAISSANCES

- Identifier les meilleures pratiques et les expériences les plus pertinentes.

- Développer de bonnes relations avec les praticiens d'autres villes.
- Visiter les villes et s'informer des projets ayant donné des résultats concrets.

POLITIQUE NATIONALE

- S'assurer que le processus de décentralisation conduit à un accroissement des responsabilités mais également à un transfert des ressources financières.
- Soutenir les politiques nationales visant à aider les plus démunis.
- Contribuer au développement et à la mise en oeuvre de politiques de développement économique génératrices d'emploi.
- Faire des liens entre le développement économique, les investissements privés, la croissance de la richesse et la lutte contre la pauvreté.

ANNEXE :
TABLEAU SYNTHÈSE
DES MEILLEURES
PRATIQUES

AFRIQUE – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Afrique du Sud	Johannesburg	Inclusion sociale	Participation citoyenne et démocratie locale	L'objectif du projet est la promotion de la zone défavorisée de Johannesburg en favorisant et en encourageant l'implication des populations aux forums de discussion sur les programmes d'amélioration de leurs conditions de vie et ce, en partenariat avec les institutions publiques privées et les organismes locaux.	Mr Andrew Graaff Tel. : (011) 331-2851 Fax : (011) 331-5161 E-mail : andrew@cjp.co.za http://www.bestpractices.org/cgi-bin/bp98.cgi?cmd=intro www.cip.za/
Afrique du Sud	Johannesburg	Habitat	Programme « Des logements pour tous »	Le programme vise l'amélioration des conditions de logement et de vie des personnes à faible revenu par des projets de construction de logements sociaux en Afrique du Sud. Le programme augmente la capacité des partenaires (collectivités, syndicats, ONG, secteur privé) à réduire la pauvreté en aidant les collectivités à bâtir des établissements humains durables et à rehausser leur niveau de vie.	M. Barry Pinsky Directeur exécutif Rooftops Canada 2, rue Berkeley, bureau 207 Toronto (Ontario) Canada M5A 2W3 Tél. : (416) 366-1445 Fax : (416) 366-3876 E-mail : barry@rooftops.ca
Afrique du Sud	Municipalités dont les infrastructures sont déficientes	Infrastructure	Accès aux services, aux infrastructures et à un meilleur cadre de vie	Le projet vise la réhabilitation, la rénovation et la fourniture de nouvelles infrastructures municipales. L'objectif est l'accès à un minimum de service pour les municipalités dans une approche de participation communautaire.	http://www.enda.sn/rup/reseaux/bestpractices/afrique/afrique_du_sud
Afrique du Sud	Soweto	Emploi Entrepreneurship Formation	Programme de développement des entrepreneurs (<i>Contractor Development Program</i>)	Le programme vise les entrepreneurs locaux exclus des contrats de sous-traitance de projets d'infrastructures locaux. Les objectifs sont de créer des opportunités d'emploi et de développement d'entreprises dans la communauté et de maximiser la rétention locale des investissements à l'occasion de la réfection du réseau d'eau secondaire de la ville.	<i>The City Development Strategies Initiative</i> a/s de M. Ron Watermeyer Directeur de Soderlund and Schutte inc. E-mail : black@citydev.org Article publié dans : City Development Strategies, Issue 1 - Octobre 1999
Bénin	Cotonou	Environnement Emploi	Programme de protection et d'assainissement de l'environnement urbain (Pr.A.P.E.)	Le programme Pr.A.P.E. est un programme de gestion urbaine et de collecte de déchets urbains impliquant la communauté locale et les autorités, le gouvernement, les ONG et les associations communautaires. Le projet qui a débuté en 1995, permet d'assurer de bonnes conditions sanitaires à la communauté de Sainte-Rita (Cotonou) par une gestion durable des matières résiduelles médicales tout en permettant de générer des activités et des revenus.	Mr Raphaël Edu Tél. : 00-229-32-11-29 Fax : 00-229-32-11-29 E-mail : bethesda@intnet.bj http://bestpractices.org/bpbriefs/Poverty_Reduction.html
Côte-d'Ivoire	Abidjan	Gouvernance	Institutionnalisation du développement de quartier	Les activités des <i>Comités de développement de quartier</i> (CDO) traitent des améliorations de l'environnement offrant un cadre salubre au logement, le fonctionnement d'installations communautaires et des services. Les CDO sont impliqués dans de nombreuses activités, dont le nettoyage de la voirie et la collecte des déchets, les services de sécurité et le fonctionnement d'entreprises commerciales, ainsi que l'amélioration des infrastructures. Ils ont ouvert un centre de santé et fournissent des micro-incubateurs et des programmes de formation en vue d'inciter les jeunes à la création d'entreprises commerciales.	Mairie d'Adjame 03 B.P. 238 Adjame, Abidjan, Côte-d'Ivoire Tél. : 225 22 04 96 http://firewall.unesco.org/most/afrika17.htm
Côte-d'Ivoire	Abidjan	Emploi	Protection multisectorielle de l'environnement urbain	Le projet vise des objectifs multidimensionnels : la protection de l'environnement par collecte des déchets, le curage de caniveaux, la sécurité, l'entretien des infrastructures, le soutien aux initiatives des jeunes dans le domaine du commerce et l'apprentissage professionnel.	Mairie d'Adjame 03 B.P. 238 Adjame, Abidjan, Côte-d'Ivoire Tél. : 225 22 04 96 http://www.bestpractices.org/cgi-bin

AFRIQUE – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Égypte	Alexandrie	Microfinancement Formation Emploi	Association d'affaires d'Alexandrie	L'Association pour les affaires d'Alexandrie, fondation sans but lucratif, vise la promotion des petites et microentreprises par l'octroi de microcrédit avec des conditions de remboursement flexible. L'ABA soutient la croissance des entreprises par la formation et l'assistance en gestion des affaires.	Association des affaires d'Alexandrie 52, El Horreya Avenue Alexandrie, Égypte Tél. : (203) 482-5518 http://www.alexandria2000.com/aba-sme www.unesco.org/most/mideast1/html www.unesco.org/most/bpover.htm
Ethiopie	Addis Abeba	Microcrédit	<i>Development Aid for You</i> (Une aide au développement pour vous)	Projet intégré par une ONG internationale. Épargne et crédit, centres communautaires de santé éducation informelle constituant les principaux éléments de ses programmes intégrés de développement rural et urbain à long terme.	ACTIONAID-Ethiopia Addis Abeba Region 14, Ethiopia 1261 654671/76 E-mail : actionaid.et@padis.gn.apc.org http://www.unesco.org/most/africa2.htm
Israël	Tel-Aviv	Emploi	Programme de réalisations Hesegim (bibliothèque d'information professionnelle)	Ce programme de formation et d'emploi est un soutien à la recherche d'emploi. Il vise principalement les femmes, les immigrants, les ménages monoparentaux et les ouvriers non spécialisés.	Mrs Ruti Sofer Director-Community Resources Unit Social Health Administration Municipality of Tel-Aviv, City Hall 691BN Gvirol St Tel-Aviv, Israel 64162 Tél. : 972-3-512-8160 Fax : 972-3-5216418 E-mail : sofer-r@tel-aviv.gov.il
Kenya	Arabuko-Sokole	Emploi Environnement	Conservation de la biodiversité et développement économique	Le projet vise à améliorer le niveau de revenu des populations pauvres par l'élevage de papillons, dans une démarche de conservation de la biodiversité.	http://www.enda.sn/reseaux/blp/bestpractices/Kenya/kipepeo.htm
Kenya	Masaku	Santé Éducation Enfants	Éducation et protection infantiles	Le projet a pour objectif la protection sanitaire et l'éducation des enfants orphelins pour leur permettre de devenir plus tard des citoyens responsables.	http://www.endaa.sn/reseaux/blp/bestpractices/afrique/kenya
Kenya	Toutes les villes	Éducation Enfants Jeunes	Éducation et formation des ressources des bidonvilles	Le projet vise à la sensibilisation, à l'éducation et à la formation pour permettre aux enfants des bidonvilles de saisir les opportunités qui s'offrent à eux.	http://www.enda.sn/reseaux/blp/bestpractices/afrique/kenya/sidarec.htm
Kenya	Vallée de Mathare	Éducation Environnement Jeunes	Éducation sur la protection de l'environnement et sport	Le projet vise la mobilisation des jeunes dans un mouvement sport et protection de l'environnement. Alternance entre collecte de déchets et tournois de football regroupant 25.000 jeunes filles et garçons.	http://www.enda.sn/reseaux/blp/bestpractices/afrique/kenya
Maroc	Karyan El Oued	Éducation Microcrédit Environnement	Assainissement intégré de quartier	Le projet vise l'alphabétisation et le développement de microcrédit populaire. Le projet vise aussi l'assainissement à partir d'un programme d'économie populaire urbain.	M. Samuel Watchueng Hassan Chouata 196 quartier OLM Souissi Rabat-sale, 1000 Maroc Tél. : (212)7-75-64-14 Fax : (212) 7-75-64-13 Email : Endamag@mail.sis.net.ma http://www.ovaf.net/base_donnees/experiences/maroc

AFRIQUE – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
République Centrafricaine	Bangui	Santé Emploi	Information/ Sensibilisation – Vendeuses – vendeuses de rue et petits entrepreneurs et artisans de quartiers	Les campagnes et réunions d'information et de sensibilisation et les actions associatives auprès des groupes vulnérables et plus particulièrement les jeunes et les enfants.	Mme Cécile Guere Présidente de la Délégation spéciale de la Ville de Bangui Hôtel de ville Boîte postale 789 Bangui, République Centrafricaine Fax : 61-17-96 E-mail : celia@intnet.cf
Sénégal	Dakar	Habitat Épargne	Accès au logement à prix modique	Le projet vise l'accès au logement pour les ménages à faible revenu. Les ménages se regroupent en associations avec un programme « section épargne » qui leur permet d'accéder à des parcelles viabilisées à un prix modique.	Direction générale SN/HLM Rue 34, BP 401 Dakar Sénégal Tél. : (221) 823-3446 Fax : (221) 823-4902 http://www.ovaf.net/base/données/experiences/senegal/exp1
Sénégal	Thies	Femmes Emploi Environnement	Collecte des déchets domestiques et génération de revenu	Initiative visant un double objectif, soit d'améliorer l'environnement et de générer des revenus par la collecte, le traitement, le recyclage des déchets domestiques. Cotisation de 1,5 dollar pour tous les ménages qui sont membres.	Programme Life PNUD M. Bachir Gaye Amitié 1, villa 3089 bis, BP 4109 Dakar Sénégal Tél. : (221) 824-4116 Fax : (825)-5707 http://www.ovaf.net/base_données/experiences/senegal/exp3.htm
Afrique du Sud	Johannesburg	Gouvernance	<i>Central Johannesburg Partnership</i> (Partenariat du centre de Johannesburg)	Le projet est destiné à la promotion du centre de Johannesburg, en stimulant l'esprit d'initiative et en encourageant les habitants et les associations à soutenir les programmes d'amélioration de la zone. Il est également dédié à la création d'un forum de discussion et d'action entre le Conseil métropolitain de Johannesburg les habitants du centre de Johannesburg et/ou l'organisation qui les représente, et le secteur privé, et à la définition d'une vision et d'une stratégie pour le centre de Johannesburg, à partir desquelles des problèmes seraient abordés conjointement et efficacement.	Mr Andrew Graaff Tel. : (011) 331-2851 Fax : (011) 331-5161 E-mail : andrew@cjp.co.za http://www.bestpractices.org/cgi-bin/bp98.cgi?cmd=intro http://www.cjp.co.za/
Tanzanie	Hanna Nassif Dar es Salaam	Emploi Infrastructure Environnement	Infrastructures de routes et drainage des eaux pluviales	Le projet vise un double objectif : la résolution du problème de l'inondation par la construction et l'amélioration de trottoirs et de routes et par la construction de canaux de drainage des eaux pluviales. La génération de revenus par la mise en place de systèmes de péage. L'approche utilisée est la participation communautaire.	http://www.enda.sn/reseaux/blp/bestpractices/afrique
Tanzanie	Dar es Salaam	Infrastructure	Infrastructures pour les communautés défavorisées	Le projet a pour objectif la résolution des problèmes d'infrastructure pour les communautés défavorisées. La stratégie adoptée est l'approche participative et le partenariat.	http://www.enda.sn/reseaux/blp/bestpractices/afrique/tanzanie/renovat.htm

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Argentine	Buenos Aires	Habitat	Projet de terrains et de services destinés aux familles à faible revenu dans la zone Nord de Buenos Aires	Le projet vise à donner l'accès à des terrains avec services aux populations les plus pauvres de la zone Nord de Buenos Aires. La grande différence avec d'autres projets semblables est l'élimination d'obstacles dont la spéculation du marché et les coûts dus à la présence d'intermédiaires.	M. Junta Vecinal Barrio Don Bosco Beltran e Ituzaingo Benavidez, Buenos Aires, Argentina http://habitat.aq.upm.es/bpn/bp003.html
Argentine	Buenos Aires	Habitat	Expérience de construction autonome, originale et de taille réduite, par un groupe <i>(Construyendo sobre el barrio precario)</i>	Il s'agit de la construction de 15 nouvelles maisons dont le principal atout est d'éviter le déplacement des familles résidentes. Les maisons étaient construites sur des terrains occupés de façon illégale, le problème de la propriété de la terre a donc été résolu.	Asociación de Vecinos Barrio Santa Maria del Camino (organización de base comunitaria) Betty Niveiro Segurola y Padre Castiglia, Barrio Santa Maria del Camino Segurola Booulogne, Buenos Aires, Argentina (1609) http://habitat.aq.upm.es/bpal/onu98/bp367.html
Argentine	Buenos Aires	Gouvernance	Action de réduction de la pauvreté	L'intervention propose une gestion en partenariat entre le gouvernement et les organisations de la société civile pour faire face aux problèmes des groupes plus vulnérables. Les objectifs spécifiques visent l'amélioration des conditions de vie et la diminution de risques sociaux (plus de services, de participation communautaire, de transparence dans l'utilisation des ressources).	Mme Lucia Ruiz Centro de investigaciones Ciudad Meneses 265 y La Gasca Quito, Ecuador E-mail : confe@ciudad.ecuanex.net.ec
Argentine	Buenos Aires	Insertion sociale	Programme de développement intégré dans une communauté urbaine à faible revenu : San Jorge, Buenos Aires	Le programme de développement de San Jorge recouvre des initiatives variées : prise en charge des enfants, infrastructures, création d'emplois, en partenariat avec des organisations communautaires, une ONG de développement (IIED-AL), plusieurs agences d'État, des entreprises du secteur privé et des particuliers.	Freire, Mila and Stren, Richard ed. (2001) The Challenge of Urban Government : Policies and Practices. Washington D.C. : The World Bank Institute pp.319-321
Argentine	Buenos Aires	Infrastructures Habitat	<i>Programa Mejoramiento de Barrios</i> (Programme d'amélioration des quartiers)	Le programme d'amélioration du cadre de vie et d'insertion à la vie urbaine des secteurs urbanisés ayant des déficiences dans les services de base et des problèmes environnementaux. La régularisation de la propriété foncière est l'un des domaines d'intervention du programme.	Arq. Adriana Pedraglio Programa Mejoramiento de Barrios-Argentina Pte. Perón 524, 3er piso Buenos Aires, Buenos Aires, Argentina 1038 Tél. : 4342-9131/9132 Fax : 4342-9131/9132 E-mail : Legal_amb@promeba.org.ar
Argentine	Córdoba	Gouvernance	Amélioration intégrale des quartiers dans la ville de Córdoba	L'objectif est de renforcer la Table de concertation de politiques sociales entre l'État et la société civile. Le programme vise également à fortifier l'Association d'organisations de base pour les droits sociaux dans laquelle participent 113 organisations. Celle-ci représente les intérêts des groupes les plus pauvres.	Mme Marcela Rodriguez Servicio en promocion humana (SERVIPROH) Fax : 54 351 473 0404 E-mail : serviproh@onenet.com.ar
Argentine	Córdoba	Gouvernance Habitat	<i>La Vivienda Semilla</i> (Graine de logement)/Projet AVE-CEVE	Le but du programme est de développer un niveau élevé d'autogestion conduisant à l'amélioration de l'habitation selon le climat, la culture et les ressources. Le rôle de l'État est fondamental. Il ne s'agit donc pas de donner l'habitation mais de faciliter la construction par l'accès aux crédits, à la propriété et aux services.	Mr Enrique Ortecho Igualdad 3585, Bo. Villa Siburu, 5003 Córdoba, República Argentina Tel./Fax : 54 51 89 4442 E-mail : postmaster@ceve.org.ar http://habitat.aq.upm.es/bpal/pgu-lac/exp/e046.html

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Argentina	Marcos Suarez	Microcrédit Femmes	Centre régional pour le développement des micro-entreprises	La municipalité de Marcos Suarez et la Chambre locale des femmes cheffes de petites et moyennes entreprises gèrent un centre régional pour le développement des micro-entreprises. Ce centre soutient et accompagne les femmes des secteurs à bas revenus dans toutes les démarches nécessaires à la création d'une micro-entreprise de production ou de services.	Mr Yves Cabannes PGU-ALC García Moreno 751 entre Sucre y Bolívar Quito, Équateur E-mail : pgu@pgu.ecuanex.net.ec
Brésil	Plusieurs villes	Habitat	<i>Casa Fácil</i> (Une maison facile) : offrir aux plus démunis la possibilité de construire	Le programme facilite la construction d'une maison aux propriétaires de terrains. Les populations ont accès à des services professionnels. Les universitaires et des associations locales participent au projet.	M. Ivo Mendes Lima , Ingeniero civil Presidente de CREA cuando se realizó el proyecto Rua Francisco Rocha, CP 80730-390 1777 Curitiba, Paran, Brésil 041-224-7935 E-mail : ivomendes@ivomendes.com – http://habitat.aq.upm.es/bpal/onu98/bp366.html www.ivomendes.com
Brésil	Curitiba	Emploi Formation Partenariat	Programme Ligne d'emploi (<i>City Opportunity/Job Line Program</i>)	Le programme fait la promotion socio-économique par la création d'opportunités d'emplois et la génération de revenus avec le soutien d'un réseau de responsabilité solidaire. Établissement d'équipements de soutien (villages artisanaux, école...) le long d'une avenue de 34 km.	Mme Anna Cristina Wollmann Zornig Jayme Conseillère en planification 4520, Eduardo Sprada St. Campo Comprido CP 81270-010 Curitiba, Brésil Tél. : (41) 350-3552 Fax : (41) 350-6031 E-mail : anacristina@fas.pr.curitiba.gov.br http://www.curitiba.pr.gov.br
Brésil	7 villes de la région ABC et d'autres régions de l'État de Sao Paulo	Partenariat Inclusion sociale	Programme Réciprocité de recyclage	Le programme est fondé sur le partenariat entre le gouvernement local, les ONG et les acteurs socio-économiques. Les principaux résultats sont une meilleure coopération entre les municipalités de même que la réhabilitation de citoyens à travers l'amélioration de revenus et la thérapie par l'occupation.	http://www.enda.sn/rup/reseau/bp/bestpractices/amlatinecar/
Brésil	Belém	Financement	Projet Morando Melhor	Avec le soutien du PGU, la Ville de Belém a mis au point un processus destiné à susciter la participation de divers acteurs sociaux en vue d'élaborer une éthique de gestion participative. Le projet a offert à la population des solutions de substitution à l'emprunt à travers le projet Morando Melhor.	M. Yves Cabannes PGU-ALC García Moreno 751 entre Sucre y Bolívar Quito, Équateur E-mail: pgu@pgu.ecuanex.net.ec
Brésil	Belém	Emploi	Biorestauration de l'enfouissement sanitaire à Aurá	Le projet fournit l'emploi alternatif aux fouilleurs d'ordures et leurs familles afin de promouvoir la réadaptation sociale et l'intégration des enfants. Cela inclut l'organisation de coopératives conduisant à l'inscription des enfants et des adolescents à des activités socio-éducatives.	Mr Edmilson Brita Rodrigues Tel. : 55 91 242 3344 Fax : 55 91 225 4540 E-mail : prefeito@cinbesa.com.br http://bestpractices.org/bpbriefs/Poverty_Reduction.html
Brésil	Belo Horizonte	Environnement Infrastructures Services	Projet Alvorada de réaménagement urbain, Belo Horizonte	Le principal objectif du programme est l'amélioration des conditions de vie des populations. La récupération urbaine et environnementale (infrastructures, services), la légalisation de la propriété du sol et l'insertion socio-économique (organisation sociale et développement participatif) figurent parmi les principaux axes du programme.	Fco PEDROSA Siqueira President Rua Jardim Olinda 186, CP 61.600.000 Caucaisa, Ceara, Brésil (55-85)225 6209 http://habitat.aq.upm.es/bpn/bp023.html

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Brésil	Fortaleza	Inclusion sociale	Projet Banco Palmas	L'objectif du programme est de combattre la pauvreté urbaine en créant des outils économiques et en encourageant la solidarité entre les habitants. Les principaux résultats obtenus sont : la réduction du chômage, la création des revenus alternatifs, plus de participation des associations de quartier et plus de dialogue avec le pouvoir public.	M. Brito Da Silva Marinete Président Av. Valparaíso 698 Conjunto Palmeira CP 60 870 440 Fortaleza, Ceara Brésil E-mail : asmoconpo@br.homesshopping.com.br
Brésil	Fortaleza	Habitat Infrastructure Emploi	Le Programme Comunidades	Un partenariat établi sur une large base entre l'État, les maires, les organisations communautaires, les organisations non gouvernementales et des associations de formation et de recherche a abouti au lancement de plusieurs initiatives. Celles-ci concernent entre autres un programme de logements à prix abordables tirant profit de technologies appropriées et de l'initiative personnelle, des plans de crédits immobiliers, le développement de la petite industrie, des programmes de formation à certains métiers et au leadership communautaire et des centres de jour.	GRET Urbano Brazil Rua Ildefonso Albano 935 – Aldeota Fortaleza, Ceara, Brésil CEP 60.115-000 (55-85) 226 1701 http://www.unesco.org/most/bppover.htm
Brésil	Porto Alegre	Insertion sociale	L'expérience du budget participatif à Porto Alegre	Le budget participatif a prouvé qu'une administration démocratique et transparente des ressources est le seul moyen d'éviter la corruption et le mauvais usage des fonds publics. En dépit de certains points de vue technocratiques, la participation populaire a assuré l'efficacité de dépenses, ayant produit des résultats dans le domaine des travaux publics et généré des actions de grande importance pour la population.	The Challenge of Urban Government. (The World Bank Institute, 2001 : pp.129-143) Porto Alegre City Hall Praça Montevideo, 10 – 1 1/4 andar Porto Alegre Rio Grande do Sul, Brésil 90010-170 Tel. : (051) 224 4400 Fax : 228 2872 E-mail : zanotta@procempa.tche.br http://www.unesco.org/most/bpcomm.htm
Brésil	Santo Andre	Inclusion sociale	Gestion des politiques publiques locales	L'instauration d'un nouveau mode de gestion des politiques publiques locales portant sur l'inclusion sociale, en particulier en vue d'une intégration de la conduite des politiques sociales au plan local, en offrant aux populations des bidonvilles l'opportunité d'atteindre des niveaux d'inclusion sociale, à travers des actions intégrées et la participation de la communauté.	M. Yves Cabannes PGU-ALC García Moreno 751 entre Sucre y Bolívar Quito, Équateur E-mail : pgu@pgu.ecuanex.net.ec
Brésil	Rio de Janeiro	Santé Éducation Enfants	Programme Bourse École Alimentation	Le programme est consacré à la concession de bourse d'alimentation aux familles des enfants inscrits au réseau municipal d'enseignement, prioritairement à celles dont les mères jouent le rôle de chef de famille qui habitent dans les zones les moins favorisées et pour qui les risques personnels et sociaux peuvent les empêcher d'une manière ou d'une autre, de fréquenter l'école. Cette bourse est liée à la fréquentation obligatoire de l'école. Ce programme consacre aussi des bourses alimentaires aux patients en traitement contre la tuberculose et en réhabilitation.	M. Fernando Cavallieri Chef de projet de la sociodémographie Direction d'informations géographiques Institut municipal d'urbanisme Pereira Passos Rua Gago Coutinho, 52 Rio de Janeiro, Brésil 22.221-070 Tél. : (55.21) 2556-3399 poste 251 Fax : (55.21) 2556-3399 poste 235 E-mail : fcavalli@pcrj.rj.gov.br http://www.rio.rj.gov.br

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Brésil	Rio de Janeiro	Insertion sociale Infrastructure Gouvernance	Programa Favela-Barrio (<i>de bidonville à quartier</i>)	Le but de cette intervention est l'intégration des deux parties de la ville (formelle et informelle). Pour cela, des actions concertées sont réalisées visant la régularisation de la propriété du sol, la réalisation d'infrastructures et services en étroite collaboration avec les communautés vivant dans les bidonvilles. On vise également à donner aux populations une citoyenneté authentique avec ses droits et ses responsabilités.	M. Fernando Cavallieri Chef de projet de la sociodémographie Direction informations géographiques Institut municipal d'urbanisme Pereira Passos Rua Gago Coutinho, 52 Rio de Janeiro, Brésil 22.221-070 Tél. : 55 21 2556-3399 poste 251 Fax : 55 21 2556-3399 poste 235 E-mail : fcavalli@pcrj.rj.gov.br http://www.rio.rj.gov.br http://habitat.aq.upm.es/bpal/onu98/bp564.html http://habitat.aq.upm.es/bpn/bp028.html
Brésil	Sao Paulo	Emploi Inclusion sociale	Création de revenus, dignité et participation des citoyens	Le but du projet est la création de revenus. Le projet vise à sensibiliser les jeunes femmes noires à l'importance d'une formation technique en beauté afro-brésilienne.	Idalce Moreira Bastros Rua Joaquim Silva 123 Rio de Janeiro RJ, Brasil, 20241-110 Tél. : (55-21) 510 2168 Fax : (55-21) 507 9691 http://habitat.aq.upm.es/bpal/onu98/bp564.html
Brésil	Sao Paulo	Partenariat	Programme de construction autonome d'habitations, géré par une ONG	Il s'agit d'un programme d'autoconstruction d'habitations. La principale caractéristique du projet est la collaboration entre l'administration publique et les groupes de population de bas revenus ceux-ci organisés en coopératives et en associations de construction. Le programme combine les aspects positifs des initiatives privées et les objectifs sociaux de l'administration publique.	Patrocinador: Municipalidad de Sao Paulo Rua Sao Brento 405 Sao Paulo, Sao Paulo, Brasil http://3habitat.aq.upm.es/bpn/bp044.html
Brésil	Sao Paulo	Infrastructures Services Habitat	Projet d'urbanisation et de verticalisation de l'habitat dans les bidonvilles de Cingapura	Le projet vise la réhabilitation des citoyens demeurant dans les bidonvilles à travers l'amélioration des conditions de vie (infrastructures et services). Le programme fournit de l'habitation de façon continue. L'idée centrale du projet est la densification de zones par des constructions verticales ce qui permet aux habitants de rester dans le quartier et conserver leurs milieux sociaux.	Housing and Urban Secretariat Rua Sao Bento #405/22 nd Room 224 Sao Paulo, Sao Paulo, Brésil CP 01011-100 (5511)239 1410 / (5511)239 1282 / (5511)239 2112 http://habitat.aq.upm.es/bpn/bp025.html
Brésil	Plusieurs villes dont Sao Paulo	Éducation Partenariat public-privé	La bibliothèque vivante en zone métropolitaine	Le projet visait à rendre quotidienne la pratique de la lecture et de l'écriture par les enfants pauvres avec leurs instituteurs. Ces " bibliothèques " sont en cours d'implantation dans les centres communautaires responsables d'enfants et d'adolescents des quartiers pauvres, situés à la périphérie des grandes villes. Le projet bénéficie d'un financement de la Citibank en partenariat avec la Abring Foundation for the Children's Rights (Fondation Abring pour les droits de l'enfance).	CITIBANK, N.A. Av. Paulista, 1111 Sao Paulo, Sao Paulo, Brésil CP 01311-920 (5511) 576 2004 http://www.unesco.org/most/southam7.htm
Chili	Santiago de Chile	Infrastructures Services Education	Ouvrer à l'accès universel aux ressources en eau et à l'assainissement	Le projet vise à augmenter l'accès à l'eau pour les populations les plus pauvres. La municipalité a focalisé sur l'éducation des usagers à consommer adéquatement le liquide. Les municipalités subventionnent les familles plus pauvres, de cette façon leur disponibilité à payer a augmenté.	Mme Raquel Alfaro Manuel Novoa 480 Los Condes, Santiago de Chile, Chile Tel. : (562)212 4403 Fax : (562)224 9833 E-mail : alfburu@iactiva.cl http://habitat.aq.upm.es/bpal/nu98/bp020.html

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Chili	Santiago de Chile	Gouvernance Habitat	<i>Mejoramiento Urbano Habitacional: Villa Paula Jaraquemada</i> (Plan d'amélioration du logement urbain à Villa Paula Jaraquemada)	Le projet montre que la participation des habitants par l'autogestion et par l'utilisation des méthodologies participatives apporte du succès dans l'amélioration des équipements urbains et de l'habitation.	Instituto de la Vivienda (INVI) Rubén Sepúlveda O. Liliana Martínez M. Marcoleta 250 Santiago, Chile http://habitat.aq.upm.es/bpal/pgu-lac/exp/e281.html
Colombie	Bogota	Santé Personnes âgées Inclusion sociale	Promotion du bien-être des personnes âgées démunies, à Bogota	Le projet s'adresse aux personnes de plus de 50 ans abandonnées ou indigentes avec des handicaps physiques ou mentaux extrêmes, dépendantes de l'État pour une existence digne.	Mme Angela Maria Robledo Gómez , Directora Departamento Administrativo de Bienestar Social Calle 11 no. 8-49 Bogotá, Cundinamarca, Colombia 571-3 34 89 91 571-3 34 10 20 E-mail : anmarog@hotmail.com
Colombie	Bogota	Éducation Enfants	<i>Mundos para la Niñez de años, Educación inicial</i> (Mondes pour les enfants en âge de recevoir une éducation élémentaire), préparé par le département administratif de l'aide sociale	Ce projet s'adresse aux enfants de moins de 5 ans, pauvres et issus de familles vulnérables. Il comprend plusieurs services tant de santé, que de loisirs.	Mme Angela Maria Robledo Gómez , Directora Departamento Administrativo de Bienestar Social Calle 11 no. 8-49 Bogotá, Cundinamarca, Colombia 571-3 34 89 91 571-3 34 10 20 E-mail : anmarog@hotmail.com
Colombie	15 villes colombiennes dont Bogota, Medellin, Cali, Barranquilla	Emploi Inclusion sociale	Association nationale des « recycleurs »	Le programme vise l'organisation des travailleurs du recyclage dans des associations et ainsi améliorer les conditions de travail. Le programme vise également un meilleur accès à l'éducation des enfants, l'amélioration des services de santé et le respect des droits des femmes. Les revenus des travailleurs ont augmenté de 30 %. Les 15 principales villes du pays font partie du programme.	M. Guillermo Torres Daza Calle 59 No.10-60, Apartado Aéreo 39274, Santafé de Bogotá, D.C. Colombia (57-1)211-4600, 217-4141, 211-5454 http://habitat.aq.upm.es/bpn/bp081.html
Colombie	Cali	Habitat Infrastructure Service Emploi	Réduction de la pauvreté urbaine. Expériences menées à Cali	L'intervention de la fondation Carvajal (secteur privé) vise trois objectifs spécifiques. D'abord, l'amélioration des conditions d'habitations et infrastructures, ensuite la provision de services de santé et de récréation et finalement, le soutien aux PME et l'augmentation de revenus des petits entrepreneurs.	M. Julio Dávila University College Londo 9 Endlegh Gardens London WC1H 0ED, United Kingdom E-mail : j.davila@ucl.ac.uk
Colombie	Medellin	Gouvernance Service	Sous-centres urbains pour l'aide aux habitants des quartiers pauvres de Medellin	Création d'un modèle alternatif de gestion publique pour l'engagement civique et la vitalité culturelle, les services sociaux et l'administration locale.	http://www.bestpractices.org/cgi-bin/bp98.cgi?cmd=detail & id=415&key=www.enda.sn/rup/reseaux/blp/bestpractices/amlatinecar/Colombie/medellin.htm
Colombie	Medellin	Gouvernance	Sous-Centres urbains pour la vie des citoyens dans les zones à faible revenus de Medellin	L'objectif du projet est la création d'un modèle alternatif de gestion publique à être appliqué dans l'administration locale et qui reste au sein des communautés. Ce modèle doit reproduire le tissu social et urbain. Le programme vise l'amélioration des conditions du développement humain de manière intégrale.	http://www.enda.sn/rup/reseaux/blp/bestpractices/amlatinecar/Colombie/medellin.htm

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Colombie	Santafé de Bogotá	Gouvernance Habitat	Modèle de gestion alternatif pour le logement populaire	L'objectif du projet est de développer un modèle de participation communautaire permettant le développement des projets d'habitation. La communauté d'autogestion identifie également les intérêts et besoins communs pour améliorer le niveau de vie en termes de sécurité, écologie et loisirs pour les enfants particulièrement.	Federación Nacional de Vivienda Popular (FENAVIP) Calle 37n.25-57 Sante Fe de Bogotá, Colombia Tel. : 268-65 99 http://habitat.aq.upm.es/bpal/pgu-lac/exp/e243.html
Équateur	Quito y Guayaquil	Microcrédit Emploi	Programme de soutien à la micro-entreprise à Quito et à Guayaquil	Le but du programme est d'améliorer le système de crédits pour les microentreprises afin de garantir l'emploi et augmenter les revenus des populations. Le projet cherche également à développer l'autogestion dans les finances.	Centro de promoción y empleo para el sector informal urbano (CEPESIU) Maracaibo 316 y Guaranda Guayaquil, Ecuador Tel. : 440-411 Fax : 440-427 http://habitat.aq.upm.es/bpal/pgu-lac/exp/e030.html
Équateur	Quito	Microcrédit Inclusion sociale Sécurité	Microcrédit populaire au profit du centre historique de Quito. Centre intégral pour la femme et la famille : Las tres Manueles	Le projet est de permettre aux populations pauvres l'accès au marché financier. Les populations plus pauvres n'ont pas d'accès aux crédits de banques et de coopératives d'épargne. Le projet vise également à faciliter l'interaction des divers acteurs. Les actions sont adressées principalement aux femmes victimes de violence familiale.	Sr. Natacha Reyes Directora Dirección Metropolitana de Desarrollo Social y Económico Municipio del Distrito Metropolitano de Quito Venezuela y Chile, Palacio Municipal Quito, Pichincha, Ecuador Tél. : 593-2-2583-825, 593-2-2289-214 Fax : 593-2-2580-688 E-mail : nreyes@quito.gov.ec http://www.quito.gov.ec
Équateur	Quito	Santé Éducation Femmes	<i>Proyecto de Desarrollo Social del Centro Histórico de Quito</i> (Projet de développement social du centre historique de Quito)	Le projet vise le développement social et contribue à l'amélioration de la qualité de vie de la population en favorisant l'accès aux services de santé et à l'éducation. Il privilégie les groupes les plus vulnérables (femmes, enfants, adolescents et personnes âgées) du centre historique de Quito. Il favorise l'accès à l'emploi et à la formation technique ainsi qu'aux processus de citoyenneté.	Sr. Natacha Reyes Directora Dirección Metropolitana de Desarrollo Social y Económico Municipio del Distrito Metropolitano de Quito Venezuela y Chile, Palacio Municipal Quito, Pichincha, Ecuador Tél. : 593-2-2583-825, 593-2-2289-214 Fax : 593-2-2580-688 E-mail : nreyes@quito.gov.ec http://www.quito.gov.ec
Équateur	Quito	Environnement Emploi	<i>Vida en las laderas</i> . (Vie sur les versants)	Le programme est orienté vers l'amélioration des conditions de vie des habitantes des quartiers du nord ouest de Quito. Il vise l'habitation, la gestion environnementale, le développement d'initiatives économiques et le renforcement de l'organisation communautaire.	M. Jorge Emilo Garcia Suasnavas Centro de investigaciones Ciudad Meneses 265 y La Gasca Quito, Ecuador E-mail : jorge@ciudad.ecuanex.net.ec
Guatemala	Quetzaltenango	Multiculture	Politique municipale pour la promotion de l'intégration sociale et politique	Le maire, Rigoberto Queme Chay, a développé une politique municipale pour promouvoir l'intégration sociale et politique de tous les groupes ethniques et culturels qui composent la population de la ville. Dans le cadre de cet effort, un accent particulier est mis sur la participation des femmes indigènes.	M. Yves Cabannes PGU-ALC Garcia Moreno 751 entre Sucre y Bolivar Quito, Équateur E-mail : pgu@pgu.ecuanex.net.ec
Haiti	Alfatibonit et Alfa-Desalin	Éducation Femmes	Programmes Alfatibonit et Alfa-Desalin	Alfatibonit et Alfa-Desalin en Haïti compte un pourcentage élevé d'analphabètes (plus de 70 %). Ces programmes visent l'alphabétisation d'une classe particulièrement défavorisée en matière d'éducation : les femmes et les jeunes filles. Le projet a été mis en oeuvre en collaboration avec la Fondation Paul Gérin-Lajoie, une ONG canadienne oeuvrant en alphabétisation à Haïti et en Afrique. Le projet a gagné le prix d'Alphabétisation Roi Sejong décerné par l'UNESCO.	

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Mexique	Mexico	Jeunes	AXIS (Courage urbain)	Il s'agissait d'un programme méthodologique idéal, engendrant de faibles coûts et basé sur l'action, et d'un réseau créé par et pour la jeunesse du centre de Mexico. Le programme est mis en œuvre dans les rues, les parcs, les espaces ou les centres publics. Il associe à une formule pratique composée de programmes multidisciplinaires des activités d'éducation non formelle spécifiquement conçue pour promouvoir l'autosuffisance et susciter un engagement dans la vie communautaire.	M. Juan M. Arriaga Soria Paso de la Laja # 37, C.P. 01260 Ciudad de Mexico Distrito Federal, Mexico (52-5) 570-0618 E-mail : cpjneza@laneta.apc.org http://www.unesco.org/most/bppover.htm
Mexique	Mexico	Habitat Microcrédit	Programme d'amélioration de l'habitat « <i>microfinanciamientos caseros</i> » (Microfinancement des ménages)	Le programme d'amélioration de l'habitat <i>Microfinanciamientos caseros</i> (Microfinancement des ménages) vise à améliorer et agrandir les espaces physiques de l'habitat en vue d'atteindre progressivement des conditions minimales d'hygiène et de sécurité. Ce programme, à l'échelle nationale, est mis en œuvre dans l'État de Mexico par l'intermédiaire de l' <i>Instituto de Accion Urbana e Integración Social (AURIS)</i> .	M. Javier Hernández Tapia , Coordonnateur Programa de Vivienda – Instituto de Acción Social (AURIS) Heriberto Enriquez No 206 Toluca, Estado de México, Mexique 50130 Tél. : 52 (017) 212 49 36 Fax : 52 (017) 270 38 60 http://www.edomex.gob.mx
Pérou	Lima	Emploi	Promotion des agences de développement économique local	Le programme a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants ou opèrent les Agences de développement économique (ADEL) à travers l'augmentation et la consolidation de l'emploi. Celui-ci vise aussi à améliorer la capacité institutionnelle des organisations de base afin de promouvoir le développement local à travers la formation de nouvelles microentreprises.	M. Jorge Luis Price Masalías , Director Ejecutivo Instituto de Promoción de la social (IPES) Av. Javier Prado Este No.1530 Lima 27, Perú Tel. : (51-1) 475-1325, 475-1690, 475713 Fax : (51-1) 475-0368 http://habitat.aq.upm.es/bpal/pgu-lac/exp/el21.html
Pérou	Lima	Gouvernance	Rénovation urbaine fondée sur la participation : réponse dans les quartiers de Monserrate et Barrios Alto, à Lima	L'intervention fait partie du programme de rénovation urbaine de Lima. L'objectif de celle-ci est de montrer comment la rénovation peut être positive si l'on implique la population dans la gestion des projets.	Centro de Investigación, Documentación y Asesoría Poblacional (CIDAP) ARQ. Sivia de los Rions Bernardini, Coordinador del Proyecto de Renovación Urbana en Lima, Lima, Perú Inicio : 1994 http://habitat.aq.upm.es/bpal/pgu-lac/exp/el26.html
Pérou	Lima	Gouvernance	Planification participative dans les quartiers centraux du district de Rimac	Le principal objectif de l'intervention est de contribuer à la formulation de plans d'action et de projets impliquant les acteurs sociaux par des processus de participation de citoyens. On consolide ainsi la planification participative encouragée par le gouvernement local.	M. Federico Arnillas Ricardo Bentin 763, Apartado 361 Lima Perú Tél. : 511-381 0080
Pérou	Lima	Gouvernance Habitat	Rénovation intégrale de quartier dans le district d'Ate Vitarte, appartenant à la zone métropolitaine de Lima	L'objectif principal est de promouvoir la planification participative. Le processus permet la création d'un espace de concertation entre les divers acteurs. Le résultat de l'expérience est l'élaboration de plans d'action et de projets qui reflètent l'engagement de divers acteurs et qui conduisent à l'amélioration des quartiers.	M. Juan Carlos Calizaya Instituto de desarrollo urbano Coronel Zegarra 426 Jesús María Lima 11 Perú Fax : 511 327 0175 E-mail : cenca@amauta.rcp.net.pe
Perou	Lima	Habitat Microcrédit	Programme de densification à Villa El Salvador	Le projet hausse le nombre de familles habitant sur un même terrain. La densification figure comme moyen de créer de nouveaux logements pour les familles les plus pauvres. Le projet envisage également le support technique et financier.	M. Gustavo Riofrío , Programa Urbano Centro de Estudios y Promoción del Desarrollo (DESCO) León de la Fuente No. 110 Lima 17, Perú Tél. : 511-264-1316 Fax : 511-264-0128 http://habitat.aq.upm.es/bpal/pgu-lac/exp/el25.html

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Pérou	Maynas	Femmes	Programme d'assistance technique et de formation au management entrepreneurial	Deux ONG (Terra Nova et Bionegocios International Center) ont œuvré avec deux services municipaux (DEMUNA et PROEMPRESA) à la promotion des petites entreprises de femmes. Le programme propose une assistance technique et une formation en management entrepreneurial.	M. Yves Cabannes PGU-ALC García Moreno 751 entre Sucre y Bolívar Quito, Équateur E-mail : pgu@pgu.ecanex.net.ec
Uruguay	Montevideo	Gouvernance Habitat	Gestion municipale participative pour la réhabilitation des zones centrales de la ville	La municipalité de Montevideo propose la participation communautaire pour la réhabilitation urbaine des espaces centraux de la ville. L'objectif de base est de rendre systémiques les expériences réalisées ainsi que de formuler de nouveaux projets à partir de la concertation de divers acteurs.	M. Yves Cabannes PGU-ALC García Moreno 751 entre Sucre y Bolívar Quito, Équateur E-mail : pgu@pgu.ecanex.net.ec
Venezuela	Caracas	Habitat Éducation	Programme d'autogestion des logements et de l'habitat populaire	Le projet a comme objectif d'apporter des solutions au problème d'habitation des groupes de la société les plus pauvres. La démarche adoptée consiste à éduquer et former la population à l'organisation communautaire autogestionnaire. Le programme fournit l'assistance technique, administrative et financière.	Fundación Vivienda Popular, Calle Junín, Quinta Júpiter, Urb. El Rosal, Caracas, D.F. Venezuela 1026 – P.O. Box 6756 Tel. : (02) 952.17.86 – 952.46.62 – 953.94.78 Fax : 953.22.26 – (75307) E-mail : 3117@compuserve.com http://ourworld.compuserve.com/homepages/Vivienda_Popular/ http://habitat.aq.upm.es/bpn/bp376.html
Venezuela	Maracaibo	Microcrédit	Lutter contre la pauvreté et faciliter l'accès au crédit, principalement au profit des femmes	L'objectif du programme est de développer un système de financement municipal orienté vers la population la plus pauvre. L'intervention vise la promotion d'une stratégie locale pour faire face à la pauvreté, principalement celle des femmes.	Municipalidad de Maracaibo M. Gian Carlo Di Martino (Alcalde) Calle 96 Avenida 4, Plaza de Bolívar Maracaibo, Estado de Zulia, Venezuela Tel. : 58 261 7230 poste 013 E-mail : Omixa Méndez, promero@cantv.net http://bestpractices.org/bpbriefs/ Poverty_Reduction.htm
Venezuela	Maracaibo	Micro crédit Habitat	Promotion de la pleine citoyenneté comme moyen de surmonter la pauvreté	Dans le contexte de la lutte à la pauvreté le programme vise le financement de l'habitation impliquant les populations dans le processus productif. Le programme est orienté vers la démocratisation de l'accès au crédit et vers la formation de la population à l'épargne.	Municipalidad de Maracaibo M. Gian Carlo Di Martino (Alcalde) Calle 96 Avenida 4, Plaza de Bolívar Maracaibo, Estado de Zulia, Venezuela Tel. : 58 261 7230 poste 013 E-mail : Omixa Méndez, promero@cantv.net
Venezuela	Maracaibo	Financement	Logement décent (<i>Vivienda Digna</i>)	Alternatives de développement au niveau municipal visant les populations pauvres. Les fonds donnant accès au crédit est destiné aux améliorations du logement, en prenant en compte une motivation communautaire préalable, et la mise en place d'une formation d'incitation à l'épargne comme élément fondamental de la création d'opportunités.	M. Yves Cabannes PGU-ALC García Moreno 751 entre Sucre y Bolívar Quito, Équateur E-mail : gu@pgu.ecanex.net.ec

AMÉRIQUE DU NORD – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Canada	Montréal	Infrastructures Services Inclusion sociale	Quartiers sensibles : une approche intégrée pour la revitalisation des quartiers	Le projet comprend un volet infrastructures et un volet social. Le projet met à profit les forces du milieu (citoyens, groupes communautaires, services municipaux) afin de dégager des actions concertées et amener le citoyen à se prendre en main.	Mme Sylvie Labelle , chargée de mission 775, rue Gosford, bureau 359 Montréal (Québec) Canada H2Y 3B9 Tél. : (514)-872-5459 Fax : (514) 872- 9848 E-mail : slabell2@ville.montreal.qc.ca http://www.ville.montreal.qc.ca
Canada	Toronto	Ethnoculture	Les communautés changeantes de Toronto : une réponse innovatrice (<i>Metro Toronto's Changing Communities: Innovative Response</i>)	Le gouvernement de l'agglomération torontoise a donné une nouvelle direction à sa stratégie et mis en œuvre des politiques en faveur de la mutation des structures organisationnelles, la bonne gouvernance et la participation, l'offre de services, le développement de programmes, la planification et le soutien des services et le soutien.	http://www.bestpractices.org/cgibin/bp98.cgi?cmd=detail&id=60
Canada	Toronto	Habitat Santé Insertion sociale	Plan d'action pour les sans-abri (<i>Toronto's Homelessness Action Plan</i>)	Le plan d'action pour les sans-abri est un programme qui vise l'amélioration des conditions de vie et l'accès à un logement abordable pour les sans-abri et les personnes qui ont de la difficulté à se loger. Ce programme fait le diagnostic du problème et propose des solutions dans un plan d'action pour permettre aux sans-abri d'accéder à un meilleur cadre de vie.	M. Alan Meisner Social Department and Administration-Community and Neighbourhood Services Mayor's Homelessness Action Task Force City Hall 100, Queen Street West Toronto (Ontario) Canada M5H 2N2 Tél. : 1-416-392-5388 http://www.city.toronto.ca/homelessness/action.htm
États-Unis	Boise	Financement	Développement d'Oak Park Village	Une subvention fédérale (Community Development Block Grants) du Département américain au logement et au développement urbain (HUD) a été affectée à la création de logements et d'appartements à prix abordables dans une ville connaissant une croissance rapide.	Mrs Suzanne Burton , City of Boise Office of the Mayor Boise, ID USA Tel. : (208) 384-4422 http://www.usmayors.org/uscm/best_practices/cdbg/pub50.htm
États-Unis	Chattanooga	Personnes handicapées	Recyclage et création d'emplois	Un réseau de recyclage local, le <i>Orange Grove Recycling Centre</i> , dans la région des trois États, traite les produits recyclables, vend des matières premières recyclables, crée un programme de formation au recyclage et des emplois au profit des handicapés mentaux.	Orange Grove Center Inc. 615 Derby Street Chattanooga, Tennessee USA 37404 Tel. : (423) 629-1451 http://www.unesco.org/most/bppover.htm
États-Unis	El Paso	Financement	Quartier historique du Vieux San Francisco (<i>Old San Francisco Historic District</i>)	Une subvention fédérale (Community Development Block Grants) du Département américain au logement et au développement urbain (HUD), a été affectée à la revitalisation d'un quartier historique en vue de créer des logements à des prix abordables pour les familles à faible revenu.	Mrs Deborah Hamlyn , Director, City of El Paso Department of Community and Human Development El Paso, TX USA Tel. : (915) 541-4643 http://www.usmayors.org/uscm/best_practices/cdbg/pub61.htm

ASIE – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Chine	Chengdu	Infrastructure	Réhabilitation urbaine	En 1993, la ville a amorcé le Fu and Nan Rivers Comprehensive Revitalisation Plan (Plan de revitalisation complète des fleuves Fu et Nan), fondé sur les principes de la planification participative et du partenariat. Des logements décents à prix abordables et des équipements ont été construits pour les habitants des bidonvilles et les squatters installés sur les rives des deux fleuves.	http://www.sustainabledevelopment.org/blp/awards/2000winners/
Chine	Shanghai	Emploi	Emploi	Le projet de retour à l'emploi comprend des services de placement, des services d'orientation et de formation professionnelles, des formations professionnelles et une formation pour chefs de petites entreprises. Au titre des mesures d'aide aux demandeurs d'emploi, les autorités municipales ont introduit une sécurité sociale préférentielle, des réductions et des exemptions de taxes et de frais, des formations gratuites et un régime général d'assurance-emploi.	Asian Development Bank and the World Development Bank, (2000). The New Social Policy Agenda in Asia. Washington D.C. : The World Bank Institute. pp.37-39 Mr Dezhi Zhang Shanghai Bureau of Labour & Social Security 45, Amyuan Road Shanghai 200041 Fax : 86-21-62155649
Corée du Sud	Séoul	Emploi Formation Inclusion sociale	Programme de prise en charge (Self-Support Program)	28 centres de prise en charge (Self-Support Centres) offrent de la formation aux bénéficiaires d'assistance sociale au travail, encouragent la promotion et la prise en charge communautaire et développent des opportunités d'emplois dans le domaine des travaux publics. Les centres offrent un soutien affectif et développent la confiance en soi des participants.	Dr Kim Soohyun Research Fellow Dept. of Urban Society Seoul Development Institute 4-5 Yejangg Seoul, Korea 100-250 Tél. : +82-2-726-1144 Fax : +82-2-726-1293 E-mail : shkim@sdi.re.kr
Inde	Chennai	Inclusion sociale	Programme villes durables (Sustainable Cities Program)	L'Autorité pour le développement métropolitain de Chennai a mis en œuvre le projet Chennai ville durable (Sustainable Chennai Project) avec de nombreux partenaires, tels que des organisations internationales, des ONG, des entreprises privées et des groupes industriels. Le projet s'est concentré sur l'adduction d'eau, la gestion des déchets solides et la réduction de la pollution de l'air.	Cedric Pugh ed (2000). Sustainable Cities in Developing Countries. London and Sterling VA. : Earthscan. pp.167-182. Mr Allaudin IAS, Member Secretary, Project Director Sustainable Chennai Project 8 Gandhi Irwin Rd, Egmore, Chennai - 600 008, India E-mail : msmda@giasmd01.vsnl.net.in http://www.undp.org/un/habitat/scp/madras.htm
Pakistan	Hyderabad	Habitat Infrastructure	Khuda-Ki-Basti	Le projet a été conçu en vue d'offrir des abris à prix abordables aux démunis installés sur des terrains en friche et de développer leur habitat et leurs infrastructures. Il est mis en œuvre progressivement, à mesure que les bénéficiaires en éprouvent la nécessité et réunissent les fonds requis.	Khuda-ki-Basti Gulshan-e-Shahbaz Hyderabad, Sind, Pakistan http://www.unesco.org/most/bphouse.htm http://www.hsd.ait.th/bestprac/khuda.htm

ASIE – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Philippines	Cebu	Inclusion sociale Habitat Infrastructure	Partenariats pour la réduction de la pauvreté à Cebu	En 1988, les autorités municipales ont lancé le Urban Basic Service Program, placé sous la responsabilité du Cebu City Inter-Agency Committee, avec le soutien de l'UNICEF et de la commission présidentielle pour les populations urbaines pauvres et en collaboration avec plusieurs agences nationales d'État et des organisations non gouvernementales locales et nationales, en vue d'aborder l'amélioration du régime foncier et du logement, ainsi que les multiples aspects de la pauvreté urbaine.	Dr Tomas Fernandez City Health Coordinator Cebu, Philippines 74426 Fax : 633285258 http://www.unesco.org/most/bppover.htm
Philippines	Naga City	Gouvernance Habitat Infrastructure	<i>Kaantabay sa Kauswagan</i> (Partenaires dans le programme de développement)	Le programme Kaantabay sa Kauswagan vise la sécurité foncière de la population et l'amélioration de son cadre de vie par une approche de partenariat public bénéficiaire. Le programme s'adresse principalement aux squatters et aux habitants de bidonvilles qui représentent près de 25 % des 21 « barangays » de Naga City.	Mr D.C. Nathan Sergio UPAO Coordinator City Hall Compound, Juan Miranda Avenue Naga City, Camarines Sur, Philippines 4400 (5421)73-8391/(54)811-1286 http://www.unesco.org/most/asia8.htm .
Sri Lanka	Colombo	Financement	Modèle de projet de logement au Sri Lanka pour le développement du marché financier	Un fonds de la Banque de développement asiatique, au profit de la Banque du logement NDB du Sri Lanka, permettra un investissement de 360 000 \$ US dans un nouveau projet financier basé sur le marché. Il contribuera au financement de logements et à combler le manque de logements pour les habitants à revenu faible et modéré de la région de Colombo.	Mr. Ian A. Gill 6 ADB Avenue, Mandaluyong PO Box 789 0980 Metro Manila, Philippines Tel. : (63-2) 632-5890 Fax : (63-2) 636-2444 E-mail : igill@adb.org http://www.adb.org/Documents/News/2001/nr2001018.asp

EUROPE – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Allemagne (République fédérale d')	Berlin	Gouvernance Insection sociale Immigrants Femmes	Programme « Ville sociale-gestion des quartiers »	Le programme basé sur une approche intégrée et participative vise à réduire la ségrégation et l'exclusion sociale, culturelle et économique des minorités ethniques et sociales avec un soutien particulier aux femmes.	Mme Monica Schuemer Strucksberg, RD Senate Department of Urban Development, Wuerttembergische Str. 6, D10707 Berlin, Federal Republic of Germany, D10707 Tél. : 30-90127588 Fax : 30-90123819 E-mail : Monica.schuemer- strucksberg@senstadt.verwalt -berlin.de http://www.Berlin.de/ Senatsverwaltungfür Satdtenwicklung/Wohmen/ Quartiersmanagementg
Espagne	Barcelone	Inclusion sociale	Programme social à l'intention des sans-abri	Le programme d'une durée de 7 ans s'adresse aux sans-abri (adultes et familles avec enfants). Le programme est mis en œuvre dans le réseau des services sociaux municipaux en collaboration avec les secteurs de la santé, de l'insertion à l'emploi. Il offre un soutien professionnel individualisé.	M. Jordi Plana , Directeur Planification, Investigation et développement Ayuntamiento de Barcelona Sector de Servicios Personales Diagonal, 233 08013 Barcelona Cataluna Espagne Tél. : 934132610 Fax : 934132652 E-mail : jplana@mail.bcn.es http://www.bcn.es
Espagne	Mairie d'Abrera	Inclusion sociale Éducation	Éducation et formation pour l'aide à l'insertion au marché du travail lutte à l'exclusion sociale juvénile	Le projet vise à l'insertion au marché de l'emploi des jeunes décrocheurs scolaires, en leur offrant une formation en matière de capacité sociale et un stage pratique en commerce et petites entreprises de services.	http://www.diba.es/promocio_ economica/bones_practiques/ actuafr/fitxal.htm
Espagne	Mairie de Castellar del Vallès	Insertion sociale	Réinsertion au marché du travail par les travaux d'utilité sociale	Le projet vise à transformer la culture de chômage en culture de solidarité, en faisant réaliser des travaux d'utilité publique par des chômeurs de 40 ans qui bénéficient ainsi d'une formation correspondant à leur profil.	http://www.diba.es/promocio_ economica/bones_practiques/ actuafr/fitxal.htm
Espagne	Mairie de Prat de Liobregat	Personnes handicapées Emploi	Vaincre l'inégalité et réduire les barrières à l'emploi pour les personnes handicapées	Le programme vise l'insertion au travail des personnes handicapées par l'orientation professionnelle des membres de ce collectif, par l'encouragement de leur insertion dans les entreprises.	http://www.diba.es/promocio_ economica/bones_practiques/ actuafr/fitxal.htm
Espagne	Mairie de Sant Celoni	Emploi	Réinsertion rapide sur le marché du travail des hommes qui en sont exclus prématurément	Le projet vise la réinsertion immédiate au marché du travail des hommes de plus de 40 ans qui sont victimes de la restructuration des entreprises afin que ces derniers ne tombent pas dans le chômage de longue durée.	http://www.diba.es/promocio_ economica/bones_practiques/ actuafr/fitxal.htm
Espagne	Mairie de Vilafranca del Penedès	Emploi	Création d'emploi pour les chômeurs par la réhabilitation de logements sociaux	Le projet vise la réhabilitation de logements inhabités par les chômeurs en leur donnant un moyen d'apprentissage et d'insertion socioprofessionnelle	http://www.diba.es/promocio_ economica/bones_practiques/ actuafr/fitxal.htm

EUROPE – Présentation des meilleures pratiques par pays et par ville

Pays	Ville	Domaine d'intervention	Titre du projet	Résumé	Source – Contact
Finlande	Lisalmi	Emploi Jeunes	Développement durable séquentiel : Kehypaja	L'association Iisalmi Youth Aid a lancé en 1982 le projet KEHYPAJA en vue d'offrir des emplois aux jeunes chômeurs et de les aider à améliorer leurs conditions de vie, et afin d'instaurer une coopération dans les secteurs de l'emploi et du développement.	Manager/Association Iisalmi Youth Aid Kivirannantie 32 Iisalmi, Finland, FIN-74130 Tel. : 358-77-142 43 http://www.unesco.org/most/bppover.htm
Pologne	Lublin	Financement Inclusion sociale	Programme d'initiatives locales	Le programme d'initiatives locales a mis en œuvre une planification participative et des processus de développement communautaires comme fondement du plan de revitalisation des quartiers. La ville a créé des équipes dont les membres ont été sélectionnés dans plusieurs départements, afin de développer une approche multidisciplinaire de la revitalisation. Le partenariat public et privé engendre un partage des coûts de développement des infrastructures et du financement de l'amélioration de l'environnement.	Docs/dec/monograph/CapBuil-POL.htm Municipality of Lublin vl. Krakowskie Przedmiescie 78 Lublin, Poland 20 950 Tel. : 48 81 20847 http://www.unesco.org/most/bpeco.htm www.magnet.undp.org/
Royaume-Uni	Londres	Habitat	<i>Rough Sleepers Initiative</i>	La Rough Sleepers Initiative est un effort réunissant plusieurs agences, les ressources combinées des autorités locales et nationales, le volontariat, les organismes de construction de logements (housing associations), les fournisseurs de soins de santé, la police et les entreprises locales, en vue d'offrir un hébergement temporaire ou permanent aux sans-abri du centre de Londres. Dans le cadre d'une approche marquée par la coordination, un groupe ministériel interdépartemental a été réuni, et chaque département a contribué à l'élaboration du document consultatif.	Homelessness & Housing Management Policy Division Dept. of Env. N13/09, 2 Marsham St London, United Kingdom, SW1P 3EB Tel. : 0171 276 3241 http://www.unesco.org/most/bphouse.htm

